UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement force : Enquête menée auprès des rapatriés de la zone de Kizuka

Nsengiyumva, Anicet; Sous la direction de : Pr Herménégilde Rwantabagu

2016-01
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/761

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

LE VECU PSYCHOSOCIAL D'UNE PERSONNE AYANT SUBI UN RAPATRIEMENT FORCE

Enquête menée auprès des rapatriés de la zone de Kizuka

Par

Anicet NSENGIYUMVA

Sous la direction de :

Pr Herménégilde RWANTABAGU

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Grade de Licencié en **Sciences de l'Education**

Bujumbura, janvier 2016

DEDICACE

A nos parents;

A nos frères et sœurs;

A nos enquêtés

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'exprimer nos sentiments de gratitude envers toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribue a sa réalisation.

Tout d'abord, nous tenons à remercier Mr gratitude. Hermenégilde RWANTABAGU, Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, pour avoir accepte de diriger ce travail. Sa disponibilité et sa rigueur scientifique nous ont été bénéfiques dans la réalisation de ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde

Nous avons aussi une dette de remerciement envers touts nos éducateurs, depuis ceux de l'école primaire jusqu'a ceux de l'université du Burundi a qui nous devons notre formation tant morale que scientifique. Que ce travail leur témoigne le fruit de leurs efforts.

C'est avec un réel plaisir que nous exprimons nos sincères remerciements a nos parents Léopold NIYONKURU et Esperance NIYONZIMA qui, pour la première fois, ont guidé nos premiers pas vers l'école et qui, tout le long de notre scolarité, se sont donnée corps et âmes pour nous soutenir moralement et matériellement, leurs conseils nous été bénéfiques.

Nos remerciements s'adressent aussi à nos frères et sœurs pour leur soutien moral et matériel. Qu'ils soient rassurés de nos sentiments de remerciements.

Nous voudrions remercier de manière toute particulière J Paul SIMBANANIYE, pour son soutien tant moral que matériel, pour la sympathie n'a cessé de nous témoigné. Nous lui disons sincèrement merci, et nous lui garantissons que ses qualités humaines seront toujours notre référence.

Nos vifs remerciements vont également à vous tous qui, de loin ou de près, ont fait des sacrifices pour que nous puissions progresser. Nous pensons particulièrement à Eugénie NINKUNDA, à tous les étudiants avec lesquels nous avons partagé la joie et la peine pendant notre séjour à l'Université du Burundi. Pour la sympathie et l'appui qu'ils ont toujours témoigné, nous disons grandement merci.

A tous nos enquêtes qui ont accepté de répondre à notre demande, nous disons merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A/A: Année Académique

BIT: Bureau Internationale du Travail

C N R: Conseil Norvégien pour les Réfugiés

CNTB: Commission Nationale des Terres et autres Biens

Coll.: Et autres collaborateurs

ESF: Expansion Scientifique Française

Et al: Et caetera, et ainsi de suite

FPSE: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

HCR: Haut Commissariat pour les Réfugiés

Ibidem: Même auteur, même ouvrage, même page

Idem: Même ouvrage, même

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ONU: Organisation des Nations Unies

Op.cit.: Opere citato (ouvrage cité)

P: Page

PCS: Psychologie Clinique et Sociale

PUF: Presses Universitaire de France

PARESI: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés

UB: Université du Burundi

UNHCR: Organisation des Nations Unies pour les Réfugiés

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

VIH/SIDA: Virus de l'Immino-Déficience Humaine/Syndrome de l'Immino-Déficience Acquise

RESUME

Dans la vie quotidienne, tout le monde veux vivre toute sa bienveillance naturelle, vivre en paix et jouir de la liberté et de l'amour. Cependant, nous assistons à plusieurs formes de conflits et de violences et certaines familles vivent dans des conditions très difficiles tant sur le plan moral que social. En effet, nul n'ignore que les personnes rapatriées éprouvent des difficultés dans la réalisation de leurs projets d'avenir. En réalisant l'étude, notre objectif était d'étudier le Vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé chez les rapatriés de la Zone de KIZUKA.

Par l'utilisation de la méthode qualitative, et de l'enquête par l'entretien semi directif, nous avons trouvé que , le vécu psychosocial d'une personne rapatriée par force n'est pas du tout normal du fait que le climat social et familial défavorable fait que les rapatriés expulsés se forgent une image de soi négative en présence des autres . Ainsi, les personnes rapatriées par force confrontent aux difficultés socio-économiques, d'adaptation social et de couvrir les besoins des enfants. De même, les personnes rapatriées par force ont une incertitude quant à leur avenir et la peur d'entreprendre tout projet de développement qui pourrait être handicapé à cause du manque d'appui.

A la fin de l'étude, des propositions ont été formulées. D'abord, à l'endroit de la communauté de considérer toujours les rapatriés comme des personnes à part entière malgré une longue période vécue dans les différents camps de réfugié tout en évitant l'attitude de rejet et de discrimination. Enfin à l'endroit du Gouvernement, de mener des campagnes de conscientisation auprès de la population restée sur les collines d'origine sur la manière dont ils vont accueillir les rapatriés, organiser des séances des sensibilisations dans les camps de réfugiés pour accueillir et répondre aux questions et aux inquiétudes de ces derniers afin de les préparer psychologiquement et ,échanger sur les modalités et les stratégies de rapatriement

TABLE DES MATIERES

DEDICACE **i**
REMERCIEMENTS **ii**
SIGLES ET ABREVIATIONS **iii**
RESUME **v**
TABLE DES MATIERES **vi**

0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Motivation du choix du sujet 3
0.2. Délimitation du sujet 4

PREMIERE PARTIE : CADRE REFERENCE THEORIQUE **5**
CHAPITRE I: ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES **6**
1.0. Introduction 6
1.1. Concept d'image 6
1.2. Concept d'image de soi 7
1.3. Concept d'estime de soi 8
1.4. Le concept de réfugié 10
1.5. Le rapatriement des réfugiés au Burundi 11
1.6. Concept de rapatrié 12
Conclusion 13

CHAPITRE II:LA PROPREMATIQUE DU RAPATRIEMENT AU BURUNDI **14**
2.0. Introduction 14
2.1. Les mobiles des départs massifs des Burundais vers les pays limitrophes 14
2.1.1. L'Afrique coloniale 14
2.1.2. Après l'indépendance 16
2.2. Les débuts du retour au pays 16
2.2.1. Les retours massifs 18
2.2.2. Les procédures du rapatriement des refugiés 22

2.2.3. Les problèmes socio-économiques 24
2.2.4. Les problèmes de réinstallation 26
Conclusion 28

CHAPITRE III: L'IMAGE DU CORPS ET SES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES 30
3.0. Introduction 30
3.1. Image de soi 30
3.2. La configuration corporelle et la conscience de soi 31
3.3. Le vécu corporel chez la personne rapatrié 33
3.4. Identité social, facteur d'intégration 34

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 37
4.0. Introduction 37
4.1. Problématique 37
4.2. Objectif de recherche 41
4.2.1. Objectif général 41
4.2.2. Objectifs spécifiques 41
4.3. Démarche méthodologique et technique de recherche 42
4.3.1. Méthode qualitative 42
4.3.2. Technique de récolte des données 43
4.3.2.1. Enquête par entretien semi- directif ou l'interview 43
4.4. Population d'enquête 44
4.5. Terrain de recherche 45
4.6. La préenquête 46
4.7. Technique du choix des enquêtés 48
4.8. Enquête proprement dite 49
4.9. Mode de dépouillement des données 51
4.10. Difficultés rencontrées 52
Conclusion sur le chapitre 52

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS. 53

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS 54

5.0. Introduction 54

5.1. Cas «IN» 54

5.2. Cas «ND» 56

5.3. Cas «NZ» 58

5.4. Cas «NY» 59

5.5. Cas «NA» 61

5.6. Cas «KW» 62

Conclusion du Chapitre 63

CHAPITRE VI: LE VECU PSYCHOSOCIAL D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURAL AYANT SUBI UN RAPATREMENT FORCE DANS SES RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE. 64

6.0. Introduction 64

6.1. La relation des rapatriés expulsés avec ceux qui sont restés sur les collines 64

6.2. Attitude liée à la baisse de l'estime de soi 65

6.3. Attitude relationnelle entre le rapatrié expulsé et son entourage 68

6.4. Attitude consolatrice de l'entourage 70

CHAPITRE VII: LES DIFFICULTES D'ADAPTATION SOCIALE D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURALE AYANT SUBI UN RAPARTIEMENT FORCE. 73

7.0. Introduction 73

7.1. Difficultés Socio-économiques 73

7.1.1. Difficultés liées aux problèmes fonciers 73

7.1.2. L'attitude contradictoire du manque d'emploi 76

7.2. Difficultés de satisfaire les besoins des enfants 78

Conclusion 80

CHAPITRE VIII: LES PERSPECTIVES D'AVENIR D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURAL AYANT SUBI UN RAPATREMENT FORCE.81

8.0. Introduction81

8.1. L'incertitude quant à l'avenir de faire des projets81

8.2. Le rapatrié expulsé et la perception de son avenir83

Conclusion87

CONLUSION GENERALE87

SUGGESTIONS91

BIBLIOGRAPHIE92

ANNEXES96

0. INTRODUCTION GENERALE

Parmi les fléaux qui frappent l'humanité, la guerre vient en premier lieu. Celle-ci est le plus destructeur et le plus meurtrier. Dans les pays Africains en général et au Burundi en particulier, les conflits sont généralement l'élément majeur qui a occasionné le déplacement massif de la population vers les pays limitrophes. Pour le cas spécifique de notre pays, la crise sociopolitique déclenchée au Burundi depuis octobre 1993 a engendré des conséquences néfastes dans la vie Psychologique et sociale de la population. Il ne faut pas oublier qu'au Burundi ce sont des conflits interethniques qui ont fait accroitre le nombre important de personnes en difficultés à savoir les orphelins, les veuves, les déplacés, les réfugiés, etc. Cette crise sociopolitique a touché bon nombre de domaines de la vie nationale tel le domaine de la santé, du travail, des transports sans oublier le domaine le plus important qui concerne les relations interhumaines qui caractérisaient les populations Burundaises avant le déclenchement de la crise.

Des personnes victimes des conflits armes deviennent soit des déplaces, soit des refugies et ceux-ci ont besoin de retourner dans leurs foyers sur leurs collines d'origine. Les personnes qui, quelques fois ont été contraintes de quitter leurs collines d'origine a cause de la crise en vue de s'installer ailleurs ou ils se sentaient plus sécurises notamment dans les camps de refugies se trouvent en République Unie de la Tanzanie rencontrent des problèmes quand ils veulent regagner leurs pays.

Alors qu'auparavant, ces rapatries avaient des relations bonnes avec les populations de la même colline, celles ci peuvent se refroidir au moment de leur retour pour dire que les refugies peuvent se sentir mal a l'aise dans leur intimité et la population restées ou trouvées sur les collines peuvent être gênées par leur présence et cela pour multiples raisons entre autre les problèmes lies a des litiges fonciers et autres biens.

De plus, nous remarquons que des efforts accrus ont été fournis par le gouvernement du Burundi en du retour des refugies installes dans les différents camps de la République Unie de Tanzanie.

Si cependant la préoccupation de favoriser le rapatriement des refugies Burundais apparait seulement récemment, le problème n'est pas récent et il est devenu depuis peu de temps une affaire de gouvernement. Celui ci en vue de le résoudre a mis en place la politique nationale du

rapatriement avec la collaboration des agences de l'organisation des Nations unies en l'occurrence le HCR et le C.N.R.

Néanmoins, les choses ne vont pas toujours comme souhaite et beaucoup de facteurs font que ces rapatries de Tanzanie ne retournent pas de leur propre volonté du fait qu'ils ont peur que les populations restées sur place s sont appropries leurs propriétés ainsi que d'autres biens. En effet, nul n'ignore l'importance primordiale que le peuple Burundais attache à la terre en plus de cela, au Burundi la valeur accordée à la terre est inestimable et cela peut susciter des conflits sociaux. Lors de son retour, un rapatrié qui trouve que sa propriété a été occupée par quelqu'un d'autres parmi les populations restées sur place surtout sil était son voisin se fait une opinion et une analyse introspective et le résultat peut être négatif ou positif.

Dans notre travail, nous avons essayé d'aborder les questions les plus saillantes qui tiennent a cœur entre les rapatries et la population restée sur les collines d'origine et nous identifie, examine et découvert les problèmes que rencontrent les rapatries de Tanzanie qui rentent dans leurs pays involontairement.

Pour y parvenir, notre travail a été subdivise en deux partie. La première partie englobant le cadre de référence théorique, est constitue par quatre chapitre. Le premier chapitre dans lequel nous avons élucidé les différents concepts utilisés dans ce travail. Le deuxième chapitre constitue par la problématique du rapatriement au Burundi. Le troisième chapitre est constitué par limage du corps et ses conséquences psychosociales. Le quatrième chapitre est constitué par la problématique et la méthodologie de recherche. La deuxième partie qui est la dernière partie de ce travail englobe la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Elle est constituée par quatre chapitres à savoir La présentation des cas, le vécu psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement force dans ses relation avec l'entourage, le chapitre qui relate des difficultés d'adaptation sociale dune personne du milieu rural ayant subi un rapatriement force et le dernier chapitre concerne les perspectives d'avenir dune personne ayant subi un rapatriement forcé. Le travail se clôture par une conclusion générale.

0.1. Motivation du choix du sujet

Dans la vie de tous les jours, nous conversons avec certaines gens que la nature semble avoir défavorisés. Il s'agit notamment des malades mentaux, des orphelins, des handicapes, des enfants de la rue, des déplacés et des gens qui vivent dans des conditions misérables. Des personnes ayant subi un rapatriement forcé appartiennent à cette catégorie. Ces expulses marques par des traumatismes lors de leur rapatriement souffrent dans leurs fort intérieur et ne savent a quel saint se vouer, maintenant qu'ils sont devenus sans référence.

Selon PORTNOY:«*Le choix d'un sujet de travail peut dépendre de multiples raisons qui s'interférent et où se mêlent les motifs personnels, les déterminations inconscientes, les circonstances, les influences, les obligations, le niveau d'étude et le milieu socioculturel auquel on appartient*» [11].

En effet, l'inspiration du sujet «Le vécu *psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé*» est le résultat de nombre d'observations personnelles de notre part dans les centres de transit des rapatriés ainsi que dans les différents villages de paix.

Le choix de ce sujet résulte du constat de quelques difficultés d'adaptations et des problèmes rencontrés par les rapatriés dans leur milieu de vie. Il arrive souvent que ces derniers entrent en conflit avec la population resté sur place face à spoliation de leurs terres cultivables et autres biens.

Des fois, ils sont même victimes de leur entourage qui leur manifeste de l'hostilité par des propos désobligeants qu'ils encaissent au plus profond d'eux-mêmes.

Notre intérêt pour les personnes rapatriées ayant subi un rapatriement forcé est aussi guidé par des observations quotidiennes que nous faisons autour de nous qui nous incitent à réserver une attention particulière à cette catégorie d'êtres humains et c'est cette catégorie de personnes qui constitue notre population d'enquête.

Par là, nous avons voulu étudier le vécu que les personnes rapatriées ayant subi un rapatriement forcé se font d'elles- mêmes.

[1] PORTNOY,H.,Demain la Pédagogie,Paris,Magnard,1961,p.101.

De surcroit, lors de nos lectures, nous avons consulté le mémoire présenté par MUGISHA.C sur «*Le vécu psychosocial des rapatriés au sein de leurs familles d'accueil*» où il a voulu découvrir le sentiment d'infériorité qu'éprouvent une catégorie des personnes dites marginalisées dont les rapatriés accueillis au sein de leur famille.

Il y a aussi le travail de KANYANZIRA .C.J sur le «*Points de vue des «parents rapatriés» sur l'impact des difficultés socio économiques rencontrées dans la scolarisation de leurs enfants*» où il voulait en savoir davantage sur la répercussion néfastes sur la scolarisation de leurs enfants.

Pour le cas qui nous concerne, nous avons voulu comprendre davantage les difficultés d'adaptation que les rapatriés rencontrent et mettre en lumière le vécu d'une personne ayant subi un rapatriement forcé se fait d'elle-même afin de proposer les solutions appropriées.

Enfin, le présent travail de recherche a été réalisé dans le but de satisfaire notre curiosité scientifique et pour apaiser une certaine soif.

0.2. Délimitation du sujet

Etant donné que deux études portant sur les «*Points de vue des« parents rapatriés» sur l'impact des difficultés socio économiques rencontrées dans la scolarisation de leurs enfants» et «Le vécu psychosocial des rapatriés au sein de leurs familles d'accueil»* sont déjà réalisées, nous ne voulons pas y revenir mais nous avons jugé bon de réaliser un travail de recherche scientifique portant sur «*Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé*»

En outre, comme nous ne pouvons pas prétendre étudier toutes les difficultés rencontrées par les rapatriés Burundais ayant subi un rapatriement forcé, nous avons effectué notre étude dans la zone de Kizuka, Commune Rumonge en Province de Rumonge.

Ainsi, comme le vécu de quelque concerne plusieurs aspects psychologiques et sociaux, nous sommes loin de mener une étude qui puisse couvrir tous ces aspects. C'est la raison pour laquelle, considérant les deux raisons majeures, nous nous sommes limités à ne considérer que le vécu d'une personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé. Cette étude a été menée auprès des rapatriés se trouvant dans la zone Kizuka de la commune de Rumonge du fait que le parcours de tout le pays était quasiment impossible.

PREMIERE PARTIE : CADRE REFERENCE THEORIQUE

CHAPITRE I: ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES

1.0. Introduction

Pour faciliter la tâche du lecteur, il convient de préciser que certains mots peuvent changer de sens selon le contexte. C'est à travers les propos adressés à ses contemporains que Voltaire nous donne des conseils en disant ce qui suit: «*Si vous voulez converser avec moi, définissez d'abord vos termes et accordez vos lexiques*»[22]

C'est dans cette optique qu'afin d'éviter l'ambigüité dans la compréhension de certains mots, nous commençons par clarifier et définir certains concepts qui apparaissent le plus souvent dans notre travail et en les rendant le plus univoque possible.

Dans le même ordre d'idées, il est très important d'avoir présent à l'esprit cette pertinente remarque que nous suggère LINTON. Selon lui*: La valeur d'une définition est toujours relative à un point de vue déterminé, on peut définir une bombe en fonction du dommage qu'elle peut causer, ou de sa charge explosive: cela dépend de ce que l'on veut faire*» [3]

C'est ainsi que nous avons essayé de préciser le sens de certains concepts dans le présent chapitre que nous avons jugés important. Il s'agit des concepts comme: Image, image de soi, estime de soi, le concept de réfugié et le concept de rapatrié.

1.1. Concept d'image

Il n'est pas facile de donner une définition du terme «image» du fait qu'il a plusieurs significations.

D'après PIAJET et INHELDER., L'«image» est : «*Un produit direct, non seulement de la perception, mais de la sensation elle-même dont elle est sensé constituer la trace résiduelle* » c'est «*Une copie adéquate des objets ou des événements, et nullement un symbole subordonné à un jeu d'opérations*»[4]

[2] Voltaire cite par JEUNNE HOMME.L., Pédagogie en cours, Tom3, Liège, 1967, p.24.
[3] LINTON.R., Le fonctionement culturel de la personnalité, Paris, Dunod.1977, p.11.
[4] PIAGET, J et INHELDER., L'image mentale chez l'enfant, Paris, PUF, 1966, p.2

De cette définition, nous remarquons que le concept «image» renvoie à deux aspects relatifs à la perception et la sensation et que ce terme prend une autre forme de signification avec le temps.

MOSCOVICI., quant à lui définit l'image comme suit:«*L'image est conçue comme un reflet interne d'une réalité externe, copie conforme dans l'esprit de ce qui se trouve hors d'esprit. Elle est donc une reproduction passive d'une donnée immédiate* »[5]

De toutes ces définitions, nous retenons que l'image, des objets et des événements sociaux, est une copie de ces derniers, c'est-à-dire les traces qu'ils ont laissées dans esprit et qui sont enregistrées dans nos mémoires.

1.2. Concept d'image de soi

Dans la vie quotidienne, chaque individu fait une auto-évaluation et le résultat peut être positif ou négatif. C'est l'mage de soi. Celle-ci est donc l'opinion positive ou négative que tout être humain a de lui-même et l'acceptation de soi qui en découle.

La notion de soi permet de distinguer à l'intérieur du champ perceptuel deux grandes catégories de la perception celles qui ont pour objet l'environnement et celles qui ont pour objet l'organisme lui-même.

D'après SAINT ARNAUD.,:«*Le soi ou image de soi, est donc l'ensemble des perceptions qu'un individu a de lui-même .Ces perceptions peuvent correspondre ou non à la réalité perçue par un observateur extérieur* »s[6]

En effet, selon DORON et PAROT.:«*L'image de soi est une représentation et une évaluation que l'individu se fait de lui-même aux différentes étapes du développement dans lesquelles il se trouve. Ces représentations se construisent à travers un jeu d'identification, aux personnes de l'entourage ou à des figures héroïques réelles ou imaginaires. L'image de soi dépend également du regard que les autres portent sur l'individu.*»[7]

[5] S.MOSCOVICI., La psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF.1961, p.45.
[6] SAINT-ARNAUD, Y., La personne humaine: Introduction à l'étude de la personne et des relations interpersonnelles, Québec, Edition de l'Homme, 1970, p.25.
[7] DORON.R et PARON.F., Dictionnaire de psychologie, Paris, PUF, 1991, p.45.
[8] Idem.

D'après cette citation, par image de soi, nous entendons une évaluation qu'un individu se fait de lui-même en tenant compte de ses caractéristiques individuelles intimes mais aussi des réactions de l'entourage.

Le soi est donc l'aspect de l'individu marqué par les valeurs et les normes du contexte social. Le soi comporte d'une part, l'idée de ce qu'on est et renvoie d'autre part aux sentiments de demeurer toujours le même, autrement dit avoir une impression de continuité par rapport à soi même.

L'image que les rapatriés Burundais se font d'eux même découle fortement par ces deux mages, d'une part, elle dépend largement de la conscience que le sujet a de sa propre personne. Si cette image de soi sera positive. D'autre part, si l'attitude de l'entourage est négative et qu'il adopte une attitude non compréhensive et discriminatoire envers les rapatriés, ceux-ci se considéreront par la suite sans valeur. Néanmoins s les populations restées sur les collines manifestent des attitudes bienveillantes, ces rapatriés seront réconfortés.

1.3. Concept d'estime de soi

Dans n'importe quelle société, chaque individu vit en étroite relation avec ses semblables. Dans ce cas, il est amené à porter un jugement de valeur sur sa propre personnalité. Il s'agit en effet de l'estime de soi.

Ainsi pour DORON et PAROT., l'estime de soi désigne le *«Le...trait de personnalité en rapport avec la valeur qu'un individu attribue à sa personne.»* [8]

Les mêmes auteurs poussent plus loin et ajoutent que «*Dans la ligne des théories de la comparaison sociale, l'estime de soi est définie comme le résultat de la comparaison qu'effectue le sujet entre lui même et d'autres individus significatifs pour lui.*» [9]

Nous pouvons donc dire que notre façon d'agir, d'être et de réagir est le plus souvent influencée par l'idée que nous nous faisons de notre capacité à comprendre et à contrôler ce qui nous arrive et par voie de conséquence, l'estime que nous avons en nous comportant aux autres individus de l'entourage et de la société que nous estimons plus significatifs pour nous.

[9] Op.Cit.

TAP et VASCONCELS insistent sur le rôle déterminant d'autrui dans la formation de l'estime de soi. Selon eux, Le sujet s'efforce de répondre à la question : «*Qui sui je en relation avec les autres*» ? *Dans l'élaboration de sa représentation de soi, il se préoccupe de savoir comment il a été perçu. Il comprend l'image qu'il a de lui-même à celle qu'autrui porte sur lui. Par cette comparaison, il maintient ou transforme son auto-évaluation.*» [10]

Nous voyons clairement que le rapport que la personne entretient avec les et les appréciations qu'elle reçoit des uns et des autres sont essentiels pour comprendre son histoire.

Selon le BIT, «*La notion d'estime de soi est généralement considérée comme le fruit du jugement que nous portons constamment à nos actes, nos désirs,...ces jugements, fondés sur les valeurs qui ont été intériorisées amènent une évaluation de soi est appelée estime de soi.*» [11]

A partir de ces définitions, nous en déduisons que l'estime de soi est l'importance que chaque individu accorde à lui-même dans ses relations avec les autres et grâce à laquelle il se situe dans une structure sociale donnée. Ajoutons à cela qu'elle apparait comme une évaluation de son identité et elle permet de définir le rôle des interactions sociales.

Il importe de signaler en effet que l'estime de soi est déterminée par plusieurs facteurs notamment les ambitions, l'approbation sociale et la confiance en notre pouvoir. C'est ce qu'affirme FSCHER., quand il s'exprime en ces termes:«*L'estime de soi est tout d'abord fonction de nos aspirations, par rapport à ce que nous avons à faire. Ainsi, toutes les activités ne nous affectent pas de la même façon: nous évaluons les informations en fonctions de l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes et nous rechercherons celles qui nous renforcent dans l'image positive de nous-mêmes.*»[12]

Elle est également «*(...) déterminée par la croyance que nous avons dans notre capacité de maîtriser les choses et de changer les situations*»[13]

Le même acteur distinguer deux types d'estime de soi. Il s'agit en effet de:

[10] TA, P et VASCONNLOS, M de L., Précarité et Vulnérablilitépsychologique, Ramonville-Saint-Ange, Erès, 2004, p.92.
[11] BIT., Glossaire de la réadaptation professionnelle et de l'emploi des Invalides, Genève, 1981, p.54
[12] FISCHER, G-N., Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1987, p.171.
[13] FISCHER, G-N. Op. Cit p. 173.

• L'estime de soi intérieur liée à nos réalisations personnelles, elle caractérise également les individus qui pensent agir directement sur l'événement;

• L'estime de soi extérieure, qui provient de l'opinion que les autres ont de nous et qui se réfère à l'idée que les événements ne dépendent pas de nous mais du hasard, de la chance, du destin ou de l'action d'un être transcendant.

De plus, l'estime de soi joue un rôle primordial et revêt un caractère très important dans la formation de l'image de soi. Donc l'estime de soi négative correspond à l'image de soi négative tandis que l'estime de soi positive correspond à l'image de soi positive.

1.4. Le concept de réfugié

Comme nous venons de clarifier le terme «déplacé»,il importe également d'élucider le concept «réfugié».Ainsi d'après le HCR est réfugié «*Toute personne qui...craignant avec raison, d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinons politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays...dans lequel elle avait sa résidence habituelle, a la suite de tels événement ,ne veut y retourner.* » [14]

Nous pouvons dire qu'elle est incomplète du fait qu'elle ne précise pas clairement le caractère contraignant des événements qui ont poussé les réfugiés de quitter leur pays d'origine. Signalons également que ce n'est pas le manque de volonté de rentrer chez soi mais cette peur qui persiste encore dans leurs cœurs et qui les empêchent de regagner le pays natal.

La définition qui nous semble la meilleur et qui nous donne des éclaircissements plus explicites est celle proposée par l'Encyclopaedia Unversalis:«*Un réfugié est une personne qui a été contraint de quitter son pays d'origine non en raison d'une nécessite économique mais à la suite d'événements qui, aux termes de la définition retenue par la convention de Genèse ont pu lui faire craindre, d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son*

[14] HCR., Conention Internationale relative aux réfugiés, Genèse, 1951, p.7.

appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques .Ce qui caractérise en effet le réfugié c'est qu'il a la protection de l'Etat où se trouve.»[15]

En effet, du fait des guerres, des révolutions, des expulsions de minorités raciales. Le problème de réfugié a pris une gravité dans le monde du 20ème siècle où un grand flot de réfugié a été observé au lendemain de la première Guerre mondiale.

Au Burundi il s'agissait de guerres interethniques qui ont occasionné les départs massifs des populations vers les pays limitrophes particulièrement en Tanzanie. Certains d'entre eux ont jugé bon de chercher la nationalité du pays d'accueil, d'autres sont restés sous la protection du HCR dans les camps de réfugiés. Les bénéficiaires du statut de réfugié sont toutes les personnes qui se trouvent hors du pays dont elles possèdent ou possédaient la nationalité et qui avaient des raisons légitimes de craindre pour leur sécurité.

1.5. Le rapatriement des réfugiés au Burundi

Suite à un accord tripartite signé entre le Gouvernement du Burundi, la République unie de Tanzanie et le HCR, le gouvernement du Burundi a mis sur pied une commission nationale chargée du rapatriement volontaire des réfugiés C.N.R ayant un pouvoir juridictionnel, ainsi que des commissions locales de conciliation.

Ainsi: C.N.*R «Est chargée de concevoir, coordonner et évaluer le programme nationale de rapatriement et de la réintégration des rapatriés.»*[16]

En effet, en dehors des services de première nécessite que l'on offre aux rapatriés dès leur arrivée, la contribution du gouvernement du Burundi en collaboration avec le HCR à travers la commission chargé du rapatriement est de mener des enquêtes socio-économiques approfondies auprès des réfugié dans les camps tout en collaborant avec le pays d'asile. Cette commission était chargée aussi d'organiser un récemment et d'enregistrer les réfugiés qui se trouvent dans les camps avant leur rapatriement, la construction des centres d'accueil ou d'hébergement ou encore des centres de transit ainsi que la construction des villages de paix.

[15] Enyclopaedia Universalis, Paris, 1980, p.280.
[16] CNR., Politique générale du rapatriement des réfugiés, Bujumbura, 1991, p.6.

Aujourd'hui, le rapatriement des réfugiés au Burundi suscite des inquiétudes, avec la décision prise par la Tanzanie de fermer tous les camps des réfugiés et d'expulser tous les réfugiés Burundais installés dans les camps. Arrivés au Burundi ces réfugiés rencontrent bien de problèmes et sont exposés à toutes sortes de difficultés. Parmi ces problèmes, nous citons entre autres : les problèmes de subir un rapatriement forcé sans oublier les problèmes liés à litiges fonciers. C'est dans cet ordre d'idée que le Gouvernement du Burundi a mis sur pied une commission Nationale des Terres et Autres biens CNTB. Sa tâche est d'enregistrer tous les litiges fonciers qui opposent les rapatriés et les populations restées sur les collines d'origine. Dans cette tâche, le HCR appuie la commission à travers le sous projet appelé «Assistance aux rapatriés dans la résolution des conflits fonciers».

Le HCR en collaboration avec le Gouvernement du Burundi prévoit également une assistance aux rapatriés en leur donnant des services de premier nécessité, l'outillage agricole, matériels d'équipement, les matériaux de construction, l'assistance médicale, les biens domestiques, les semences,...etc. L'expulsion des réfugiés Burundais en Tanzanie ainsi que la spoliation de leur biens, plongent les rapatriés dans la crise socio-économique qui prévaut dans les différents ménages des rapatriés du fait que lors de leur expulsion, certains d'entre eux ont subi des traumatismes et le pillage de leurs biens, d'autres ont été rapatriés séparément de leurs membres de la famille.

1.6. Concept de rapatrié

Selon le Dictionnaire Petit Robert, le terme «rapatrié» signifie quelqu'un «*qu'on fait rentrer dans son pays*[17] .Etymologiquement, ce verbe vient du mot latin «rapatriare» qui signifie «*rentrer dans sa patrie.*»

En outre, ce verbe couvre deux significations dont l'une est familière qui veut dire «réconcilier».De là, on peut dire que rapatrier les personnes qui se sont installées dans les différents camps de réfugiés en Tanzanie un accent particulier doit être mis sur la réconciliation.

Ceci, étant, on constate que certains réfugiés se rapatrient volontairement alors que d'autres le font par force donc les expulsés. C'est ce qu'on a remarqué avec les réfugiés Burundais et

[17] ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue francaise, Paris, Parmentier, p.1604.

Rwandais qui étaient dans l'ex Zaïre aujourd'hui République Démocratique du Congo (RDC) en l'an 1996 dont la plupart ont été contraints de retourner par force dans leurs pays d'origine et décidaient de s'exiler dans d'autres pays.

De plus l'Encyclopaedia universalis définit le rapatrié comme suit:«*C'est toute personne ayant du ou estimé devoir quitter à la suite d'événement politique un territoire où il était établi et dont il avait la nationalité et qui décide d'y revenir pour y être sous la protection de ses lois*» [18]

Ainsi les événements politiques que le Burundi a connus ont poussé bon nombre de personnes à quitter leur pays pour s'installer ailleurs notamment dans les pays limitrophes. Parmi ces pays, la Tanzanie à héberger la grande majorité des réfugiés Burundais.

Avec le retour de la paix, le Burundi en collaboration avec le HCR et la C.N.R a fourni des efforts accrus en vue de faire retourner tous les réfugiés qui étaient installés dans les différents camps et villages de la Tanzanie.

En effet, selon la C.N.R dans sa politique générale, le rapatriement des réfugiés doit se faire sous certaines conditions : «*Le rapatriement des réfugiés dans leurs pays natal est un droit inaliénable, condition de paix durable, de réconciliation nationale véritable.* » [20]

Donc, le caractère volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas et aucun réfugié ne peut être rapatrié indépendamment de sa volonté.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous venons de passer en revue les termes clés qui sont utilisés dans le présent travail. Nous avons bien voulu les élucider en essayant de donner des significations adaptées au sujet de notre travail pour donner des éclaircissements et faciliter la tâche au lecteur. Dans le chapitre suivant nous essayons de comprendre comment est né le problème des réfugiés en Afrique et en particulier au Burundi et pourquoi se pose actuellement le problème de retour dans leur patrie.

CHAPITRE II:LA PROPREMATIQUE DU RAPATRIEMENT AU BURUNDI

2.0. Introduction

Le phénomène migratoire est très ancien en Afrique. Avant et la colonisation, les populations Africains en générale et en particulier celles du Burundi se mettaient en mouvement à la suite des guerres, des pénuries alimentaires, économiques sans oublier les calamites naturelles. Aujourd'hui, nous remarquons que le déplacement des populations touche plusieurs régions du monde en générale et le Burundi en particulier et devient une préoccupation majeure qui interpelle autant les Gouvernement respectifs que la communauté internationale.

En effet, les conflits interethniques qui ont secoué le Burundi en l'occurrence la crise de 1993 a tant bouleversé la société Burundaise et a déstabilisé la paix sur l'ensemble du territoire. Nul n'ignore qu'un bon nombre de réfugiés Burundais rencontrent quantités de problèmes au moment de leur retour au Pays natal. Les problèmes auxquels ils se heurtent sont divers. Parmi ces problèmes, il y a celui de l'expropriation de leurs terres cultivables et autres biens, ce qui crée des conflits entre les rapatriés et la population restée sur place. Dans le présent chapitre, nous essayons de voir en long et en large les origines du phénomène migratoire au Burundi ainsi que les problèmes liés au rapatriement au Burundi.

2.1. Les mobiles des départs massifs des Burundais vers les pays limitrophes

2.1.1. L'Afrique coloniale

Avec la colonisation et surtout avec le départ de l'exploitation économique des colonies, les migrations en Afrique prirent une ampleur considérable et changèrent de caractère. Ces phénomènes migratoires observés à l'échelle continentale se sont également fait observés au Burundi. Avant la colonisation, les migrations étaient essentiellement dues aux catastrophes climatiques, aux calamites naturelles, aux guerres etc.

Avec la colonisation berge, le mouvement migratoire au Burundi sera considérablement amplifié sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur. Sur le plan intérieur, il s'agissait des migrations qui se faisaient de région à région et à cela s'ajoute des migrations organisées par la puissance

colonisatrice. Sur le plan extérieur, il s'agissait d'un afflux migratoire des Burundais vers les territoires britanniques pour causes des contraintes économiques et sociopolitiques.

Selon GAHAMA., «*Si l'émigration vers les territoires britanniques prit naissance spontanément vers le début des années vingt, les départs vers le Congo Belge ne commencèrent qu'après 1925 et restèrent faibles, comparés à l'exode vers l'Est Africain*».[18]

Ainsi, nous remarquons qu'à partir 1920 il y a eu un mouvement migratoire des Burundais vers les territoires britanniques et dans ce mouvement, certaines gens quittaient soit définitivement soit temporairement le Rwanda Urundi. Un autre afflux des émigrants fut observé après 1925 vers le Congo belge où les autorités coloniales ont déplaces des Burundais pour aller travailler dans les mines du Katanga et les plantations du Kivu afin d'augmenter la main d'œuvre.

En outre, il faut souligner que le nombre définitif des émigrants était quasiment inconnu car ces derniers ne se munissaient pas d'un passeport.

S'agissant de cette migration, les raisons sont multiples et en grande partie par les nécessités d'ordre économique, sociopolitique et enfin le goût de l'aventure.

Selon le même auteur: *Le premier motif pour les émigrants était sans conteste la recherche de travail pour payer l'impôt. Nous avons vu que la pression fiscale se fit de plus en plus forte suivant la période coloniale, obligeant des gens à s'expatrier.* » [19]

En ce qui concerne des contraintes sociopolitiques, il faut évoquer le poids des corvées coloniales, cultures obligatoires, travaux dits «d'intérêt public» notamment le traçage des routes, construction des hôpitaux, des écoles, des postes,...la punition corporelle ainsi que la détérioration des rapports sociaux et familiaux et toutes ces contraintes incitent les gens à émigrer temporairement.

S'agissant du gout de l'aventure, ce dernier était suscité par une bonne présentation du pays où ils avaient séjourné. Un autre élément était la fierté de parler la langue kiswahili et le port de nouveaux habits qu'ils amenaient et qui leur conféraient un certain prestige. Les départs massifs

[18] GAHAMA, J., Le Burundi sous l'administration belge, KARTHALA, Paris, 2001, p.377.
[19] GAHAMA,J., Op.Cit.p.379

des Burundais vers les pays limitrophes suscitent des conséquences néfastes et fâcheuses dans les familles et dans le pays entier.

Sur le plan social, le départ des hommes laissant sur place leurs femmes qui étaient obligées, en l'absence de leurs maris d'assurer l'organisation familiale, de gérer leurs ménages en l'absence de leurs maris et à être les chefs des familles, de s'acquitter des corvées coloniales, de participer obligatoirement dans différents travaux publics.

Sur le plan économique, ce départ massif paralyser les activités d'ordre économique de façon remarquable en l'occurrence d'une main d'œuvre dans les différentes familles faisait régresser d'une manière considérable la productivité agricole et la famine si fréquente dans les différents coins du pays s'observait comme une menace constante.

2.1.2. Après l'indépendance

Les divisions interethniques et les crises sociopolitiques qui ont secouées le Burundi ont contraint bon nombre de gens à quitter le pays soit définitivement soit temporairement. Certains quittèrent le pays suite à des crises sociopolitiques tout en laissant derrière eux leurs terres cultivables, leurs biens et leurs familles cela dans le but de sauver leur vie. Parmi les crises politiques qu'à connu le Burundi nous citerons entre autres les conflits de 1972 et de 1993 qui ont poussé un grand nombre de gens à s'exiler vers la République unie de Tanzanie et à s'installer dans les différents camps et villages de ce pays, au Rwanda et en République Démocratique du Congo. Pour ce qui nous concerne un particulier est mis sur les réfugiés ayant vécu dans les camps de la Tanzanie et qui ont regagné le pays.

2.2. Les débuts du retour au pays

Bien que bon nombre de voix se sont, depuis longtemps élevées en faveur du rapatriement des réfugiés Burundais installé en Tanzanie, les différents gouvernements qui se sont succédé n'ont Jamais pris en main cette question cela du fait que des troubles intermittents ne permettaient pas d'y penser. Selon le C.N.R.:«*Ce n'est qu'en Janvier 1991, que fut enfin créée par décret loi une*

commission nationale chargée du retour, de l'accueil et de la réintégration des réfugiés Burundais. »[20]

La C.N.R.était composée de 22 membres et disposait d'un secrétariat permanent et de membres repartis en six commissions de travail dont les charges étaient prévues de façon suivante: la gestion, l'accueil et les aides d'urgence, le retour et la réintégration socioprofessionnelle, la réinstallation et le contentieux, l'information et le suivi.

Signalons à toutes fins utiles que la C.N.R. est une Organisation Humanitaire Non Gouvernementale qui a pour mission d'aider et de protéger les personnes contraintes à l'exode dans leurs pays ou à l'étranger en raison d'une guerre ou d'un conflit.

La C.N.R. mène ses programmes dans les différentes provinces du Burundi à savoir: Kirundo, Muyinga, Makamba, Bururi et Bujumbura. Il intervient dans trois domaines à savoir:

• Construction d'infrastructures sociales et maisonnettes;

• Education d'urgences;

• Protection des droits des déplacés

a. Domaine de construction d'infrastructures sociales et maisonnettes

Dans ce domaine, les projets du C.N.R. visent à améliorer les conditions de vie des gens les plus vulnérables notamment les déplacés internes, les rapatriés et les Batwa. Ces projets consistent en la construction, reconstruction et réhabilitation des maisonnettes et accessoires, des infrastructures sociales telles que les écoles, les centres de santé, des adductions d'eau, etc.

b. Domaine d'éducation d'urgence

Depuis la crise de 1993 au Burundi, plusieurs enfants et adolescents se sont vus dans l'impossibilité d'accéder à l'école, soit parce que les écoles étaient détruites ou déjà pleines, soit à cause de la pauvreté ou des difficultés liés au déplacement. La crise a ainsi grandement affecté les infrastructures scolaires, abandonnées ou détruites et bon nombre d'enseignants refusaient de quitter les centres urbains pour aller travailler en milieu eu rural. C'est dans ce contexte et pour

[20] CNR, .Politique générale du rapatriement des réfugiés, Bujumbura, 1991, p.6.

soutenir le système scolaire burundais le Conseil Norvégien pour les Réfugié a mis sur pied le programme TEP au Burundi depuis 1999.Le programme TEP offre un programme de scolarisation accéléré aux enfants et adolescents déplacé, rapatriés ou vulnérables âgé de 9 à14 ans qui n'ont pas pu débuter leur scolarisation, à travers une année d'enseignement. Selon les résultats obtenus à l'examen final, les élèves ont la possibilité de réintégrer le système d'éducation formelle.

c. Domaine de protection des droits des déplacés et rapatriés

Le programme de protéger les déplacés et les rapatriés se base sur la diffusion et la formation sur les principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur pays .Les principes directeurs parlent de personnes déplacés, de leurs besoins, leurs droits, le respect mutuel et des obligations de l'Etat de respecter et de faire respecter ces droits.

Bref, les principes directeurs sont un guide pour les concernés dans la protection des personnes déplacés en général et particulièrement les rapatriés et leurs biens.

Dans le but de protéger les droits des rapatriés, le, C.N.R. organise des ateliers de formation des principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Dans ces ateliers y participent les autorités provinciales, les ONGs tant nationales qu'internationales, des associations et des personnes qui représentent les déplacés et les rapatriés des provinces, les agents promoteurs des principes directeurs sans oublier les mass medias t les organes de presses. L'objectif principal étant de sensibiliser les gens qui travaillent avec et pour les déplacés et les rapatriés pour qu'ils pussent respecter et appliquer les lois égalitaires de ces personnes quand ils prennent des décisions et démarrent les activités.

2.2.1. Les retours massifs

Il y a quelques années on pouvait dire que le rapatriement des réfugiés installés dans les camps de réfugiés en Tanzanie se faisait de façon volontaire. En l'an 2002, un grand nombre des réfugiés burundais se sont mis à regagner spontanément le pays volontairement. Dans la même année, le HCR en coopération avec les Gouvernements Burundais et Tanzanie, a décidé de faciliter les retours des réfugiés en assurant le transport de ces derniers jusqu' à leurs lieux d'origine et en leur faisant bénéficier d'autres services logistiques et d'informations. C'est ainsi que plus de

225.000 réfugiés sont retournés au Burundi entre 2002 et 2005 date à laquelle le HCR a commencé à faciliter leur retour.

Néanmoins, le rapatriement des refugiés burundais tel qu'il est présenté actuellement fait craindre des situations de rapatriements involontaires synonyme de violation des principes d'Asile. Avec l'arrêt des conflits, le respect des droits humains s'est amélioré de façon significative dans la plupart des régions du Burundi. Les refugiés qui s'étaient installés dans les différents camps et les villages de la Tanzanie montraient des inquiétudes face à leur sécurité.

Dans le cadre de ses efforts, pour trouver des solutions durables aux problèmes des refugiés, le HCR a encouragé plusieurs mouvements de rapatriement librement consentis. C'est pour cette raison qu'on admet généralement que le rapatriement volontaire chaque fois qu'il est possible est la meilleur solution à toute situation de réfugiés.

Selon le Rapport du Haut commissariat de Nations pour les Réfugiés: «*le HCR a pour rôle essentiel de garantir, en tant que corolaire du principe de non refoulement, que le caractère volontaire du rapatriement est respecté et qu'aucun réfugié n'est rapatrié contre son gré.*» [21]

Tenant compte de cette citation, nous en déduisons deux termes importants qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la vie psychologique du rapatrié.

En ce qui concerne le principe du non refoulement, aucune personne ne peut être victime de mesures de refoulement à la frontière ou d'expulsion, ou de retour forcé dans un pays où elle a des raisons de craindre la persécutons ou un grave danger en raison d'une guerre civile ou de troubles intérieurs.

Ainsi des troubles psychologiques peuvent se manifester chez les rapatriés qui lors de leur rapatriement forcé ont subi des tortures et des violences dans les différents camps et villages de la République unie de Tanzanie. Et lors de leur arrivée dans les centres d'accueil au Burundi certains d'entre eux ont trouvé que la population restée sur la colline s'était appropriée de leurs terres cultivables et autres biens.

[21] Idem.

En ce qui concerne l'expulsion, le Rapport du Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés suggère ce qui suit:« *l'article 32 de la convention des Nations Unies de 1951 reconnait qu'il peut y avoir des circonstances où l'expulsion d'un réfugié se trouvant régulièrement sur le territoire d'un état contractant est justifiée.*» [22]

Compte tenu de cette citation, nous pouvons affirmer que l'expulsion des réfugiés qui se trouvaient dans les différents camps et villages de Tanzanie était fondée du fait que le Gouvernement du Burundi en collaboration avec la République Unie de Tanzanie t le HCR avançait l'argument comme quoi toutes les conditions nécessaires pour que les réfugiés retournent au pays natal étaient remplies notamment la sécurité qui régnait sur toutes les collines du Pays, la construction des villages pour l'accueil de ces rapatriés, ainsi que l'octroi des vivres et terres cultivables pour ceux qui n'en avaient pas, etc.

Bien que l'expulsion n'ait pas des conséquences aussi graves que le refoulement, elle peut néanmoins mettre le rapatrié dans une situation très difficile et peut avoir des conséquences particulièrement graves sur la vie psychologique du rapatrié et sa famille. Elle peut même l'enfoncer dans une situation de désespoir.

Dans des conditions s difficiles et déplorables, un problème connexe auquel le HCR a été confronté dans ce pays a été que l'on ne pouvait pas contacter les personnes en détention et qu'elles n'avaient pas été informées de la possibilité qu'elles avaient de solliciter l'assistance du HCR. Les conditions de détentions des refugiés burundais en Tanzanie ont également été une source de préoccupation chez la plupart des refugiés installés à l'intérieur des camps. Cette situation a poussé certains à solliciter un rapatriement volontaire, d'autres à chercher l'asile dans d'autre pays et d'autres décidaient de rester dans les camps malgré une vie difficile qu'ils vivaient parce qu'ils craignaient les conflits liés à des litiges fonciers, une fois au Burundi.

De plus, les réfugiés capturés étant à l'extérieure des camps par les policiers Tanzaniens étaient détenus dans des conditions extrêmement dures et parfois inhumaines, certains d'entre eux ont été grièvement torturés et avaient besoins de soins médicaux.

[22] Idem.

Des problèmes liés à la détention et à l'expulsions des refugiés se sont également posés dans le contexte des mouvements irréguliers dans des camps où, faute d'accord entre les gouvernements concernés, il n'a pas été possible de renvoyer les réfugiés vers les pays où ils étaient sensés avoir trouvé protection. Dans ces cas, les réfugiés se sont trouvés devant la perspective d'avoir resté en détentions pendant une durée indéterminée rester à suivre à l'intérieur des camps ou de subir une expulsion vers le pays d'origine.

En plus de cela il importe de signaler que les réfugiés peuvent subir des violences de toutes sortes et qu'ils ont besoin de la sécurité personnelle. A ce titre, le rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dit ce qui suit: «*Bien qu'il appartienne en premier lieu au pays d'asile d'assurer la sécurité des refugiés, le HCR, dans l'exercice de sa fonction de protection internationale, se préoccupe à juste titre de la sécurité personnelle des personnes relevant de son mandat.* »[23]

Mais malgré cela et maintes reprises, il a été observé qu'au cours de la période considérée, les réfugiés burundais ont été victimes d'actes de violences à l'intérieur des camps et dans certains villages d'installation. Dans certains cas, les gardes forestières appelés communément les «Bwanashamba » exécraient des actes de violences et des tortures aux filles et femmes ainsi que les jeunes garçons qui allaient chercher du bois de chauffage dans les forêts.

De plus, en date du 13 novembre 2012 moins de deux semaines après le lancement officiel de l'opération du rapatriement des réfugiés installés en Tanzanie, ont subi des tortures à l'intérieur des camps et ont été rapatriés dans des conditions extrêmement dures et parfois inhumaines et dans la plupart des fois les gardes des camps étaient responsables de ces actes.

En outre, au cours de la période considérée on a assisté à de nouvelles attaques de groupes armés contre les refugiés, ces attaques avaient comme objectifs la recherche des vivres et des médicaments dont les réfugiés bénéficiaires du HCR pour aller nourrir et soigner les rebelles qui étaient installés dans les différentes localités de la République du Burundi. Au cours de ces attaques, plusieurs réfugiés ont été tués, un nombre important ont blessés, et il y en a ceux qui ont été emprisonnés lors des fouilles qui ont suivis.

[23] Idem.

Signalons à toutes fins utiles que suite à ces événements, l'accélération de retour des réfugiés au Burundi s'est déroulée en date du 13 novembre 2012 et moins de deux semaines après le lancement de l'opération effectuée par le Gouvernement du Burundi. Plus de 5138 réfugiés burundais en Tanzanie ont regagné leur pays natal et, selon le HCR en collaboration avec les deux gouvernements tous les réfugiés devraient quitter la Tanzanie à cette date selon l'accord tripartite entre le HCR et les gouvernements Burundais et Tanzanie. Depuis ce lancement officiel des rapatriements volontaires, en 2002, plus d'un million des refugiés sont rentrés dans le pays.

2.2.2. Les procédures du rapatriement des refugiés

Ce mouvement de retour s'est accru avec la mesure du gouvernement Tanzanien de fermer les de réfugiés Burundais sur son territoire. Le gouvernement du Burundi en collaboration avec les agences des Nations Unies notamment le C.N.R. et le HCR se sont investis pour un meilleur retour des réfugiés dans leur pays natal.

En effet, les entretiens menés avec des réfugiés, des représentants des ONGs et des agences humanitaires indiquent clairement que les conditions à l'intérieur des camps sont elles mêmes devenues si difficiles qu'elles incitent les réfugiés regagner leurs collines d'origine. A joutons à tout cela une des difficultés majeurs qui est celle de l'expropriation des terres cultivables et autres biens. Ce qui suscite des conflits fonciers.

Les rapatriés arrivent en convoies, ils sont escortés par des officiels du pays d'asile qui les remettent aux officiel burundais. Arrivé dans le pays, ces derniers reçoivent de l'assistance en vivres et médicaments, l'occupation des maisons qui se trouvent dans des villages de paix. La période de six mois est jugée normale pour attendre les récoltes suivantes tout en supposant que les réfugiés commencent à travailler aussitôt après leur arrivée.

Tableau n°1 : Evaluation des expulsés par points d'entrée: Janvier à Aout 2009

Année 2009	Point d'entrée:Kobero	Point d'entrée:Mishiha	Point d'entrée:Gisuru	Point d'entrée:Makamba	Total
Janvier	45	22	36	104	207
Février	93	56	31	224	404
Mars	87	27	14	243	371
Avril	56	30	45	202	333
Mai	71	32	30	318	441
Juin	116	40	61	580	797
Juillet	30	0	33	400	463
Août	33	0	68	445	551
Tot. Janv-Août 31/08/2009	526	207	318	2516	3567

Avec ce tableau, nous constatons que le nombre des rapatriés qui rentrent en passant par les différents points d'entrée mentionnés ci haut est élevé. Le point d'entrée de Makamba connait un nombre important de rapatriés et c'est par ce point d'entrée que passent les rapatriés de la Commune de Rumonge en province de Rumonge.

Et, après avoir vu ces chiffres, nous nous sommes rendu au chef lieu de la Commune de Rumonge pour chercher l'effectif des rapatriés qu'héberge ladite Commune. Le tableau ci-dessous montre l'effectif des rapatriés rentrés chaque année.

Tableau ^{no2} : Evaluation annuelle des rapatriés en Commune de Rumonge

Année d'arrivée	Effectif des rapatriés par convoie
1999	1880
2000	1200
2001	1968
2002	2548
2003	2714
2004	2664
2005	2528
2006	2989
2007	2187
2008	7054
2009	4564
2010	1814
2011	687
2012	2515
2013	920
Total de 1999-2013	38 229

Source: Donnée fournie par la Commune de Rumonge

Selon les données qui nous étaient fournies par le conseiller de l'Administrateur de la Commune de Rumonge, nous voyons que cette Commune héberge un nombre important des rapatriés qui est de 38.229 rapatriés, soit 3435 rapatriés qui sont expulsés depuis 2012 et 2013.

2.2.3. Les problèmes socio-économiques

Les rapatriés doivent bénéficier de divers droits économiques et sociaux non seulement pour faciliter leur intégration sur place mais encore pour préserver leur dignité humaine et leur fierté.

Au Burundi, la valeur de la terre est inestimable et incontournable. C'est sur elle en effet que repose la vie socio-économique de la grande majorité de la population Burundaise.

La terre est un facteur d'unité et de cohésion sociale: sans terre, on ne vit plus. Etant donné que près de 90% de la population vit de l'agriculture, l'on comprend aisément l'intérêt attaché à la terre. La terre constitue la ressource première dont l'accès et l'utilisation conditionnent la vie. Toute personne tant rapatriée que celle restée sur les collines a besoin d'une étendue de terre cultivable pour la survie de sa famille.

Lorsque le rapatrié ne reçoit pas une assistance en provenance du gouvernement pour scolarisation de ses enfants alors qu'il n'a pas d'emploi ni d'autres moyens pour assurer cette scolarisation, de nombreux problèmes peuvent surgir en ce qui concerne l'avenir de ces enfants.

Désireux de décourager de nouveaux venus c'est-à-dire les rapatriés, les gens resté sur les collines considèrent ces derniers comme des déstabilisateurs et perturbateurs et ils se regardent d'un œil hostile étant donné que le gouvernement via le Ministère de la Solidarité, des Droits de la Personne Humaine et du Genre avait rassuré à ces rapatriés l'octroi des terres cultivables pour ceux qui n'en ont pas mais le gouvernement n' a pas honorer ses engagements et aujourd'hui avec un nombre croissant de rapatriés, les Provinces de Makamba, Bururi et Rumonge demeurent les seuls provinces qui abritent un nombre important des rapatriés.

Dans les Communes de Nyanza-Lac et de Rumonge, la réinstallation des rapatriés sur leurs collines d'origine a demeuré la principale solution durable. Alors que le nombre croissant des rapatriés séjournent temporairement dans les centres d'accueil pour être acheminés chez eux, le HCR en collaboration avec le gouvernement du Burundi a aidé un bon nombre de rapatriés burundais grâce à une combinaison de programmes de soins et de distributions de vivres dans ces centres et de programmes d'autosuffisance dans des régions rurales.

Signalons également que beaucoup de rapatriés n'ont plus de terre ou de relations sur leurs communes d'origine. D'autres reconnaissent encore l'emplacement de leurs terres, mais celles-ci ont été occupées par d'autres personnes qui sont devenues propriétaires.

En conséquence, leur retour sur les collines d'origine n'a pas été possible et une solution de substitution a été mise en place. Selon cette solution, les rapatriés «sans terre et sans références»

de 1972 ont été provisoirement logés dans des centres d'hébergement temporaires puis graduellement réinstallés dans des villages ruraux intègres.

Pour les rapatriés des événements de 1993, la grande majorité d'entre eux retournent sur leurs collines d'origines vu qu'ils y ont conservé des terres, de la famille ou des relations. Ces deux éléments seront de nature à faciliter leur réintégration et à trouver des solutions durables entre le rapatrié et la population restée sur les collines.

Mais il faut signaler que des facteurs politiques, socio-économiques ou environnementaux peuvent empêcher souvent de trouver ou de mettre en œuvre rapidement des solutions durables ou des mesures qui permettraient aux refugiés de se suffire à eux-mêmes. Dans pareilles constances et à la demande du gouvernement de pays d'accueil, le HCR continue à fournir une aide intermédiaire sous forme alimentaires, médicale, etc. Cette aide est octroyée pendant une durée de six mois pour les rapatriés Burundais et comprend la fourniture de vivres, de services médicaux et sanitaires, de vêtements, des matériaux d construction, d'ustensiles de ménage et de services d'enseignement primaire et secondaire. Dans la mesure du possible et pour palier à ce problème, les programmes de soins et d'entretien comportent aussi une formation professionnelle pour des activités génératrices de revenus qui préparent les rapatriés à une vie plus productive et qui favorisent une certaine autosuffisance dans les centres d'accueil ou dans les villages de paix.

2.2.4. Les problèmes de réinstallation

Un autre défi non moins important est celui de la réinstallation des refugiés et cette réinstallation consiste essentielles en l'organisation de l'accès à l'abri et à la terre cultivable pour les rapatriés.

En principe, les rapatriés dont les propriétés et leurs maisons sont encore disponible les récupèrent et s'y installe pacifiquement. Le défi réside dans le fait de trouver des terres cultivables pour ceux qui n'en auraient pas et cela suscite des problèmes sérieux voire des conflits.

Concernant le cadre juridique en rapport avec les rapatriés, des principes sont fixés respectivement par la convention des Nations Unies de 1951 et le protocole de 1967 en rapport avec le statut des refugiés. Aucun gouvernement, inclus le Burundi, n'est censé ignorer ces textes.

C'est dans cette optique que des accords tripartites entre les gouvernements du Burundi, de la République unie de Tanzanie et le HCR ont été signés et partant, une commission technique tripartite chargée d'organiser et de gérer le rapatriement des milliers des Burundais expatriés a été mise sur pied. Pour les déplacés et les rapatriés, une commission nationale de réhabilitation ainsi que des comites d'accueil dont l'une des missions est de veiller à la sécurité de ceux qui rentrent, ont été créés.

De plus, pour résoudre ce genre des conflits liés à des litiges fonciers, le gouvernement du Burundi a mis en place une Commission Nationale des Terres et Autres Biens CNTB par la loi n^0 1 0/18 du 04 mai 2006.Au mos de septembre 2009,cette loi de 2006 a été reversée par la loi n^o 1/17 du septembre 2009.Avec cette révision de ladite loi, le nombre des membres de la commission est de 23 à 50 et les services de la CNTB se sont rapprochés de plus des bénéficiaires. Pour bien accomplir sa tâche, la Commission a mis en place des procédures consensuelles qui remettraient chacun dans ses droits pour une réconciliation et une réinsertion sociale harmonieuse. Dans le règlement de tels conflits, la Commission doit concilier le droit, l'équité et la cohabitation pacifique en vue d contribuer à la consolidation de la paix.

En effet, la Commission a pour mission de connaitre des litiges relatifs aux terres et autres biens opposant les rapatriés et les populations restées en place, à des tiers ou à des services publics ou privés.

La Commission est particulièrement chargée:

•Mettre à jour, en concertation avec les services compétents, l'inventaire des terres de l'Etat, identifier et proposer la récupération de celles qui ont été irrégulièrement acquises;

•Connaitre toutes les affaires lui soumises par les rapatriés en vue de recouvrer leur patrimoine;

•Fournir une assistance technique pour aider les rapatriés à rentrer dans leurs droits;

•Proposer au Ministre compétent, l'attribution de nouvelles terres aux rapatriés qui n'en ont pas. Le Ministre compétent doit s'assurer que les propositions d'attribution qui lui sont faites par la Commission sont diligemment exécutées, et dans tous les cas sans dépasser un mos à partir de la date de leur réception;

• Connaitre des litiges relatifs aux décisions prises par les Commissions antérieures et qui n'auraient pas été réglés;

•Etudier les possibilités et les mobilités de compensation pour les rapatriés qui n'ont pas recouvré leurs terres ou autres biens, ou pour d'autres victimes dont les biens ont été détruits compris les requérants qui s'estimeraient insatisfaits ;

•Régler les litiges pendants relatifs aux décisions prises par les Commissions antérieures.

Bref, la Commission est chargée de régler les litiges relatifs aux terres et autres biens intéressant exclusivement les sinistrés à savoir: la personne physique ou morale notamment le rapatrié, le regroupé ou dispersé, la veuve, l'orphelin ainsi que toute personne qui aurait été spoliée de ses biens du fait des événements tragiques qu'a connu le pays depuis l'indépendance. Signalons également que la compétence matérielle de la Commission se limite exclusivement aux terres et autres biens et par «autres biens» il faut entendre notamment les immeubles, le matériel roulant, les comptes bancaires ainsi que les assurances sociales.

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que le rapatriement des réfugiés se trouvant dans les différents camps de la République unie de Tanzanie a été facile grâce à des accords tripartites entre les deux gouvernements en collaboration avec le HCR. Ces réfugiés sont acheminés vers les frontières où les autorités du pays d'origine les accueillent et les transfèrent vers les collines d'origine si bien sur ils leur est capables de regagner leurs propriétés aisément. Des zones de transit ont été aménagées pour les personnes qui éprouvent des difficultés soit qu'ils ne se souviennent plus de leurs collines d'origine, soit que leurs terres ont été occupées par les populations restées sur place, soit que leur sécurité n'est pas garantie.

A l'instar des déplacés, les rapatriés doivent bénéficier d'une protection, d'une assistance matérielle et morale et dans ce cas nous mettons l'accent sur l'octroi des vivres pendant une période de six mois ainsi que d'autres matériels d'équipement. Or, même si la volonté des refugiés de rentrer chez eux est là, leur accueil par la population restée sur place nécessité une meilleur organisation qui facilitera une acceptation mutuelle entre les rapatriés et la population restée sur place.

En outre, la seule organisation du retour des refugiés à travers les visites dans les différents camps en guise d'une bonne préparation du rapatriement ne suffit pas. En fait pour ben réaliser activement la réintégration tant sociale qu'économique. L'action du rapatriement des réfugiés devrait se baser nécessairement sur une meilleur préparation psychologique des réfugiés et de la population restée sur les collines ainsi que des actons d'information et des campagnes de sensibilisation sur les mécanismes de cohabitation pacifique entre ces groupes.

CHAPITRE III: L'IMAGE DU CORPS ET SES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES

3.0. Introduction

L'être humain est fait d'un corps et d'un esprit. Il est une entité, une unité indivisible qu'il faut prendre comme tel. Autrement dit l'être humain est une unité psychosomatique c'est-à-dire que, ce qui touche le soma touche aussi la psyché. Apres, il entre en relation avec son environnement familial, puis se met en connexion avec la société et il entre en contact ou s'inscrit dans le monde, dans l'univers, le cosmos...etc. Qui, tous, sont en mouvement. Comme eux, l'homme est en mouvement, en lui de la naissance à la mort.

En effet, le corps et la psyché constituent un tout indissociable. Pour dire qu'un traumatisme physique est autant une source d'agressions destructrices qui nous affaiblissent. Les personnes rapatriées ont été en effet traumatisées, tourmentées et maltraitées. Elles sont entrées en conflits avec les populations restées sur les collines face à la spoliation de leurs terres cultivables et autres biens.

3.1. Image de soi

L'homme en générale et la personne rapatriée en particulier a besoin de voisins et d'un environnement social favorable. Le milieu familial et social contribue beaucoup dans le développement psychosocial de toute personne. Il s'agit en effet, des interactions conscientes et des relations plus ou moins inconscientes qui s'établissent entre l'individu et les autres membres de la société. Dans notre cas, il s'agit des relations qui s'établissent entre la population restée sur la colline et les rapatriés venus de la Tanzanie.

Cela implique, chez la personne rapatriée, l'intériorisation progressive de la situation sociale en l'occurrence les opinions et les jugements d'autrui portés sur elle par la population restée sur place, ce qui contribue directement à la représentation qu'elle se fait d'elle-même.

A ce sujet, MAISONNEUVE s'exprime en ces termes:«*L'image de nous-mêmes est fortement influencée par la façon dont nous nous imaginons que les autres nous perçoivent.* »[24]

Dans ce cas, on s'attend à ce que l'image que la personne rapatrié se fait d'elle-même et celle qu'autrui porte sur lui soient en corrélation positive et l'image de soi ainsi formée va déterminer le degré de son intégration sociale. Mais parmi les rapatriés qui ont regagné le pays, il y en a ceux qui ont été rapatriés par leur propre volonté et d'autres qui ont contraint à retourner dans le pays contre leur gré.

En plus des tortures qu'ils ont subies dans les différents camps et villages de Tanzanie lors de leur rapatriement forcé, ils ont trouvé que la population restée sur place s'était approprié des terres cultivables, dans ce cas, chacun de deux va se faire une idée dans son vécu qui influe sur son comportement. A ce propos, les précisions et les éclaircissements apportés par BIT sont plus complète:*«L'image de soi est une composite que chacun se fait de son identité psychologique et sociale, et qui peut en retour influe sur son comportement. Cette idée comprend la conscience de son propre corps et la manière dont il répond ou non aux besoins de la personne, la conscience de ce que l'on peut, de ce qui plaît ou déplaît et la manière dont on établit le rapport avec l'autrui et dont autrui nous perçoit.*»[25]

De cela, nous trouvons que l'image du corps et l'image de soi sont intimement liés et indivisible et s'influencent mutuellement. Donc, nous voyons de toute évidence que l'être humain est une unité psychologique, qu'il faut prendre comme tel, en d'autres termes, tout ce qui touche le corps touche directement la psyché. Autrement dit comme nous l'avons signalé ci-haut que la plupart des rapatriés ont subi des tortures lors de leur rapatriement forcé et ils ont trouvé que les populations restées sur place se sont appropriées de leurs biens.

3.2. La configuration corporelle et la conscience de soi

Le corps joue un rôle important et primordial dans la prise de conscience de tout individu. Ainsi dans la vie de tous les jours, tout ce que l'individu possède d'inné et tout ce qu'il acquiert au cours de sa vie s'inscrit dans son corps comme sur une bande enregistrée avec des images et sons.

[24] MAISONNEUVE., Introduction à la psychosociologie, Paris, PUF, 1973, p.41.
[25] Idem.

Le corps conserve entre autres la mémoire des chocs, qu'ils soient physique ou psychique. Par exemple, les chocs physique sont directs et font mal au corps. Dans ce cas, le cerveau enregistre la souffrance du corps et l'émotion qui s'en suit et tout s'inscrit dans notre conscient psychique. En philosophie existentialiste, le corps a une importance considérable dans la prise de conscience de tout être humain ou de tout individu.

De ce qui vient d'être dit, l'image du corps peut être décrite comme: «*La représentation de son propre aperçu de l'intérieur par le sens proprioceptif.*»[26]

Donc, la connaissance de soi vécue de l'intérieur ne peut pas avoir lieu qu'en présence du corps. Par ailleurs: «*Le corps est l'infrastructure de la conscience sur le plan de l'en soi (notre être dans le monde), il est la manière implicite de tous les phénomènes de la psyché.* »[27]

De plus *le problème du corps et son rapport avec la conscience est souvent obscure par le fait qu'on pose de prime abord le corps comme une certaine chose ayant ses lois propres et susceptible d'être définie du dehors, alors qu'on attient la conscience par le type d'intuition intime qui lui est propre.* »[34]

Nous pouvons donc dire que nous prenons conscience de notre vie psychique par des sensations corporelles. Suite aux traumatismes et aux menaces que subissent les rapatriés, ces derniers revivent des scènes passées.

En effet, «*l'image du corps n'a de sens que si elle est vraiment une image. C'est à dire autre chose que les simples résidus de sensations et des impressions cinesthésiques. L'image du corps véhicule une information qu'un individu transmet directement à propos de lui-même.*»[35]

En ce qui concerne les comportements de nos organes, non seulement un organe réagit à une émotion, mais la réaction d'un organe induit certains de nos comportements. Donc les chocs émotionnels négatifs tels que la peur, la tension, le sert

Ess, la frustration, la colère, la revendication, la culpabilisation, transitent par le cerveau qui répercute l'information et les organes sont un excellent réceptacle.

[26]DROPSY., Vivre dans son corps, Paris, Episode, 1973, p.42.
[27] FRORIVAL.G., et al. Qu'est-ce que l'homme, Bruxelles, Faculté Universitaire, Saint Louis, 1982, p.119.

Nous comprenons en effet que l'image du corps véhicule une information sociale. Une information qu'un individu transmet directement à propos de lui-même .De plus cet individu doit prendre conscience de ses évaluations, de ses rythmes qui s'imposent, des mouvements qui s'impriment, des interconnexions qui font un corps vivant, c'est apprendre à se connaitre et à prendre soins de soi afin de traverser la vie en meilleur harmonie.

Pour le cas des rapatriés vivant des conditions socio-économiques précaires, la déconsidération est souvent considérée comme un facteur d'isolement ressenti de manière négative par ces sujets. Ces derniers doivent nécessairement négocier avec leur corps et leur psychisme lorsqu'ils entrent en contact avec le monde extérieur, un monde composé par l'entourage des populations restées sur place.

3.3. Le vécu corporel chez la personne rapatrié

Les personnes rapatriés sont tourmentées ici et là par des sentiments d'infériorités, d'isolement et d'insécurité. Les causes de tels sentiments sont en relation avec la conscience qu'elles ont de leur corps. En effet, étant donné que le cerveau est le moteur principal de tout le corps, celui-ci commande tous les autres organes du corps, dans ce cas nous affirmons que le corps écoute. Le cerveau étant le lien indissociable entre le corps et l'esprit, il commande tout, reçoit, transmet et mémorise. Il permet de penser, d'imaginer, de créer, de parler et de marcher. Celui ci décide si nous devons être heureux ou malheureux en fonction des circonstances, si nous devons rire ou pleurer, être actifs ou inactifs. Le cerveau est le relai entre notre rapport au cosmos et la réalité.

Cela revient à dire que le corps est le support essentiel de l'identification dans la double articulation qui le lie au sujet qui le sert comme sien et à l'entourage qui le reconnait comme représentant de l'individu.

En effet:« *Le vécu corporel est dans l'état de santé, un vécu d'harmonie et de fonctionnement satisfait et/ou au contraire dans la maladie ou le malaise par exemple névrotique ou psychotique, une source d'angoisse et de mise en cause de soi même.* »[28]

[28] PELICIER.V et al. Univers de psychologie, v7, Paris, Lidis, 1961, p.28.

Pour notre sujet de recherche, nous signalons que le vécu corporel des rapatriés s'inscrit dans le cadre d'une source d'angoisse et de cause de soi même par des conditions de vie très difficiles et pénibles qu'ils avaient depuis leur rapatriement forcé jusqu'aujourd'hui.

S'agissant du vécu global d'harmonie et de fonctionnement satisfaisant, le vécu corporel des rapatriés n'est pas satisfaisant du fait que l'image corporelle présente n'est pas celle voulue par l'individu or le cerveau et l'ensemble de l'organisme doivent communiquer entre eux.

La moindre information, circonstance ou événements met en œuvre tout le système nerveux de communication qui fonctionne comme un réseau de communication.

3.4. Identité social, facteur d'intégration

Dans toute société, chaque individu a sa propre identité sociale qui le caractérise et lui permet d'occuper une place particulière et d'entretenir des relations harmonieuses avec l'entourage. Donc, chaque personne s'actualise et toute personne est capable d'entrer en communication avec d'autres et d'établir de saines relations interpersonnelles.

D'après FISCHER., l'identité:*«(...) exprime la résultante des interactions complexes entre l'individu, les autres et la société. Elle s'échafaude comme une construction représentative dans son rapport à l'autre et à la société»*[29]

Donc, l'identité sociale se construit dans un travail continuel où s'équilibrent les réels, les images internes et les diverses instances de la personnalité de l'individu.

De plus, l'individu est considéré dans son ensemble comme un être social, nous en déduisons que le social est un élément indispensable de notre identité et est investi en fonction de nos caractéristiques individuelles. C'est ce qu'affirme FISCHER., quand il dit que: *La dimension sociale de l'identité est donc bien autre chose qu'une réalité extérieure à nous, simple objet de nos projections, de nos attitudes ou de nos opinions: elle est le tissus qui nourrit nos désirs et nos valeurs et les transforme en un système consistant.* »[38]

[29] FISCHER. G-N. Op. Cit, p.165.

Nous voyons que l'identité est une sorte d'interaction entre le social et l'individu et elle comporte deux côtés essentiels qui sont les caractéristiques individuelles que quelqu'un s'attribue et qui lui permet de se montrer ce qu'il est, et enfin le côté social qui est en rapport direct avec les normes de la société.

Ajoutons également que tout être humain naît et grandit dans une famille et dans une société et cette dernière inculque à chaque individu certain caractéristique pour lui faire un être responsable.

Selon Auguste Comte cité par FISCHER. «*L'homme est aussi façonné par la société dans laquelle il se trouve. Désormais, il ne s'agit plus d'un homme isolé, mais d'un homme enraciné dans un groupe, plus ou moins organisé, qui sera l'objet de la nouvelle sociologie.*» [30]

Donc, pour qu'il y ait une meilleure intégration des rapatriés sur les collines d'origine et dans les villages de paix, il devrait y avoir un lien social favorable entre les rapatriés et les populations restées sur place. En effet, le lien social caractérise à la fois la façon d'être de tout être humain et les modalités d'expression qui l'accompagnent. De plus le lien social est considéré comme un support qui permet d'établir une liaison avec les autres et l'environnement favorise une meilleure communication et d'établir des bonnes relations. D'ailleurs, tout individu dans les conditions normales se trouve relié d'une quelconque manière à autrui, parents, frères, institutions, groupes,...etc. Ici nous mettons l'accent sur l'existence d'un lien social favorable entre les rapatriés et les populations restées sur les collines.

L'identité sociale détermine qui nous sommes dans la communauté et constitue l'élément moteur de notre intégration sociale au sein de différents groupes d'appartenance. Tout élément constitutif de l'identité agit directement sur notre intégration social et même la fonde et la construit.

Les personnes rapatriés dans notre société en général et particulièrement en commune de Rumonge et Nyanza lac surtout celles qui ont été expulsées par force des camps et différents villages de la République Unie de Tanzanie, sont désignées parfois par la population restée sur les collines par le concept d'«Abayuweni» pour signifier les aides en vivres et autres matériels d'

[30] FISCHER. G-N. Op.Cit, p. 185.

équipement dont les rapatriés bénéficient périodiquement sur une durée de six mois, ce qui veut dire en d'autres termes que ceux derniers ne vivent que de l'aide du HCR.

Signalons en effet que ces aides en vivres ainsi que l'occupation des maisons construites dans les différents villages de paix par les rapatriés créent des tensions sans oublier le refroidissement des relatons entre les rapatriés et les populations restées sur place, autrement dit ces derniers conçoivent d'une manière négative l'arrivée des rapatriés, surtout ceux expulsés.

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

4.0. Introduction

En sciences humaines et sociales, lorsqu'on entreprend la réalisation d'un travail de recherche, c'est qu'il y a un problème, une question à laquelle le chercheur veut répondre et des objectifs à atteindre. C'est pour cette raison qu'une méthodologie s'impose. C'est dans cette optique que le présent chapitre est consacré à la problématique, aux objectifs de la recherche ainsi qu'à la méthodologie de notre travail, l'univers ou la population d'enquête, le terrain d'enquête et l'instrument de la récolte des données.

4.1. Problématique

Depuis son indépendance, le Burundi a connu des événements tragiques qui ont provoqué des déplacements massifs des populations, tant à l'extérieure du pays, essentiellement vers les pays limitrophes. A cet effet, les propriétés foncières et autres biens, ont été spoliées par les voisins ou les populations restées sur les collines, soit réattribuées par les autorités administratives. Cette situation a généré de nombreux litiges.

Ces rapatriés sont classés en deux catégories: la première catégorie est constituée par des réfugiés de longue date, exilés suite aux événements de 1972,tandis que la deuxième catégorie comprend les réfugiés de date récente, ceux ayant quitté le pays suite à la crise politique qu' a connu le pays dès 1993.En effet, cette dernière catégorie ne pose pas beaucoup de problèmes. En principe, tous les réfugiés de récente date regagnent leurs propretés à leur retour, sauf quelques rares exceptions qui peuvent, pour une raison ou une autre, demander leur réintégration sur une nouvelle propriété.

Par contre, la majorité des réfugiés de longue date c'est-à-dire ceux de 1972 accèdent difficilement à leurs anciennes propriétés: soit que ces propretés ont été partagés entre les membres de la famille resté sur place, soit qu'elles ont été reprises par l'Etat pour les redistribuer à d'autres citoyens. Il y en a d'autres qui ont été réquisitionnées à des fins d'intérêt public comme les projets de développement en l'occurrence la construction des établissements scolaires, des hôpitaux, des stades et autres.

D'aucuns pourraient alors s'interroger sur les conséquences néfastes d'un si important mouvement de retour de réfugiés Burundais et de déplacés internes, surtout quand beaucoup d'entre eux ont quelque chose à réclamer. Au Burundi, la question des rapatriés qui réclament leurs terres se pose doublement: il y a d'une part les réfugiés qui rentrent de l'exil et qui s'interrogent sur la possibilité de récupération de leurs anciennes terres, et d'autre part, il y a les détenteurs ou occupant actuels de ces terres qui sont là depuis plus de 35 ans, et qui se demandent ce qu'il s deviendraient s'ils étaient amenés à perdre ces terres. C'est là l'origine des conflits parfois ouverts qui peuvent engendrer de la violence à tout moment entre les rapatriés et les populations restées sur place.

Comme on l'a constaté lors de leur arrivée au Burundi précisément en province de Makamba dans les centres d'accueil, il y a parmi les rapatriés ceux qui sont fière de regagner le pays natal et d'autres qui ont été contraints de quitter involontairement les camps des refugiés en Tanzanie où ils étaient installés. Parmi ces expulsés l y en a ceux qui disent qu'ils ne se souviennent plus de leurs collines d'origines surtout ceux de 1972 et d'autres qui montrent leurs inquiétudes en rapport avec l'expropriation de leurs propriétés par les populations restées sur place, ce qui soulève des dilemmes chez les rapatriés et suscitent aussi des conflits fonciers liés aux problèmes des rapatriés et des résidents.

Selon l'origine et la nature de ces conflits, nous distinguons d'une part, les conflits fonciers liés aux problèmes des rapatrié eux-mêmes tels que les conflits liés aux occupations des terres par les infrastructures de l'Etat, par les tiers et par les déplacés. Par ailleurs il y a les problèmes liés à l'accaparement des terres domaniales, d'autre part il y a aussi les conflits dits classiques tels que : les conflits relatifs aux paysannats, les occupations des terres par les sociétés publiques, les transactions irrégulières, les conflits de limites de parcelles, les conflits liés à l'héritage des terres, les problèmes des terres et autres biens.

En effet, les problèmes des rapatriés Burundais liés à des conflits sont nés avec divisions et les massacres qui ont secoué notre pays notamment la crise sociopolitique de 1972 et la crise d'octobre de 1993, avec cette dernière, le nombre de refugiés Burundais a augmenté d'une façon considérable.

Ainsi le fait d'être refugié est loin de laisser indifférent n'importe quel individu quant à son avenir et suscite des conflits intrapersonnels et interpersonnels. Qu'on le veuille ou non chaque individu quel qu'il soit, quel que soit son statut social, économique sa propre façon de se percevoir par rapport à autrui et au monde qui l'entoure.

Le fait d'être en exil sans oublier les conditions les plus pénibles de vivre à l'intérieur des camps de réfugié ont des incidences négatives sur l'état psychologique, sociologique et économique de ceux-ci. Dans son intimité profonde, il y a la vie nostalgique des exilés, c'est-à-dire un état de dépérissement et de longueur dû au fait qu'il est contraint de vivre misérablement en exil ou d'être expulsé par force. La peur créée par le fait d'être interdit d'occuper volontairement leurs terres cultivables et de vivre en dehors de leur mère patrie engendre des conflits intrapsychiques, des tensions, des perturbations, des rupture...etc.

Or, La crise est le lieu de conflit, de l'ambiguïté, des ruptures profondes, de l'irresponsabilité du temps, de l'appropriation de nouveaux systèmes. »[31]

Pour les inciter davantage à regagner leur pays, des missions de sensibilisation au retour, des voyages et des visites par les différentes autorités du pays ont été menés depuis 1989 dans les différents camps des refugiés. Ces voyages et visites ont été effectués par les membres du Gouvernement en collaboration avec les agences de l'ONU telles que le HCR et le C.N.R.Le but primordial était de leur décrire la situation sociopolitique qui prévalait dans le pays et de leur parler de la volonté politique envisagée en matière de leur rapatriement en l'occurrence la construction des villages de paix destinés à ces rapatriés et l'octroi de terres cultivables pour ceux qui n'en avaient pas.

Ajoutons que parmi les populations restées sur les collines, il y en a celles qui n'étaient pas contentes du retour des réfugiés et concevaient négativement l'image des rapatriés et les considéraient comme des personnes perturbateurs de leur vie sociale du fait que ces populations ont accaparé les propriétés et autres biens des rapatriés. Ainsi face à cette attitude de ces populations trouvées sur place les rapatriés éprouvent des problèmes relationnels et matériels qui les perturbent.

[31] LORENZO, J.H., al. La crise du XX^{ème} Siècle, Paris, Economica, 1980, p.1.

Ici bon nombre de questions surgissent entre les rapatriés de Tanzanie et les populations restées sur les collines qui feront l'objet de notre étude:

• La façon dont les rapatriés Burundais se sentent et la manière dont ceux-ci sont accueillis par les populations restées sur les collines d'origine contribuent elles à la consolidation d'une paix durable.

•Le fait que les populations restées sur les collines s'approprient les propriétés et autres biens des rapatriés favorisent-t-il une cohabitation sociale ?

Notre travail essaie de répondre à toutes ces questions. Depuis que les rapatriés de Tanzanie ont commencé à regagner le pays, des lamentations et problèmes sociaux liés à des litiges fonciers se multiplient au jour le jour. Une autre chose déplorable c'est l'inertie du gouvernement du Burundi face au retour des aides vivrières d'urgences ainsi que la mauvaise gestion des ressources disponibles.

Ceci nous montre que le problème du rapatriement est un sujet controversé comme cela est reporté par les medias. L'observation de tout ce qui se passe autour de nous et dans les différents villages de paix nous montre que les rapatriés vivent dans des conditions difficiles.

C'est pour cette raison que nous avons voulu faire une recherche scientifique sur le sujet portant sur: *Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé*» afin de découvrir et examiner certaines difficultés existant entre les rapatriés et les populations restées sur les collines.

A la lumière de ce qui vient d'être dit ci haut, il subsiste quelques interrogations sur le plan psychosocial au niveau des personnes rapatriées et ces interrogations revêtent une importance particulière. Signalons en effet que sur le plan psychologique, pour le vécu d'une personne rapatriée, ce qui nous préoccupe dans le présent travail est d'analyser la relation entre l'impact du rapatriement forcé et le vécu d'une personne rapatriée de force.

Mais, à cette question fondamentale, il se pose d'autres interrogations spécifiques comme:

• Comment la personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé en situation de spoliation de sa propriété se voit-elle et réagit-elle lorsqu'elle est amenée à vivre avec la population resté en place ?

•Quel est le vécu actuel d'une personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé dans ses relations avec autrui ?

•Quelles sont les difficultés d'adaptation psychosociale d'une personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé ?

•Comment ces personnes rapatriées sont- elles perçues par la population restée sur place ?

•Quelles sont les relations qui s'établissent entre les rapatriés et la population restée en place ?

•Quelles sont les perspectives d'avenir des personnes rapatriées ayant subi un rapatriement forcé ?

En effet, toutes ces questions peuvent se résumer en trois questions principales à savoir:

- Quel est le vécu psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement ?

-Quelles sont les difficultés d'adaptation sociale d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé ?

-Quelles sont les perspectives d'avenir des personnes rapatriées ayant subi un rapatriement forcé ?

4.2. Objectif de recherche

4.2.1. Objectif général

Notre objectif général consiste à étudier *«le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé ».*

4.2.2. Objectifs spécifiques

1. Découvrir le vécu psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé dans ses relations avec l'entourage.

2. Montrer les difficultés d'adaptation sociale d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.

3. Dégager les perspectives d'avenir d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.

4.3. Démarche méthodologique et technique de recherche

4.3.1. Méthode qualitative

Au cours de notre travail, nous avons opté pour la méthode qualitative et plus précisément l'étude de cas. Puisque nous avons affaire à une étude monographique par laquelle nous arriverons à l'étude des cas ayant rencontrée des difficultés lorsqu'ils ont affaire à la population restée sur les collines face à l'organisation de leurs propriétés et autres biens.

Selon LAGACHE., «*Par étude de cas, le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les faire s'exprimer, à se représenter leur vie et leur conduire, à la faveur de l'observation et de l'interprétation compréhensive des comportements considérés comme significatifs et expressifs*»[32]

A cela, nous pouvons dire qu'une méthode est un procède régulier, explicite et reproductible, une suite d'étapes intellectuelles et de règles opératoires à suivre pour résoudre un problème. Pour essayer de résoudre notre problème, nous avons adopté une approche qualitative. Etant donné que les méthodes d'analyse de contenu, d'entretien peuvent être appliquées à n'importe quelle recherche.

La recherche qualitative fondée sur la démarche hypothético-déductive s'impose souvent implicitement dans ces approches qualitatives.

Signalons en effet que ce type d'analyse revient finalement à utiliser les données recueillies à l'aide des entretiens effectués auprès des personnes concernées par l'enquête. De plus, l'analyse qualitative vise à recueillir et à traiter la qualité de l'information et reposent des principalement sur la construction de catégories d'analyse théoriques permettant de repérer des énonces significatifs même lorsque leur apparition dans un corpus est minimale voire unique. Il faut que l'absence d'apparition d'un énonce ou une «non- réponse» est un élément qui a un sens et qui mérite d'être analysé et interprète comme une réponse de plein droit. Ajoutons aussi que les

[32] LAGACHE, D., L'Unité de la psychologie, Paris, PUF, 1979, p.33.

méthodes qualitative visent à développer des théories de portée moyenne, à partir des résultats de l'enquête à la place des hypothèses énoncées qui, le plus souvent, influence et limitent la perception et l'interprétation de l'enquêteur.

Le choix de cette méthode revêt un caractère important du fait qu'un accent particulier est mis sur les échanges et interactions, sur les normes tacites qui règlent la communication et sur le sens que le sujet attribue à sa situation sociale. Dans le même ordre d'idée, nous avons donc été en contact avec les rapatriés et les populations restées sur les collines en vue de découvrir les problèmes qui se posent entre ces derniers et d'arriver à des solutions viables.

4.3.2. Technique de récolte des données

Dans la recherche en sciences humaines et sociales, il existe plusieurs techniques de récolte d'informations notamment l'interview, l'observation, le recours à des questionnaires et l'étude documentaires. En effet, dans toutes ces techniques, il appartient au chercheur de choisir une technique qui convient pour sa recherche laquelle technique lui permettra de récolter suffisamment d'information fiables. C'est ainsi que, pour le cas qui nous concerne, nous avons choisi l'entretien semi directif.

4.3.2.1. Enquête par entretien semi- directif ou l'interview

A ce sujet, MAYER et OUELLET affirment que:«*L'interview est une technique d'observation qui comporte l'utilisation des questions plus ou moins directes à un informateur rencontré fortuitement ou choisi en fonction des critères préalablement choisi. Le but est de recueillir des données essentielles sur une question, d'analyser l'informateur comme représentant d'un milieu particulier ou de connaître sa personnalité ou sa conduite.* »[42]

De cette citation, nous remarquons ici que l'entretien est une méthode d'investigation scientifique utilisant le langage verbal afin de recueillir des informations en relation avec le thème central de la recherche.

C'est donc le face à face entre deux personnes, c'est-à-dire entre l'interviewer et l'interviewé dont l'une transmet une information intime à l'autre qui l'écoute attentivement. C'est également une forme d'interaction humaine.

De plus, l'interview au sens commun du terme prend une signification très restrictive, et par ailleurs non univoque. L'interview qui constitue une méthode de recueil d'information. L'interview porte également et parfois de façon prioritaire sur des faits objectifs et celle-ci peut être libre dans la mesure où l'interviewer s'abstient de poser des questions visant à réorienter l'entretien semi dirigée dans la mesure où l'interviewer prévoit quelques questions à poser à l'interviewé en guise de point de repère et elle sera dirigée lorsque le discours de la personne interviewée constitue exclusivement la réponse à des questions préparées à l'avance et planifiées dans un ordre précis. Pour ce qui concerne notre travail, nous avons privilégie l'entretien semi-dirigée afin d'arriver aux résultats escomptés.

D'après DE KETELE et ROEGIERS.,:«*L'interview est une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en regard des objectifs du recueil d'informations.*»[33]

Cette méthode a été privilégié dans notre travail parce que les effets recherchés se situent davantage au niveau des interactions entre différentes personnes et comme toute méthode de recueil d'information, les fins visées peuvent être très diverses et doivent avoir été définies.

4.4. Population d'enquête

Dans les recherches en sciences sociales et d'autres, tout travail se porte sur une population cible, c'est-à-dire concernée par les objectifs à atteindre. Comme le signale RONGERE: *On appelle «univers» ou «population» le nombre total des «unités» ou «individus» qui peuvent entre dans le champ de l'enquête.*» [34]

Ainsi par univers d'enquête, MUCCHIELLI dit ceci:«*L'univers d'enquête est l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête*»[35]

L'univers de notre enquête est constitué par les personnes rapatriées visées par la recherche.

[33] DE KETELE,J.M et ROEGIES,X., Méthodologie du rcueil d'informations:Fondements d'observation,de questionnaire ,d'interviews et d'études de documents,3ème Edition,Paris,Bruxelles,1996,p.20.
[34] RONGERE,P., Méthode des sciences sociales,Paris,Dalloz,1971,p.6.
[35] MUCCHIELLI,R.,Le questionnaire dans l'enquête psychosociale:connaissance du problème,Paris,ESF,1973,p.16.

BADIN précise encore à propos de la population d'enquête, qu'il est difficile voire impossible de travailler sur tous les sujets concernés par une recherche à la manière suivante: *Il est rare qu'une enquête puisse être menée auprès de l'ensemble de la population que l'on désire étudier»*[36]

Notre sujet porte sur le vécu psychosocial que les personnes rapatriées ayant subi un rapatriement forcé se font d'elles- mêmes .Toutefois, nous n'avons pas approché tous les rapatriés qui ont été expulsés de différents camps.

4.5. Terrain de recherche

Notre sujet de recherche est *«Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé»*.Pour cette étude nous avons jugé bon de mener notre étude auprès des rapatriés ayant subi un rapatriement forcé. Nous avons effectué notre étude dans la zone de kizuka, Commune Rumonge en Province de Rumonge.

En effet, la commune de Rumonge couvre d'une part de basse plaine qui s'étend le long du lac Tanganyika, de la rivière Nyengwe au sud, elle est limitée au Nord par la Commune Muhuta, au sud par la Commune Nyanza-Lac (province Makamba) à l'Ouest par le lac Tanganyika, au Nord par la Commune Burambi, à l'Est par les Communes Buyengero et Bururiet au sud par la commune Vyanda.

Dans cette Commune, le palmier à l'huile est la culture la plus commercialisée mais nous signalons que les cultures vivrières s'adaptent très bien à la région à savoir le manioc, le haricot, le riz, etc. Le café arabica cultivé dans la partie du Mumirwa occupe aussi une place non négligeable parmi les cultures.

Quelques activités artisanales relativement peu développées sont notamment la pêche

Coutumière, industrielle et artisanale dans le lac Tanganyika, la maçonnerie et la menuiserie. Dans cette commune sont implantées les usines à savon de lessive et de traitement de l'huile de palme. L'accès à la terre est indispensable pour la population de la Commune de Rumonge du fait que la grande majorité de cette population vit de l'agriculture.

[36] BADIN,P.,La psychologie de la vie sociale,les aspects psychosociaux de la personne,Paris,Centurion,1977,p.49.

4.6. La préenquête

Dans un travail de recherche, la préenquête est une phase d'une importance capitale surtout en sciences humaines et sociales où l'arrivée sur le terrain réserve au chercheur parfois des surprises. La pré enquête habitue en quelque sorte le chercheur au terrain d'enquête comme le signale BOUDON: *«La pré enquête consiste en une reconnaissance du terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues comme le disait BACON de ses prénotions de manière à faire apparaitre des facteurs ou variables explicatives qu'il recherche.* [37]

PINTO et GRAWITZ, signalent que : «*il convient d'insister sur la nécessite d'une préenquête approfondie, c'est-à-dire d'un essai d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de roder le questionnaire et de mieux rendre compte des difficultés.*»[38]

Ainsi, l'étape de la préenquête permet au chercheur de se familiariser avec le terrain d'enquête, de tester son instrument de collecte des données, de vérifier la pertinence des objectifs de sa recherche, de découvrir des nouvelles réalités relatives à sa recherche afin de se débarrasser des idées préconçues.

Notre préenquête a été effectuée au mois de mai 2014.Elle a porté sur quatre rapatriés, réfugiés en Tanzanie depuis les événements tragiques de 1972 et la crise politique d'octobre de 1993 et qui ont regagné le pays natal tous en 2012.

Mais, il devient nécessaire de mettre en lumière la procédure que nous avons empruntée pour faire le choix des sujets qui ont fait l'objet de notre préenquête.

Il y a eu le choix des rapatriés à travers leurs listes se trouvant dans la commune de Rumonge parce que tous les réfugiés qui rentrent passent la commune pour se faire enregistrer dans les registres des rapatriés. Sur cette liste figure absolument la date de départ vers le pays d'asile, la date d'arrivée au pays natal, la colline d'origine, la commune et la Province, les parents du rapatrié, son état civil sans oublier son nom et son prénom et le nombre d'enfants.

En analysant bien la liste, nous avons choisi des rapatriés répondant à nos critères de recherche c'est-à-dire ceux de 1972 et de 1993.Précisions en effet que notre préenquête s'est déroulée le 24

[37] BOUDON,R.,Les methods en sociologie,Paris,PUF,1969,p.33.
[38] PINTO, R et GRAWITZ.M., Méthodes des sciences sociales, Tome2, Paris, Dalloz, 1971, p.56.

mai 2014 pour prendre fin le 26 mai 2014.Apres le choix de ces sujets, nous avons approché les chefs de collines de la zone de kizuka lesquels nous ont conduit chez les domiciles des rapatriés qui figuraient sur la liste et habitant sa zone.

En entrant en contact, nous disions à notre sujet de la préenquête l'objet de la visite et nous lui signalons le rôle et l'utilité de l'appareil enregistreur que nous portions et, ceci, dans le but de gagner la confiance ce qui nous a permis de recueillir des informations fiables afin de bien tester notre guide d'entretien et de bien voir la pertinence de nos objectifs de recherche. Ainsi, nous avons présenté ces quatre rapatriés sous les sobriques de «NT»,«HA»,«IM» et «NI» .

Ainsi, après avoir analysé les résultats de notre préenquête, nous avons jugé bon qu'il était nécessaire d'ajouter un item concernant l'estime d'une personne rapatriée forcement et la valeur sociale que lui réserve l'entourage. Considérant que cette notion d'estime de soi occupe une place primordiale dans la détermination de l'image de soi, nous l'avons introduite dans notre guide d'entretien et nous avons procédé au remplacement du sous- thème n°1 du thème I par un sous-thème libellé ainsi:

En Kirundi:«*Ku bwawe, umaze kuba wirukanwe mu nkambi ku nguvu bivanye n'uko bugaye nkambi, n'igiki cabakozeko cane*»

Ce qui veut dire:«*D'après toi, après avoir été expulsé du camp par force suite à sa fermeture, qu'est ce qui t'a plus touché?*».Et le sous- thème n°4 du thème II libellé ainsi:

En kirundi:«*Ni iyihe migenderanire ufitaniye n'izindi mpungutsi ?*»

Ce qui ce qui veut dire: *Quelles relations avez- vous avec les autres rapatriés ?*» a été remplacé par un autre sous- thème libellé de sorte:

En kirundi:«*Ni iyihe migenderanire ufitaniye n'abandi kuva aho bamenyeye ko wavuye mu nkambi ku nguvu ?*»

Ce qui se traduit: *Quelles sont les relations que tu entretiens avec les autres depuis qu'ils ont appris que tu as quitté le camp par force?*»

Apres avoir bien analysé et interprété les données de la préenquête nous avons pu conclure que les informations récoltées étaient de nature à nous permettre d'atteindre nos objectifs de recherche.

4.7. Technique du choix des enquêtés

Nul n'ignore que les événements de 1972 et la crise politique d'octobre 1993 ont entrainé le départ massif des Burundais vers les pays limitrophes en l'occurrence la République Unie de Tanzanie. Il serait difficile, voire impossible de travailler avec tous sujets concernés par notre recherche. Raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à quelques cas en guise d'échantillon.

A ce sujet GHIGLIONE et MATALON précise qu':*«il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population, c'est-à-dire en interroger tous les membres: ce serait si couteux que c'est pratiquement impossible.»*[39]

Concernant notre recherche, l'univers d'enquête est constitué par les rapatriés de la commune de Rumonge en Province de Rumonge. Ce sont les réfugiés récemment rapatriés par force en 2012 avec la décision de fermer les camps des réfugiés.

En effet, comme nous l'avons déjà souligné, notre étude se voulait qualitative. Nous avons donc choisi une approche s'inscrivant dans l'ordre des méthodes qualitatives ou étude de cas. Pour ROBERT, l'étude de cas:*«(...) connaît deux applications: elle peut servir à accroitre la connaissance qu'on a (...), elle porte exhaustivement sur des cas problèmes ou des cas cliniques. Par ailleurs, c'est la seule méthode à laquelle il soit possible de recourir.»*[40]

Ainsi, pour notre étude, nous n'avons pas cherché à appliquer les conclusions sur tous les rapatriés ayant subi un rapatriement forcé, mais les données que nous avons recueillies sur le terrain chez les enquêtes permettant de nous renseigner sur chaque cas de façon spécifique. Les critères des cas à enquêter sont les suivants: être rapatrié ayant subi un rapatriement forcé du milieu rural, avoir des enfants ou pas. Le choix des cas n'a pas été le fruit du hasard. Nous avons

[39] GHGLIONE, R et MATALON, B., Les enquête sociologiques, Paris, Armand Colin, 1980, p.29.
[40] ROBERT,M., Fondement étapes de la recherche scientifique en psychologie,Paris,Moloine,1982,p.56.

donc choisi des rapatriés ayant subi un rapatriement forcé remplissant lesdits critères. Nous avons aussi procédé à retenir ceux qui répondent aux critères que nous avions fixés à l'avance.

Parmi lesdits rapatriés ayant subi un rapatriement forcé, nous avons choisi quatre cas pour la péréquate et six cas pour l'enquête proprement dit et selon les critères suivants:

•Etre réfugié de 1972 et 1993

•Etre rapatrié en 2012

Pour trouver nos sujets, nous nous sommes guidé par la liste des rapatriés tirée à la commune en collaboration avec les chefs de collines. Les uns de ces chefs de nous ont accompagné pour nous les montrer et les autres nous indiquaient où ils se trouvaient. Pour le cas des collines où nous n'avions pas de connaissance, nous nous adressons aux autorités locales qui nous indiquaient là où nous pouvions trouver ce genre des rapatriés.

4.8. Enquête proprement dite

Apres avoir élaboré définitivement les sous -thèmes qui composent notre guide d'entretien, nous avons mené l'enquête proprement dite conformément aux prévisions. En effet, pour bien mener notre enquête, nous avons commencé par présenter l'objet de notre recherche. Nous avons ensuite mis en confiance nos enquêtés en les rassurant de l'anonymat. Nous leur avons montré notre appareil enregistreur et leur avons expliqué son rôle.

Apres la présentation, nous avons introduit nos thèmes du guide d'entretien les uns après les autres. Nous laissons le sujet s'exprimer librement sans l'interrompre ni l'influencer par nos comportements non verbaux (mimiques).

Nous avons donc tenté de bien suivre les conseils de PINTO et de GRAWITZ qui indiquent que:« *à partir du moment où l'enquêté commence à parler, l'enquêteur ne doit pas l'interrompre ou le questionner mais demeure dans une attitude de compréhension.* »[41]

En tenant compte de la nature de notre recherche qui est de nous enquérir du vécu psychosocial des personnes ayant subi un rapatriement forcé, nous laissons lesdits rapatriés s'exprimer

[41] PINTO, R et GRAWITZ,M.,Op.Cit, p.34.

librement sur leur situation car, comme l'a précisé DE LANDSHEERE:*«(...) cette méthode permet de mieux comprendre les motivations, les attitudes des sujets qui, une fois mis en confiance, révèlent petit à petit leur anxiété, leurs frustrations, leurs sentiments, leurs espoirs et leurs préjugés.»*[42]

Concernant la conduite de l'entretien, nous avons préféré nous entretenir avec le rapatrié en tenant compte de sa disponibilité.

Nous nous fixions un rendez-vous avec le sujet tandis que l'entretien se déroulait au domicile du rapatrié. D'ores et déjà, il faut signaler que l'enquête a été faite dans les différentes collines de la zone de kizuka, commune Rumonge en Province de Rumonge.

Signalons en effet que le pré enquête nous a permis d'affronter convenablement les réalités du terrain, au début de chaque entretien. Nous avons du expliquer à nos enquêtés que notre travail s'inscrivant dans le cadre d'une recherche pour l'élaboration d'un travail de fin d'études Universitaires.

L'entretien avec «IN» à lieu en date du 9 juin 2014.Nous nous sommes dirigés au domicile de «IN» où il habite avec sa femme et ses enfants dans une maison que son père lui a construit. «IN» était revenu des travaux champêtres avec sa femme et il nous a dit de revenir dans l'après-midi de la même journée.

Le 10 juin 2014, nous nous sommes rendu chez «ND» le deuxième de nos enquêtés. Nous l'avons rencontré chez lui où il était en train d'échanger avec sa femme et ses enfants. Heureux de nous voir chez lui, nous nous sommes présentés et nous lui avons expliqué l'objet de la visite et il a accepté l'entretien parce que c'était bien lui qui avait donné un tel rendez-vous.

En date du 11 juin 2014, nous nous sommes dirigé au domicile de «NI» .Apres lui avoir expliqué l'objet de la visite, elle nous a dit d'attendre un petit moment pour terminer les travaux de cuisine et nous l'avons laissée terminer et elle nous a accordée le temps pour l'entretien.

Le 12 juin 2014, nous avons rejoint le domicile de «NY», il était à la maison avec sa femme, ses enfants, sa sœur et son beau-frère où ils étaient en train de converser après un long moment sans

[42] DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en édducation, Paris, Armand Colin Bourrelier, 1976, p.337.

se revoir. Il m'a demandé d'attendre un petit moment pour terminer les échanges ce que j'ai fait, après ce petit temps il m'a dit qu'il était prés. Apres l'explication de l'objet de la visite, nous avons commencé l'entretien.

Le 13 juin 2014, nous nous sommes dirigés chez «NA».Etant à la maison, elle a accepté l'entretien, après quelques questions de savoir si je n'étais pas en train de faire un espionnage. Assuré de mes explications, très accueillante et ouverte à la conversation, elle a répondu aisément à nos questions.

Le 14 juin 2014, nous nous sommes rendus chez «KW», elle était à la maison avec ses enfants où elle était assise sur un tabouret. Apres l'explication de l'objet de la visite, «KW» s'est retirée un petit moment pour faciliter notre entretien.

4.9. Mode de dépouillement des données

Apres avoir réuni toutes les informations, nous sommes passé au dépouillement et nous avons procédé par l'analyse qualitative. Avant le dépouillement, l'analyse des données et l'interprétation des résultats obtenus lors de l'enquête, pour nous rendre compte que les réponses de nos enquêtés différaient significativement ou non, nous avons d'abord groupé nos questions qui composaient notre guide d'entretien en trois thèmes principaux:

•THEME I: Le vécu psychosocial;

•THEME II: Les difficultés d'adaptation;

•THEME III: Les perspectives d'avenir.

Le premier thème couvre les sous -thèmes ayant trait au vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé du milieu rural .Ce sont les n°1,n°2,n°3 et n°4 qui concernent respectivement l'exploration des sentiments de fond des rapatriés causés par l'expulsion par force dans les camps des réfugiés en Tanzanie, la perte de leurs biens, les violences et les traumatismes de toutes sortes.

Le deuxième thème rassemble tous les sous -thèmes qui sont en rapport avec l'accueil du rapatrié par le nouveau milieu de vie, les difficultés d'adaptation suite au changement de milieu de vie, le

rapport qu'ils entretiennent avec les autres, l'entourage et les autorités. Il s'agit des sous -thèmes n°5, n°6 et n°7.

Le troisième thème correspond aux sous- thèmes n°8, no9, no10 et n°11 qui traitent les perspectives envisagées par ces personnes ayant subi un rapatriement forcé ainsi que la manière dont ils envisagent et conçoivent leur avenir. Signalons en effet que les différents thèmes mentionnés vont constituer les chapitres de la deuxième partie du présent travail.

4.10. Difficultés rencontrées

Pendant la réalisation de l'enquête, les difficultés n'ont pas été énormes, sauf que certains de nos enquêtés avaient peur comme si nous étions en train de faire un espionnage, d'autres pensaient que nous étions en train de faire un récemment pour leur donner des aides ce qui nous a demandé beaucoup d'énergie pour leur expliquer l'objet de la visitée n plus de cela, nous étions obligé de nous déplacer d'une colline à une autre à la recherche des enquêtés et tout cela exigeait des efforts considérables. Enfin, nous avons été obligés de remplacer les sous -thèmes qui avaient les mêmes réponses.

Conclusion sur le chapitre

Au cours de ce chapitre, il était question de mettre en lumière la question principale qui nous a poussés à réaléser un tel travail, c'est-à-dire la problématique ainsi que la méthodologie à emprunter pour arriver à des résultats souhaités. En effet, toutes les informations récoltées ont été enregistrées sur des bandes cassettes. Au cours de l'entretien, nous posions les questions et laissions nos enquêtés s'exprimer librement. Nous avons pu recueillir des données intéressant notre recherche et les propos de nos enquêtés ont été retranscrits sur du papier pour qu'ils soient dépouillées, analysées et interprétées. La dernière partie de ce travail concerne la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

5.0. Introduction

Le présent chapitre a pour but d'identifier les éléments saillants caractérisant les cas à l'étude. Nous avons donc présenté les six cas sur lesquels a porté notre recherche. Etant donné que chaque cas est un cas à part, ce qui est contenu dans notre travail reflète la situation des seuls cas étudiés. Nous avons présenté descriptivement chaque cas en sauvegardant son anonyme, d'où nous lui avons attribué un court pseudonymes

5.1. Cas «IN»

Agé de 29 ans, «IN» est un père de trois enfants. «IN» était en Tanzanie avant la crise politique de d'octobre 19993 c'est-à-dire en 1991 avec le déclenchement de cette crise, il a pris la décision d'y rester. C'est ainsi qu'avec l'ouverture des camps des réfugiés, il a pris la décision d'aller s'installer dans l'un des camps. Fier de nous voir chez lui «IN» nous a bien accueillis. Après les salutations d'usage, nous nous sommes présentés et nous avons expliqué l'objet de la visite. «IN» a accepté que nous nous entretenons, signalons en effet qu'il était ouvert à la conversation. La question d'être expulsé du camp suscitait chez lui beaucoup des problèmes en répondant dans ce cas nous avons voulu chercher à appréhender son psychosocial face à cette expulsion. «IN» nous a dit qu'il n'est pas content s'il essaie de faire un regard rétrospectif sur ce qu'il lui est arrivé. Il a dit ce qui suit:«*Kwirukanwa !huuuh!ushobora kwirukanwa hari amakosa wakoze no guhunguka kubushake,kuba twarirukanywe nta gateka ka zina muntu kakoze, mu mategeko mpuzamakungu agenga impunzi kw'isi yose,nta mpunzi yirukanwa ku nguvu mugihe idahungabanije umutekano.* » ce qui se traduit ainsi:«*Etre expulsé!huu!Tu peux être expulsé s'il y a des fautes que tu as commise et se rapatrier volontairement, le fait que nous avons été expulsé sans respecter les droits de la personne humaine et les lois internationales qui régissent les réfugiés sur la planète entière, aucun réfugié ne peut être expulsé par force quand il ne porte pas atteinte à la sécurité.*»

Concernant son vécu relationnel avec son entourage c'est-à-dire ceux qui sont restés sur les collines, «IN» a dit qu'il est content sauf quand ces derniers le traitent mal. Il a dit «*Jewe biranezra kuba ndi mu gihugu canje c'amavukiro no kubonana na bene wacu twahorana ku mitumba,nganira neza nabo kiretse ko bonyene banyiyumvira ukutariko,kuko urashobora*

kuganira n'umuntu ntumenye ngo muriwe ngo bimeze gute.» . Ce qui signifie: *«Moi, je suis content d'être dans mon pays natal et de se revoir avec mes frères avec lesquels nous étions ensemble sur les collines. J'échange bien avec eux sauf si eux peuvent penser autrement de moi parce que tu peux échanger avec une personne sans connaitre ce qui se trouve dans son for intérieur. »*

Nous remarquons qu'il a été touché par la situation d'être expulsé du camp des réfugiés, mais que ses voisins ne le persécutent pas, d'après lui, il se sent à l'aise quand il échange avec ses voisins rapatriés comme lui, dit qu'il serait bon de laisser les comportements qu'il juge de discriminatifs. Les relations que «IN» entretien avec son entourage et ses voisins sont bonnes et cela fait qu'il se considère comme une personne à part entière. Même s'il est réconforté par ses voisins, il a des problèmes socio-économiques parce que qu'il doit se procurer tout ce dont il a besoin. Suite à la perte et au pillage des biens qu'il avait dans le camp, il ne bénéficie d'aucune aide de nulle part. Quelquefois, «IN» perturbé par la situation de pauvreté ce qui fait qu'il se sent désespéré.

Il dit:*«Ubuzima buragoye kubera amagorwa ntamenyerwa, urinze uryama ukabona burakeye ushima Imana, birashika tukirigwa ubusa, kumurango twaronka nutwo dukeyi tugaca duhebera abana»*. Ce qui veut dire: *La vie est difficile, parce que le malheur reste le malheur, quand tu dors et que tu vois le jour tu glorifie Dieu, ça peut arriver que nous passons une journée sans trouver de quoi manger, et quand nous trouvons cette petite quantité le soir, on doit laisser ça aux enfants. »*

Mais, malgré les aides dont il bénéficie de la part de son père, il a une estime de soi négative et pense même que les autres l'estime négativement. Il imagine que les autres ne veulent pas qu'il soit au milieu de leur groupe sauf les rapatriés comme lui. L'estime de soi est un élément très important de l'intégration sociale d'une personne. Concernant ses projets d'avenir. «IN» a des espoirs face aux perspectives d'avenir et nous a dit que les conditions climatiques sont favorable et qu'il bénéficie des aides des semences sélectionnés et du bétail de qualité, il affirme qu'il va entreprendre les activités agropastorales pour améliorer son mode de vie.

Malgré tous les problèmes qu'il a, il essaie de dépasser ce qu'il lui est arrivé pendant le rapatriement forcé et dit qu'il doit surmonter tout afin d'échanger aux problèmes mentaux car affirme que selon un adage rundi:«*Utara munda ugatarura ibiboze»*

5.2. Cas «ND»

Agé de 43 ans, «ND» est un père de six enfants dont quatre garçons et deux filles. Ses deux parents sont encore en vie. Ses parents ont quitté le pays en 1972 étant en 2ème année primaire. Avant d'arriver en Tanzanie, ils sont passés d'abord par la République Démocratique du Congo. «ND» affirme qu'il ne voit pas comment il peut dire en termes propres ce qui lui est arrivé lors de l'expulsion des camps des réfugiés. Il nous a dit qu'ils ont été déçus lorsqu'ils ont vu les jeunes Tanzaniens les uns avec des armes blanches comme les houes et les machettes pour mettre par terre leurs maisons, les autres avec les armes à feu, tirer sur les gens, les autres étaient là avec l'intention de piller leurs troupeaux et autres biens, les autres pour violer les filles et les femmes ouvertement pour leur signaler que c'est fini la vie dans les camps des réfugiés. Voici à ce sujet ses propos:*«Ukuntu twirukanwe vyari biteye agahinda,kubera hariho nabahasize ubuzima, n'ubu ndacafise igisebe k'umutima narirya nashitse mu abaurundi nkabura akazi. »* Ce qui se qui signifie: «*La manière dont nous avons été expulsé était cruelle, parce qu'il y a eu ceux qui y ont perdu la vie, jusqu'à maintenant j'ai l'amertume dans mon cœur étant donné que je suis arrivé ici au Burundi et j'ai manqué un emploi. »*

Cette attitude adoptée par ceux qui les ont expulsés des camps a suscité beaucoup de problèmes dans leur for intérieur ce qui l'a touché parce que tous ses biens ont été pillés par ces jeunes gens bien encadrés.

Il en a dit ceci:*«N'ukuvuga bararashe amasasu menshi nkaho umenga ni urwimo ruteye, ivyacu biranyarwa turorera atacamira, bamwe barapfa abandi barafatwa ku nguvu, nka jewe nari nfise agakiosike ntakintu nakimwe nazanye.»* Ce qui signifie:«*C'est-à-dire, ils ont tiré beaucoup de balles comme si c'était la guerre, nos biens ont été pillés sous nos yeux, personne pour les empêcher, les uns sont morts sur place, les autres ont été violés, par exemple moi j'avais un kiosque aucun article que j'ai amené. »*

En effet, la position prise par certains voisins l'a réconforté, et, ainsi, il s'est senti considéré. «ND» a quelques problèmes sociaux car les relations qu'il entretien avec ses voisins ne sont pas tellement bonnes sauf les relations avec les autres rapatriés. Parmi ces derniers il y en a ceux qui ne cessent de venir lui rendre visites. Toutefois, «ND» s'il essaie de voir les conditions dans lesquelles il se trouve, il arrive qu'il s'isole et il se donne une mage négative car il voit qu'il n'a

pas de valeur comme auparavant. «ND» a signalé qu'il a des difficultés économiques car il n'a pas de propriété pour cultiver ni un capital pour faire du commerce. La façon dont «ND» vit et ses ressentiments l'enfoncent dans le désespoir, et, il affirme que les autres lui accordent une faible considération.

Il en dit ceci:«*Oh!oya n'ukuri nta gaciro niha ahubwo mbona ko umenga ndakengeretse, umenga sindi mu gihugu canyibarutse,bivanye ko twahungutse twirukanwe,n'abandi nta gaciro bampa kubera naje mba nashikiye mu kazi nk'abandi.*» Ce qui se traduit ainsi:«*Oh! Vraiment pas de valeur que je me donne, je vois que j'ai une très petit valeur, je suis déconsidéré, on dirait que je ne suis pas dans mon pays natal du fait qu'on a nous rapatrié par force, même les autres ne me donnent pas de valeur car moi aussi j'aurais trouvé un emploi comme les autres.* »

Tout ce que «ND» ressent dans son for intérieur fait qu'il regrette la situation socio-économique dans laquelle il vit maintenant. Ce sentiment de regret éprouvé par «ND» l'amène à se culpabiliser par ce fait qu'il se voit différent des autres comparativement à la période d'avant le rapatriement parce que dans le camp, il avait un emploi mais au moment où il est arrivé au Burundi il a manqué un emploi et il a trouvé que ceux qui sont restés sur les collines se sont appropriés sa propriété.

Cela fait que «ND» se déconsidère et se forge une estime de soi minime et dit qu'il ne peut pas s'attribuer une valeur comparable à celle d'avant. L'estime de soi que «ND» se donne l'enfonce dans une mauvaise perception de son avenir. Il n'a pas de perspectives d'avenir pour améliorer son mode de vie car il affirme que pour lui, le fait de trouver un emploi au sein du Gouvernement n'est pas facile.

Il conçoit mal son avenir. «ND» a été fortement traumatisé par la situation de rapatriement forcé sans aucune préparation ni matérielle ni psychologique parce que lors de notre entretien nous avons vu qu'il n'était pas à l'aise quand il s'exprimait en disant qu'il est difficile pour lui de dépasser ce qui lui est arrivé en s'appuyant sur un adage rundi stipulant que*: Mu nda harara inzara hakavyuka inzigo*» ce qui se traduit ainsi: *UN ventre affamé n'a point d'oreille* » pour dire que s'il passe une nuit blanche sans trouver de quoi à manger avec ses enfants.Il se souvient directement de ce qui lui est arrivé dans le camp et le niveau de vie qu'il avait au moment où il exerçait un emploi dans le camp.

5.3. Cas «NZ»

«NZ» est une mère de 44 ans et, elle à sept enfants dont cinq garçons et deux filles. «NZ» a quitté le pays pendant la crise sociopolitique d'octobre 1993.Elle a été rapatriée en 2012 mais ses parents sont tous morts. Elle est très ouverte à la conversation et, cela a facilité notre entretien. A voir son air, la situation de rapatriement forcé l'a affectée, elle dit qu'elle n'est pas bien vue en famille et dans son entourage parce que ceux qui se sont appropriés sa propriété ont manifesté une attitude de rejet.

Elle le souligne dans ces propos:*«(...)Ntibimeze neza!oya da!Ubwambere tutarahunguka vyaribimeze neza, ariko kuvaho duhungukiye tugasanga barigaruriye amatongo yacu, ubu turabana ribi, bibaza ko turi ivyaduka.»* Ce qui signifie:*«(...) ce n'est pas bon, pas du tout! Premièrement avant de se réfugier c'était bon, mais depuis notre rapatriement et que nous avons trouvé qu'ils se sont appropriés nos propriétés, maintenant nous nous regardons d'un mauvais œil, ils se demandent si nous ne sommes pas des intrus.»*

«NZ» a continué à vivre dans un climat malsain puisque, même ses beaux frères s sont coalisés pour la chasser avec tous ses enfants. Seuls ses voisins rapatriés comme elles ont essayé d'être prés d'elle pour la soulager. Il en est de même pour quelques membres de la famille, qui ont été prés d'elle pour la consoler en lui donnant où elle peut cultiver sans payer de l'argent.

La façon dont «NZ» vit dans sa famille avec ses enfants fait qu'elle est plongée dans des problèmes sans terres avec sept enfants, elle affirme qui lui est difficile de les faire vivre. D'âpres elle, elle n'a pas où amener ses enfants au moment où elle voit qu'elle n'a pas d'autres moyens pour les faire vivre. Pour dépasser les problèmes auxquels elle est confrontée, elle voit que ce n'est pas facile et elle l'exprime ainsi:*« None wibaza ko vyoroshe ? Biragoye kuvyibagira uko nyene, kiretse turonse icobitwibagiza mukuturonsa umutahe wo kudandaza niho dushobora kwibagira ivyadushikiye, kuba twazanwe tutiteguye nkaha umenga twakoze ikintu kibabaza leta, ni ukuri nararengewe sinzi ukuntu nobivuga.»*C'est qui veut dire: *Est- ce que tu penses que c'est facile ?C'est difficile d'oublier ça ,sauf si nous trouvons quelque chose pour nous faire oublier en nous donnant un capital pour faire du commerce, c'est dans ce sens que nous pouvons oublier tout ce qui nous est arrivé, le fait de nous amener sans nous préparer comme si nous avons*

commis un délit contre l'Etat, vraiment je suis dépassé, je ne sais pas comment l'exprimer suite à ce qui nous est arrivé.»

Tous les problèmes éprouvés par «NZ» sont dus à la situation familiale de mésentente dans laquelle elle vit parce qu'elle n'est pas aimée par les siens à cause des conflits liés à des litiges fonciers.

Elle le dit en ces termes: *Kuba umuntu atagira ahaba, atagira itongo ryo kurima, kubura ico dufungura n'ibindi n'ibindi, ugiye gusaba ahou rima urinda gutanga amahera, none rero urumva ko bigoye.»*

«NZ» n'a pas de perspectives d'avenir et a peur de ne pas trouver facilement le capital et les frais pour louer les espaces cultivables. Elle a dit que si elle avait trouvé quelqu'un pour lui prêter une somme d'argent pour faire du commerce, elle peut facilement envisager un avenir meilleur et améliorer son niveau de vie, sinon d'après ses dires , elle ne voit comment elle va s'en sortir.

«NZ» a été fortement touchée par la situation de rapatriement forcé à tel point qu'il lui est difficile d'oublier ça facilement sans trouver de quoi faire. La façon dont elle est traitée en famille la plonge dans un état de désespoir.

5.4. Cas «NY»

«NY» est un homme de 30 ans. Il a deux enfants. Il vit dans une maison de son ami. Il s'est réfugié en 1997 avec ses parents et ses frères et il est rentré par force en 2012. «NY» est ouvert à la conversation, il n'est pas réservé et ses réponses sont spontanées. Nous avons voulu chercher à connaitre son vécu relationnel et il nous a dit qu'il a ceci:*«Niyumva neza, ego!Jewe banyakiriye neza, urabona nkabantu twari tumaze imyaka cumi tutabonana, mwongeye kubonana uca wumva umerewe neza.».* Ce qui signifie*: JE me sens bien, Oui! Moi j'ai été bien accueilli, tu vois, pour quelqu'un passé des années sans se revoir, lorsque vous vous revoyez, tu dois te sentir bien.»*

A part les membres de sa famille, «NY» a bénéficié d'un environnement sécurisant. Il en a dit ceci:*« None wibaza ko dushobora guhuza ivyiyumviro ? Oya kweri! Kubera baguma batubwira ko tur'abandi bantu.».*Ce qui signifie*: «Est CE que tu penses que nous pouvons nous comprendre ? Non vraiment! Parce qu'ils imaginent que nous sommes des autres individu.»*

Le climat familial dans lequel «NY» vit est réconfortant, car ses parents et ses frères ne l'ont pas isolé pour le rejeter. Ces derniers ne le discriminent pas, quand il advient qu'ils soient ensemble, ils échangent bien, en dialoguant sur ce qui leur est arrivé et «NY» leur donne des conseils en leur disant de dépasser ces malheurs.

Les problèmes de «NY» sont liés au manque d'emploi car, personne parmi ses voisins ne l'a soutenu matériellement alors que dans le camp il avait un emploi. Il lui est difficile de satisfaire les besoins fondamentaux de ses enfants comme la nourriture, l'habillement et les soins sanitaires, sans oublier ses propres besoins et ceux de sa femme étant donné que dans le camp il procure facilement tous ce dont il avait besoin car il nous a dit qu'il était enseignant et donnait des cours du soir d'Anglais dans les différents clubs.

Les problèmes de «NY» font qu'il se replie sur lui-même et les sentiments qu'il a l'enfoncent dans une mauvaise perception de soi. Voici ce qu'il dit: *None wibaza ko atari amagorwa ?Nta kuntu kubera tugereranije n'abahungutse imbere yacu barabaha amashirahamwe aguma abakurikirana kugeza ku kiringo c'amezi atandatu,arik'ubu umenga ntituzwi na leta, nk'akarorero abahungutse imbere yacu leta yaca ibaronsa akazi ,ariko twebwe nta kazi baduhaye urumva ko haca haba itandukaniro y'abahungutse kare n'abahunguwe ku nguvu,rero biragoye,urumva ucunuma ugahora. ».*Ce qui signifie: *Est CE que tu penses que ce ne sont pas des malheurs ?ça ne va pas!Parce que si nous faisons une comparison avec ceux qui se rapatrié avant nous, on leur donnaient des associations ou des ONGs qui les encadrent jusqu'à une periode de six mois,mais nous on dirait que nous ne sommes pas reconnus par l'Etat,par exemple ceux qui sont rapatriés avant nous l'Etat devrait leur donner un emploi mais nous,pas d'emploi qu'on nous a donné,tu entends qu'il ya une diffrence entre les rapatriés d'avant nous et ceux qui sont venus par force ,donc c'est difficile,tu dois te taire et c'est tout. »*

Pour «NY», son avenir n'est pas totalement incertain, il a des perspectives d'améliorer son avenir en pratiquant d'autres activités. L'incertitude quant à son avenir fait qu'il sollicite des aides de la part du Gouvernement, des ONGs et autres bienfaiteurs et que le Gouvernement puisse penser à eux.

5.5. Cas «NA»

Orphelin de père, «NA» est une mère de 31 ans. Elle a un seul enfant. C'est une jeune maman, ses parents l'ont enfanté étant en Tanzanie dans le camp des réfugiés. Ceux□ci ont fui les événements tragiques de 1972.Quand nous avons entrepris la conversation, «NA» a dit qu'elle a beaucoup de problèmes liés au logement et autres. Elle a dit ceci:«*Dufise ingorane zisanzwe kubera tutaronse aho dushikira.* » Ce qui se traduit ainsi*: «Nous avons des problèmes très sérieux parce que nous n'avons pas trouvé où nous installons »*

De plus «NA» ajoute qu'elle a été touchée par la situation d'être expulsé du camp alors qu'ils avaient soulevé leurs inquiétudes que ce sont des enfants nés à l'étranger qu'ils ne connaissent pas précisément les collines d'origines de leurs parents. Voici ses propos*:«Ikintu cadukozeko cane n'ukuntu twakuwe mu nkambi ata kintu na kimwe tuzanye.»* ce qui veut dire: *CE qui nous a le plus touché, premièrement la façon dont on nous a fait quitté les camps sans rien amener.»*

Elle ajoute ceci:*«Turi Tanzaniya batubwira bati abavukiye mu nkambi, abirindwi na kabiri turafise ahantu twabateguriye bazoshikira ariko tumaze gushika ino ntibasubiye no kuturaba.»* ce qui signifie*: «Etant en Tanzanie, ils nous disaient que ceux qui sont nés à l'étranger, ceux de 1972, nous avons des parcelles préparées pour vous, mais étant arrivé ici, ils ne sont plus venus pour nous voir. »*

Le climat familial dans lequel vit «NA» n'est pas du tout sécurisant, elle affirme qu'elle est confrontée à des problèmes dus à la prise en charge de enfant alors qu'elle n'a pas de propriété de cultiver, elle ne peut même trouver facilement l'argent pour louer là où elle peut cultiver. Elle n'est pas à mesure de satisfaire à ses besoins et à ceux de son enfant, ce qui est un handicap pour son intégration psychosocial.

Tous les problèmes éprouvés par «NA» sont dus à la perte de ses biens lors du rapatriement forcé. Mais elle essaie de s'adapter car elle nous a dit qu'elle est déjà habituée et qu'elle mène une vie modeste en faisant la cuisions des aliments des pêcheurs pendant la période de pêche.

Ainsi, l'avenir de «NA» est presque incertain, elle dit qu'elle va le savoir au moment opportun. Quant à son avenir, elle sollicite quelqu'un qui peut lui donner là où elle peut cultiver sans payer

de l'argent ainsi que des aides de la part des ONGs et des bienfaiteurs. Et, affirme, étant encore dans ces malheurs, elle ne peut oublier facilement ce qui lui est arrivée.

5.6. Cas «KW»

«KW» est une mère de 50 ans. Elle a 10 filles et 4 garçons. Elle vit dans une maison avec son mari, ses parents sont tous morts et ces derniers ont quitté le Burundi en 1972 a été rapatriée de force en 2012.Nous avons voulu connaitre à explorer son vécu à travers ses propos: *Kuba twaranyazwe ivyacu izuba riva twitwa ko turi impunzi ni ukuri vyari bibabaje, kubera bararashe nkah'umenga ni urwimo ,nka karorero jewe mur'ico gihe naratmvye ukuboko guca kuravunika n'ubu urabona ndi ikimuga, ni ukuri aha nararengewe, none wibaza ko navutse ndi ikimuga ?Ico kintu carankozeko ku mutima wanje.»* Ce qui signifie: *«Le fait de piller nos biens au soleil accablant, vraiment c'était choquant, parce qu'ils ont tiré comme si c'était la guerre, par exemple moi pendant ce temps je suis tombée et mon bras s'est cassé sur place et maintenant tu vois que je suis un handicapée, vraiment ici j'ai été dépassée, est ce que tu penses que je suis née comme ça ? Cet événement m'a touché dans mon cœur.»*

Le climat social dans lequel vit «KW» est un peu réconfortant par la présence de ses voisins aussi que d'autres rapatriés comme lui. Les problèmes de «KW» sont fortement liés à son handicap et au manque d'emploi de ses enfants sans oublier les problèmes majeurs liés à la spoliation de sa propriété par la population restée sur les collines d'origine. Cette expropriation de sa propriété l'enfonce davantage dans la pauvreté. Voici ce qu'elle a dit:*«Ntivyoroshe, ingorane duhura nazo ni kubera agatongo kanje abavyeyi basize nasanze barakigaruriye igihe twari mu buhungiro, ikindi ni uko ntashobora kuronka vyoroshe ico ngaburira abana banje.».*Ce qui signifie: *«Ce n'est pas facile, les problèmes auxquels nous nous heurtons c'est parce que la propriété de mes parents a été accaparée par les autres au moment où nous étions en exile, un autre problème ce que je ne peux pas trouver facilement ce que je peux donner à mes enfants.»*

Le fait d'avoir des enfants parmi lesquels il y en a qui sont adultes et qui peuvent aller chercher de l'argent ça lui réconforte.

«KW» ne voit pas clairement son avenir car elle dit ceci:*«Jewe nk'ubu kazoza kanje ntako mbona bivanye nuko nahungutse mfise ingorane nyishi, nd'indikimuga, baranyaze ivyanje, nshitse ino*

nsanga agatongo barakihagiye, urumva vy'ukuri kazoza kari kure nk'ukwezi. ».Ce qui se traduit : «*Moi, maintenant je ne vois pas clairement mon avenir avec beaucoup de problèmes, ils ont pillé tous mes biens, arrivée ici j'ai trouvé que ma propriété a été spoliée par les autres, tu entends vraiment que mon avenir est incertain.*»

C'est dans ce sens qu'elle sollicite des aides de la part du Gouvernement en leur octroyant ce dont ils ont droit et convenus.

Conclusion du Chapitre

Avec ce chapitre, nous avons pu saisir en long et en large les points saillants du vécu de chacun de nos enquêtes. Ainsi, l'analyse des propos de nos enquêtés nous a permis de cibler les points pertinents qui rendent compte du vécu psychosocial et la vie relationnelle des rapatriés ayant subi un rapatriement forcé. Ces derniers sont en effet appelés à vivre dans une société. Le chapitre suivant traite du vécu psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.

CHAPITRE VI: LE VECU PSYCHOSOCIAL D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURAL AYANT SUBI UN RAPATREMENT FORCE DANS SES RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE.

6.0. Introduction

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière l'idée que la vie de tout être humain dépend des échanges qu'il entretien avec ses semblables qui font partie d'un ensemble dont il dépend sa naissance. L'être humain apprend dès lors à considérer des comportements d'autrui comme siens. Au Burundi, les événements tragiques de 1972 et la crise politique d'octobre en 1993 ont réduit sensiblement les relations qu'avaient les entre eux suite à la peur et au bouleversement des valeurs culturelles.

6.1. La relation des rapatriés expulsés avec ceux qui sont restés sur les collines

D'une façon générale, la qualité de l'accueil des rapatriés ayant subi un rapatriement forcé influence beaucoup la réussite ou l'échec de leur intégration. En effet, un accueil chaleureux favorise la réussite du processus de réinstallation et de réintégration alors qu'un accueil avec des antagonismes conduit souvent à son échec. Dans ce cas, le devenir de leurs relations s'annonce négatif.

Ainsi, les résultats de notre enquête montrent que parmi ceux qui sont restés sur les collines il y en a qui adoptent des attitudes d'incompréhension. «IN» affirme qu'il y a des gens qui affiche des attitudes d'incompréhension. Pour lui:«*Turihano ? baducokora! Ubwambre badutuka ko turi abanyamigambwe hari abantu kanaka twemera, kandi biratubabaza cane kubera batubwira kw'abahungutse ku nguvu batuzi bazodukurikirana bukebuke.*» Ce qui signifie: «*Nous sommes ici, et nous sommes agressés seulement! Premièrement ils nous insultent disant que nous sommes des membres de partis politiques, qu'il y a des gens que nous acceptons et cela nous choque trop parce qu'ils nous disent que ce qui se sont rapatriés forcement sont connus et vont nous surveiller* »

Cette attitude adoptée par certains de ces gens qui sont restés sur les collines l'enfonce dans la détresse émotionnelle ce qui a une incidence sur l'image qu'il se fait de lui-même parce qu'il ne

peut pas trouver facilement ceux qui peuvent l'appuyer dans ses difficultés socioéconomiques qu'il a, à l'exception des rapatriés venus dans les mêmes conditions.

Les propos de «NY» confirme aussi cette attitude de rejet de ceux qui sont restés sur les collines. Il a dit ceci:«*Ni uko abo twasanze ino tudashobora kuganira neza ngo tuyage ikiri k'umutima, kandintidushobora no kubagurana ngo baduhe mugihe tuba turaye inzara.*»

Ce qui se traduit comme suit:«*C'est parce que les gens que nous avons rencontré ici nous ne pouvons pas bien échanger en dialoguant, une autre chose nous ne nous pouvons pas même leur emprunter au moment où il risque de passer une nuit sans manger.*»

A ce sujet, «NA» abonde dans le même sens en disant:«*Nkaba twashikiyemwo bene wacu, ntampuhwe bafise zo kwiyiumvanamwo.* ». C'est qui veut dire: «*Par exemple, nos frères que nous avons rencontrés ici, ils n'ont pas de pitié pour manifester la solidarité.*»

Nous remarquons que «ND» a été bien accueilli ce qui favorise son épanouissement morale e psychologique et, par conséquent, la réintégration psychosociale effective. Certes, les relations qui s'établissent entre les rapatriés expulsés des camps de la République Unie de Tanzanie n'est tout à fait satisfaisante. Ces derniers connaissent aussi des perturbations psychologiques lorsqu'ils ne sont en bonne relations avec leurs voisins.

6.2. Attitude liée à la baisse de l'estime de soi

Chaque individu connait une évaluation en fonction des circonstances dans lesquelles il passe dans sa vie quotidienne. Le résultat peut être positif d'où ne estime de soi positive, tout comme il peut être négatif d'où un niveau bas d'estime de soi qui l'enfonce dans le désespoir. Tout dépend de la façon dont l'individu perçoit le rapport entre ce qu'il est et ce qu'il aurait voulu être, le rapport entre l'image qu'il croit avoir et celle qu'il a.

IN» l'affirme dans ces propos:«*Agaciro ntako!Gato mbere kabaho, kimwe gusa ni uko ntahura ko ndi umurundi, ntagaciro nakamwe bashobora kumpa kubera bavuga ko muguhunguka twaje tudashaka.*».Ce qui veut dire: «*Pas de d'estime! Minime qui existe. Seulement je comprends que je suis un Burundais, aucune estime qu'ils nous donnent soi-disant que nous nous sommes venus involontairement.*»

«NZ» se considère comme sans valeur elle aussi, et celle-ci comme l'entourage a une image négative envers elle à tel point qu'elle pense qu'elle est inférieure à ceux qui sont restés sur les collines. Ses propos le témoignent:«*Nta gaciro twiha kubera ataco dufise, tuguma turi munsi y'urya yarasanzwe araha, kugira tugire agaciro ni uko leta y'Uburundi yohagarara ikavuga iti aba bantu bahungutse bavuye muri Tanzaniya mubitwararike, ntimubarenganye mu vyabo, ntimubacishemwo ijisho ngo bahave bagira umutima wogusubira iyo bavuye, aho niho tworonka agaciro.*»

Ce qui signifie: «*Pas d'estime qu'on se donne! Parce que nous n'avons rien! On continue à être au dessous de celui qui resté ici, pour avoir une valeur il faut que l'Etat du Burundi s'implique en disant que ces gens qui se sont rapatriés en provenance de la Tanzanie, prenez les en charge, ne faites pas de l'injustice quant à leurs biens, ne les haïssent pas, ce qui peut faire naitre dans leur esprit le désir de retourner là où ils étaient, c'est dans ce sens que nous aurions de la valeur.* »

Nous signalons que l'entourage a une part importante dans la détermination de l'estime de soi chez l'individu. Les propos de nos enquêtés nous font remarquer que les rapatriés expulsés des camps des réfugiés se donnent une estime minime et en même temps se voient minimisés par certaines gens de l'entourage.

Les propos de «NY» témoignent de la situation: «*Jewe niha agaciro kangana gute ?aha ubona turagayitse!Nt'agaciro baduha kiretse uhuye n'umugiraneza atahura arashobora kugufasha ariko abandi baca batubwira ngo twagumye mu nkambi turindiriye iki ?*

Ce qui se traduit*: «Moi, je m'attribue quelle valeur ? Nous sommes minimisés! Ils ne nous donnent pas de valeur sauf si tu rencontres à un bienfaiteur qui comprend les choses il peut t'aider mais les autres nous disent que nous étions dans les camps en entendant quoi ?* ».L'image qu'elle se donne conditionne la perception qu'autrui a d'elle. «KW» l'affirme quand elle dit*:«Bampa ako dukwiranye nyene, erega nkajewe nagiriye ivyago muri ryo hungurwa, baritwengera nyene, bati nk'urya none iyo aza kare yari kugira ivyago nkabirya ?».* Ce qui veut dire*: ILS m'attribuent la valeur qui me convient. Par exemple moi qui a eu des problèmes lors de ce rapatriement, vraiment ils se moquent de moi en disant par exemple est-ce que celle- là si elle était venue avant, elle aurait eu ces problèmes.* »

Il en est de même pour *«ND» quand il dit que: «None, agaciro nyene kaba gato!None ugira karaba kanini twari kare ? Oya nukuri ahubwo dushitse ino turakengeretse cane umenga ntituri n'Abarundi.».*Ce qui veut dire*: «Ma propre valeur devient minime. Est-que cette valeur peut être importante comme quand nous étions avant ? Non vraiment après notre arrivée ici nous sommes dévalorisé, on dirait que nous ne sommes pas des Burundais.»*

Les propos de nos enquêtes montrent que l'estime de soi change avec les situations. Et TAP et VASCONCELOS, disent que:*«l'estime de soi se construit d'une situation à l'autre, d'une rencontre à l'autre en fonction des conflits à résoudre, des choix présent ou à faire, des significations accordées tel un baromètre qui monte et descend en fonction des aspirations, des expériences de succès ou d'échecs, du contexte et des situations dans lesquelles le sujet est impliqué.»*[55]

La façon dont nous imaginons que les autres nous perçoivent est déterminante dans la formation de l'image de soi. Une estime de soi satisfaisante est un signe d'une bonne adaptation sociale. Elle est nécessaire pour faire face au stress occasionné par les efforts déployés afin d'obtenir une intégration sociale.

Pour TAP et VASCONCELOS:*«les échecs conduisent les individus à réduire leurs prétentions. Les expériences traumatisantes les rendent plus sensibles à l'insécurité des situations.»*[43]

Le rapatriement forcé est donc un événement qui a un impact considérable sur l'estime que les rapatriés expulsés ont d'eux-mêmes .La façon dont ces expulsés se perçoivent et la manière dont ils imaginent que les autres les perçoivent conditionnent leur image de soi. L'estime de soi est déterminante dans l'intégration sociale de la personne rapatriée qui avait vécu beaucoup d'années à l'exil. Confrontés aux sentiments d'échec suite à leur situation de rapatriement forcé et en se comparant aux autres, les rapatriés expulsés développent une estime de soi négative et de par les propos de nos enquêtes, nous avons compris qu'ils pensent que les autres gens leur attribuent une estime de soi négative. Si tout élément constituant l'estime de soi est négatif, l'intégration sociale des rapatriés expulsés sera entravée

[43] TAP et CASCONCELOS,M,.Op. cit. p.95.

6.3. Attitude relationnelle entre le rapatrié expulsé et son entourage

Le terme entourage est un terme d'usage courant qui est employé dans des situations variées. Ici un accent particulier est mis sur les relations entretenues par les rapatriés avec leurs voisins.

D'après NADEL, on peut définir la relation par*: «le taux d'interaction qu'elle manifeste par synchronisation, l'équilibre ou le déséquilibre, le processus d'interaction. Les difficultés relationnelles sont des problèmes qui empêchent les individus de vivre paisiblement dans la société. »*[44]

Les événements tragiques qu'a connus le Burundi particulièrement la crise d'octobre de 1993 a sensiblement diminué les relations qui existaient entre les Burundais notamment les relations d'aide et d'entraide mutuelle.

La question qui vient directement à l'esprit est celle de savoir si les personnes rapatriées par expulsion ayant vécues beaucoup d'années en exil ont gardé les mêmes habitudes qu'ils avaient avant le départ à l'étranger.

En répondant à cette question, il devient nécessaire de voir ici et la raison majeur qui a poussé ces personnes à fuir le pays parce que parmi ces personnes expulsées, il n'y en a celles qui fuyaient les persécutions, d'autres fuyaient après avoir commis des forfaits et des délits de tout genre. C'est ainsi que lors de notre enquête, nous avons voulu chercher les relations qui se tissent entre nos enquêtés et leur entourage. Ainsi, tout être humain a besoins de la présence d'autrui constitué par les membres de la famille et l'entourage. La relation avec l'entourage intervient de manière significative quand les individus sont en situation de détresse.

Les propos de «NZ» le montre*: «None wibaza ko ari imigenderanire! Ntayo n'ukuri! Ntibaza n'ukuraba kubera ataco dufise, umenga na leta yaradutaye.»* .Ce qui signifie*:«Est-ce que tu penses qu'il y a des relations ?Non vraiment! Ils ne viennent pas voir parce que nous n'avons rien, il me semble que l'Etat nous a abandonné»*

[44] NADEL,S.F., La théorie dans la structure sociale,Paris,Edition de Minuit,1970,p.162.

Nous voyons que «NZ» a été fortement touchée, à part la situation qui lui est arrivée, elle a été surprise par l'attitude de ses voisins et de l'Etat. Ces derniers n'ont manifesté aucun effort afin de les aider à s'en sortir.

Malgré cela, les relations existent entre les rapatriés expulsés et les autres rapatriés sont déterminantes dans la formation de l'image de soi parce que l'image de soi est déterminée par l'image que nous nous faisons et celle que nous imaginons qu'autrui nous donne et de là, nous construisons notre identité

Nos enquêtés n'ont pas bénéficié d'un entourage compréhensif depuis leur arrivé. Les propos de «NY» le témoignent:*«Eeeh tuguma twinubana kubera baducokora ngo twagumye mu nkambi turondera iki ?Mur'ico gihe ntidushobora no guserura iciyumviro cacu kubera twibaza tuti nogiserura boca bampohotera.»*

Ce qui se traduit ainsi:«Eh!nous continuons à méfions parce qu'ils nous agressent en nous disant nous étions dans les camps pour y faire quoi *?»Pendant ce temps tu ne peux pas manifester ton opinion parce que nous imaginons que même si nous le manifestons ils vont nous menacer.»*

Cette attitude de non compréhension adoptée par l'entourage de «NY» est un comportement non sécurisant qui ne l'aide pas à retrouver son intégration et enfin à surmonter ses difficultés psychologiques auxquelles il fait face parce qu'il affirme à travers ses propos qu'il se sent un à l'aise lorsqu'il rencontre d'autres rapatriés comme lui.

Le comportement de rejet affiché par l'entourage de ces expulsés est lié parfois à difficultés liées à des litiges fonciers. « KW» nous a dit:*«Bamwe mubasigaye ku mitumba ntiturabana ryiza kubera ingorane z'amatongo ziri hagati yacu, imbere yuko tugenda mu buhungiro twaganira neza ariko kubera izo ngorane sineza. ».*Ce qui se veut dire:*«Les uns parmi ceux qui sont restés sur les collines nous nous regardons d'un mauvais œil à cause des problèmes fonciers qui se trouvent entre nous, auparavant avant de l'exil, nous échangions bien mais maintenant à causes de ces problèmes ce n'est pas bon.»*

Les propos de «IN» montrent que malgré ces problèmes liés à litiges fonciers, il vit grâce à l'entourage qui l'a soutenu dans les moments durs. Il a dit ce qui suit:*«Jewe biranezera kuba ndi mu gihugu canje c'amavukiro no kubonana nabo twahorana ku mitumba, nganira nabo neza*

*kubera baranfashije igihe nashika bamwe muri bo barampaye aho ndima k'ubuntu kandi vyaranezereye cane. ».*Ce qui se traduit ainsi :«*Moi ,ça m'enchante d'être dans mon pays natal et de revoir mes frères avec qui nous étions sur les collines, j'échange bien avec eux parce qu'ils m'ont aidé le moment où je suis arrivé ici, les uns parmii eux m'ont donné là où je pouvais cultiver pour rien et ça m'a enchanté. »*

Les voisins de «IN» ont donc adopté une attitude favorable envers lui.«IN» a dit aussi qu'en plus du soutien matériel, il a été soutenu moralement en disant que depuis son arrivée, ses parent et ses frères l'ont accueilli favorablement, il vit en harmonie avec ses frères et sœurs. Ses propos le témoignent:«*Abavyeyi baciye bampa inzu nshikiramwo, abavukanyi n'ababanyi baranfashije nabo nyene mu vyo bashoboye.»* .Ce qui se traduit ainsi*: «Les parents m'ont donné directement la maison où je dois m'installer, les frères et les voisins m'ont aidé suivant leurs moyens.*»

6.4. Attitude consolatrice de l'entourage

Par entourage, nous entendons le milieu de vie dans lequel l'individu acquiert des habitudes et des attitudes sociales avec un ensemble de règle, d'exigences sans oublier un environnement favorable. Signalons que ce milieu de vie est constitué par ses semblables de tout genre. La réaction positive de l'entourage face à tout individu en difficulté contribue beaucoup dans le bien-être psychosocial d'un être humain. Si l'entourage manifeste des réactions négatives face aux difficultés que l'individu rencontre, c'est là l'origine de la discrimination qui est la manifestation des attitudes à l'endroit des personnes pour lesquelles on a des préjugés négatifs ou vis-à-vis des groupes d'individus à cause de leurs différences par rapport à un autre groupe.

D'après ONUSIDA:«*La discrimination se produit lorsqu'on fait la distinction entre des personnes que a pour effet que ces individus soient traités de manière inégale et injuste parce qu'ils appartiennent ou parce qu'ils sont considérés comme appartenant à un groupe particulier. »* [45]

Ainsi, cette attitude, lorsqu'elle est affichée envers une personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé suscite des conséquences psychologiques importante sur la manière dont ces personnes se considèrent. Les rapatriés ayant subi un rapatriement forcé s sentent heureux s'ils

[45] ONUSIDA., Cadre Conceptuel et base d'action, stigmatisation associé au VIH/SIDA, Genève, Juin, 2002, p.11.

sont aimés et acceptés par leurs semblables et s'ils sont traités au même pied d'égalité que les autres rapatriés. Ces expulsés même s'ils se sentent culpabilisés, il y en a des cas où l'entourage soit auprès d'eux pour les consoler et ne les rejettent pas. Pour «NY:*«Ndi kumwe n'abandi hoho nyene bafise akazi iranshavuza, nkumva nyene ati iconsubiza mu nkambi iyo narinfise akazi noba mpiriwe.»* Ce qui signifie: «*Quand je suis avec les autres qui ont un emploi, je ne me sens pas à l'aise, ça me fâche! je m'imagine ce qui pourrait me faire retourner dans le camp où j'avait de l'emploi, je me sentirait à l'aise.»*

Ces propos montrent que «NY» regrette la situation de chômage dans laquelle il est plongé, il affirme qu'il est resté proche de lui. Il a dit: «*Abavyeyi barambaye hafi nyene, uko twahora tuganira imbere y'intambara nta cahindutse kuri bamwe bamwe,abo twaganira n'ubu turaganira kweri. »*.Ce qui se traduit ainsi: «*Mes parents ont été près de moi, la façon dont nous échangions avant la crise ça n'a pas changé pour les uns, les relations sont restées toujours les mêmes avec ceux qui étaient proches.»*

Il en est de même pour «IN» quand il témoigne:*«Hariho ubudasa nyene!None jewe ndi mpungursi ataco mfise!Nk'iyo turiko dutera inkuru nkababwira nti nuko mutahunze, baca bambarira ngo nawe uri umuntu nk'abandi.»*.Ce qui signifie: «*Il existe une difficile, bien sûr !Est-ce que moi qui suis un rapatrié, qui n' rien! Lorsque nous sommes en train d'échanger, par exemple quand je leur dis c'est parce que vous n'avez pas été exilé, ils me disent que toi aussi si tu multiplieras les efforts en travaillant, tu te développeras comme les autres. Toi aussi tu es une personne comme les autres. »*

Ainsi les rapatriés expulsés ont besoins d'un environnement sécurisant pour favoriser leur épanouissement harmonieux dans ses relations avec l'entourage.

«NA» l'affirme elle-même par ces propos:*« Yemwe!bamwe mbona tuganira neza kiretse abo dufitaniye ingorane z' amatongo, hari nabaza kuturaba. »*.Ce qui signifie: «*Les uns nous échangeons bien sauf ceux avec qui nous avons entre eux des problèmes liés à des litiges fonciers, il y en a même ceux qui viennent nous voir.»*

Nous voyons que «NA» a des voisins qui la comprennent et qui l'ont soutenue moralement, ce qui fortifie positivement sa situation malgré sa pauvreté. La communication qui existe entre «NA» et ses voisins est d'une grande importance tout en sachant que les bonnes relations doivent

passer par la communication comme l'explicite ici POURTOIS en disant que: «*Si l'acte de communication est essentiel dans le développement social de tout jeune enfant, il est d'une extrême importance durant la vie d'un individu. Ainsi, de nombreux auteurs insistent sur le fait que plus l'enfant grandit et plus le dialogue devient nécessaire.*»[46]

Donc, toute forme de relation passe par la communication et nous pouvons dire que la communication existant entre «NA » et ses voisins la fortifie et fait qu'elle se sent entourée par ses semblables. Quant à «NZ» ,elle regrette la situation dans laquelle elle est plongée, ce qui fait qu'elle n'a personne pour partager ses problèmes. Elle a dit ceci:«*Jewe ivyo vy'amashirahamwe ndavyumva uko nyene kuko ntakundi nobigira! Kandi jewe mbona ikintu cose gikorwa ku kimenyane.*» .Ce qui veut dire*: «Moi, ces associations! je les entends comme ça parce que je n'ai pas d'autres choix! Encore moi je vois que tout ce qui se fait, se fait par complaisance.*»

GAHUNGU l'exprime en ces termes:«*L'amour donné par les voisins n'est réalisable que lorsque l'individu est accepté tel qu'il est dans son milieu de vie. Une situation faisant intervenir de l'agressivité le rejet, l'abandon...le blesse aussi profondément que les corrections sévères de l'entourage.*»[47]

Le fait que «NZ» s'isole et n'approche pas le groupe de ses voisins qui ne la discriminent pas l'enfonce dans la perte d'estime de soi et s'en trouve perturbée. Les voisins participant au développement affectif d'une personne rapatriée forcée.

Conclusion

En définitive, le rapatriement forcé engendre bon nombre de difficultés et fait naitre des réactions différentes de la part des personnes environnantes. Cette façon d'expulser les réfugiés des camps tout en perdant leurs biens lors de leur rapatriement suscite des problèmes sérieux d'ordre psychologique et socio-économiques.

[46] POURTOIS.J.P., Blessuree d'enfants, Bruxelles, De Boeck, 2000.p.34.

[47] GAHUNGU.B., Les problems rencontrés par les femmes divorcées dans l'Education de leurs enfants.Mémoire inédit, Bujumbura.UB.F.P.S.E, Edition,2006.p.36.

CHAPITRE VII: LES DIFFICULTES D'ADAPTATION SOCIALE D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURALE AYANT SUBI UN RAPARTIEMENT FORCE.

7.0. Introduction

Les rapatriés expulsés, comme tout autre individu ont des besoins élémentaires qu'ils doivent satisfaire dans leur vie quotidienne. C'est ainsi qu'au cours de ce chapitre nous avons essayé de mettre au claire les difficultés d'adaptation sociale que rencontrent les rapatriés plus particulièrement ceux qui ont été expulsés des camps des réfugiés de la République Unie de Tanzanie. La satisfaction des besoins qu'a la personne rapatriée est en fonction des moyens dont elle dispose pour d'autres, la satisfaction de leurs besoins nécessitant l'intervention des aides en prévenance des différentes ONGs et bienfaiteurs plus particulièrement le membre de la famille, les amis et autres. On peut alors se poser la question de savoir les difficultés auxquelles se heurtent les rapatriés du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.

7.1. Difficultés Socio-économiques

Comme toute personne ayant la charge d'une famille, les rapatriés expulsés des camps ont des besoins socio-économiques qu'ils doivent satisfaire. Parmi les difficultés liées aux problèmes fonciers, manque d'emploi et de ressources financières.

7.1.1. Difficultés liées aux problèmes fonciers

Le retour massif des réfugiés Burundais en provenance de la République Unie de Tanzanie a été à l'origine d'une compétition pour l'accès aux terres. Dans les situations conflictuelles, l'accès à la terres devient un facteur déterminant pour la cohabitation entre les rapatriés et ceux qui se sont appropriés leur terres cultivables et surtout pour la reconstruction du tissu social. D'aucuns affirment que de nombreux conflits fonciers proviennent de la revendication du droit de restitution après de longues années d'exploitation de la terre. Une autre cause qui est à l'origine des conflits fonciers est la distribution des grandes étendues à quelques personnes pour les projets de développement. Ces terres ont été distribuées à ces personnes parfois à la faveur de procédures douteuses. La population locale qui trouve ces distributions injustes remet en cause la légitimité

de ces nouveaux propriétaires et cela se termine par des confrontations violentes ou des arrestations arbitraires.

Les rapatriés expulsés des camps connaissent aussi des problèmes fonciers notamment à cause d'une longue absence, d'être loin de leurs propriétés et de retour ils peuvent trouver les terres déjà spoliées par les nouveaux occupants.

Ainsi, la majorité de ces expulsés sont du monde rural et vivent de l'agriculture et de l'élevage. Etant donné que ces expulsés ont subi un rapatriement forcé et qu'il y a en a parmi eux qui ont perdu leurs biens lors de l'expulsion, les conditions de se détériorent une fois que le rapatrié trouve que son lopin de terre a été vendu ou occupé par des étrangers ou encore en y construisant des infrastructures d'intérêt publique. A ce propos «ND» précise:«*Ingorane zifatiye ku matongo dufitaniye naba basigaye ku mitumba n'umurengera, baranse kuyavamwo, baratwimye naho tuba turakubita isuka, aha ubona dufise ingorane zidasanzwe.*»

Ce qui signifie: «*Les problèmes qui sont en rapport avec les terres cultivables que nous avons avec ceux qui sont restés sur les collines sont nombreux, ils ont refusé de les quitter, ils ont refusé de nous donner où nous pouvons cultiver, comme tu vois nous avons des problèmes sérieux.*»

D'après ces propos, nous remarquons que «ND» a un problème très sérieux car ceux qui se sont approprié son terrain cultivable ne reconnaissent que c'est une terre qui lui appartient.

Pour ROLAND et PAROT, l'adaptation est*: «un ensemble de réactions par lesquelles un individu modifie sa structure ou comportement pour rependre harmonieusement aux conditions d'un milieu déterminé ou d'une expérience nouvelle.»* [48]

Les problèmes d'adaptation s'observent aussi chez «NZ».Elle a eu un problème d'exploitation de sa propriété. Elle dit ceci:«*Ntivyoroshe! nk'ubu bamwe bamwe basanze amatongo yabo barayanyaze, abandi nabo basanze leta yayatanzemwo ibigwati, abandi bitorera uko bishakiye, rero tumaze gushika tugasanga ivyacu vyaranyazwe, ntidushobora gutekana, ivyiyumviro biguma ari vyinshi, aha turibaza ko twotuma dusubira iyo twahora hako borya ivyacu tubona.*».Ce qui veut dire: «*Ce n'est pas facile! Maintenant les uns ont trouvé que leurs propriétés ont été spoliés, les autres ont trouvé que l'Etat a construit les villages dans leurs parcelles, les autres accaparent*

[48] ROLAND,D et PAROT,R., Op. cit, p.348.

comme ils veulent, donc au moment où nous sommes arrivés et nous avons trouvé que nos biens ont été spoliés, nous ne pouvons pas être tranquilles, nos pensées restent nombreuses, nous imaginons si nous pensons retourner là nous étions au lieu de voir spolier nos biens en assistant.»

Nous remarquons que le rapatrié expulsé, alors qu'il a perdu ses biens lors du rapatriement forcé et qui ont trouvé que sa terre cultivable est occupée par une autre personne éprouve énormément de difficultés car il est obligé de la récupérer peu importe le coût. Cette situation devient pour lui préoccupante à telle enseigne qu'il laisse de côté toutes les autres activités. Il en est de même pour «NY» qui dit ceci:*«Aha ubona bimenyera vyaciye kure ingorane z'amatongo n'ukuri ziraduhanze, zaratumye haba urwanko hagati y'abavukanyi kandi bitewe n'uko batuzanye tudashaka, nka jewe ntakubesha sinogarutse ino mu Burundi.»*.Ce qui se traduit:*«S'adapter à cela, c'est dur, les problèmes des propriétés foncières nous gênent vraiment, ils ont suscité la haine entre les frères parce qu'ils nous ont amenés à contre cœur, sans volonté, par exemple moi je vous mens pas je ne retournerai pas ici au* Burundi.*»*

Tenant compte de ce qui précède, nous pouvons dire les rapatriés expulsés des camps ont des difficultés socioéconomiques. Les propos de l'une de nos enquêtés la témoignent. «NA» dit que suite aux traumatismes qu'elle a *subis lors du rapatriement forcé, elle a des difficultés économiques qu'elle exprime ainsi: «None ingorane zobura ? Ingorane zozo zirahari nyene.None ko twabuze aho twubaka, leta nayo ikaba yari yatwemereye kw'izodufasha gushika kumezi atandatu, ikanaturonsa amatongo yo kurima, ubu tukaba twimenya wumva bitagoye ?»* Traduisons ainsi: «*Les problèmes peuvent -ils manquer ? Les problèmes existent bien sûr.Est-ce que quand tu n'a pas où s'installer, alors que l'Etat avait promis qu'il allait nous donner les aides jusqu'à six mois ainsi que les espaces où cultiver et maintenant nous nous prenons en charge, est-ce que ce ne sont-ils pas des problèmes ? »*

Ainsi «KW» est devenue une handicape à cause de cette expulsion fait qu'elle se referme sur soi dans ce qu'elle fait et précise qu'elle des problèmes économiques parce qu'elle ne bénéficie d'aucune aide. Ecoutons ses propos:*«Ingorane ? Kubona dufate nk'ubu mfise abana utagira ic'ubaha, ut agira nah'ushobora gukubita isuka, utagira ah'ukura, n'ukuri usanga bigoye.»* .Ce qui se traduit ainsi:*« Les problèmes ?par exemple si tu as des enfants et tu n'as pas de quoi leur*

donner pour manger, tu n'a même pas là où tu peux cultiver ,tu n'as aucune ressources. Vraiment c'est difficile.»

Ces expulsés des camps ont besoin d'être soutenus moralement et matériellement, parce qu'ils n'ont pas de ressources financières pour se procurer ce dont ils ont besoin. L'appui donné par autrui à la personne en difficulté la réconforte et renforce sa tolérance à la frustration.

7.1.2. L'attitude contradictoire du manque d'emploi

Ici entre enjeu le terme chômage en d'autres termes, il s'agit d'un travailleur qui a perdu son emploi et qu'il n'espère pas de trouver un nouvel emploi plupart des rapatriés expulsés sont inoccupés lorsqu'ils arrivent dans leur pays d'origine alors qu'ils avaient des activités rémunératrices dans les camps où ils étaient. Ils sont obligés de rester à la maison alors qu'auparavant les uns parmi eux s'occupaient des travaux divers en particulier, les travaux champêtres en permanence, à l'école, dans les dispensaires et dans les différentes ONGs .Ceci reste un grand problème étant donné que tous ne peuvent avoir des terres cultivables afin de pratiquer leur métier habituel et ainsi de suite.

«ND» s'exprime en ces termes:«*Nka karorero jewe mfise urupapuro rw'umutsindo rw'ubuganga, nize imyaka ine mu nkambi kandi narakora ku bitaro ariko ubu kuv'aho nshikiye ino narabuze akazi kandi mu nkambi narimfise akazi kambeshejeho,igitangaje rero nuko bakiduhungura batubarira ko bazoduha akazi. »*

.Ce qui se traduit ainsi: *«Par exemple, moi j'ai un diplôme de technicien médical, j'ai étudié quatre ans dans le camp et je travaillais au dispensaire mais depuis maintenant que je suis arrivé ici, j'ai manqué un emploi alors que dans le camp j'avais un emploi qui me faisait vivre et ce qui est surprenant ce qu'en nous rapatriant ils nous disaient qu'ils allaient nous donner un emploi.»*

«ND» vit une situation problématique dans la mesure où son genre de vie ne lui permet pas de satisfaire aux besoins fondamentaux de sa famille. Il ajoute :*«Birashika iyo nicaye muhira nkiyumvira kazoza k'abana banje vyukuri bikansiga kubera ata kazi mfise ngo ntegure kazoza kabo.»*.Ce qui veut dire:*«Ça arrive, quand je m'assois à la maison de m'imaginer l'avenir de mes enfants vraiment ça me dépasse parce que je n'ais d'emploi pour préparer leur avenir. »*

Selon l'UNESCO: «*La famille, c'est là où nous acquérons l'essaie de nos valeurs, de nos attitudes, c'est là que nous nous familiarisons avec nos traditions et nos cultures et avec de nombreuses techniques fondamentaux. Nous y apprenons également à juger, à appréhender le monde qui nous entoure.* »[49]

Suite à cette situation de chômage qu' a connu «ND» alors que les autres rapatriés qui sont venus avant, ont presque tous ont eu des emplois et à cause de ce manque d'emploi, il arrive que la communication entre lui ,ses enfants et son épouse soit absente et si on en tient aux propos de MUCCHIELLI:«*La communication a une valeur pour le couple, pour la structuration du bonheur conjugale.*»[50]

Nous voyons que le manque d'emploi peut être à l'origine du manque de communication qui est l'élément fondamental pour la bonne marche du foyer et peut susciter des sentiments de désespoir pour le chômeur rapatrié ayant subi un rapatriement forcé et qui a perdu ses biens et son emploi. Si la communication est absente dans la famille, c'est là la source continuelle des conflits qui s'installe.

Nous remarquons que «NY» voit qu'il y a une ségrégation dans l'octroi de l'emploi pour les rapatriés expulsés car selon ses propos, cette ségrégation se manifeste clairement dans la mesure où les rapatriés qui sont venus avant eux par leur volonté ont eu des emplois tout en leur faucillant la distance à parcourir c'est-à-dire qu'on tenait compte de la distance que ces derniers parcouraient depuis leur ménage jusqu'au lieu de service pour leur faciliter la vie mais ceux qui venus par force ils sont déconsidérés. On peut dire que l'obtention du travail sera conditionnée par une réintégration réussie de la part du rapatrié expulsé .Selon BIROU:«*L'intégration est une action réciproque de deux ou plusieurs agents (...).*»[51]. Ils vont donc falloir la conjugaison des efforts du Gouvernement pour essayer de trouver les emplois de ceux rapatriés expulsés que l'Etat leur avait promis.

[49] UNESCO., La famille première milieu Educatif, Paris, Librairie Technique, 1980, p.67.
[50] MUCCHIELLI, R., Communication et réseau de communication,Paris,ESF,1987,p.87.
[51] BIROU,A.,Vocabulaire pratique des sciences sociales,Paris,Edition,Economique et Humanismes,1968,.p.67.

7.2. Difficultés de satisfaire les besoins des enfants

Comme tout enfant, les enfants dont les parents sont des rapatriés expulsés ont des problèmes de tout genre et particulièrement les problèmes de nutrition, les frais de scolarisation, les soins sanitaires et l'habillement. Ces parents n'ont pas des moyens suffisant pour satisfaire les besoins de ses enfants. Comme l'exprime un des enquêtés interrogés «NZ» qui dit:*«Jewe ingorane ngira n'ubukene nyene nko kubaronkera ivyo bafungura, ivyo bambara,kubavuza hamwe no kubarihira amafaranga y'ishure kubaba biga. »* .Ce qui signifie: «*Les problèmes que je rencontre sont liés à la pauvreté, par exemple chercher pour eux la nourriture, les habits, assurer leurs soins sanitaires et payer les frais de scolarisation pour ceux qui étudient. »*,«NZ» n'a pas de ressources pour satisfaire les besoins de ses enfants.

En fait, il n'est pas facile pour les rapatriés expulsés des camps de faire face aux besoins tant affectifs que matériels de leurs enfants ce qui les poussent à délaisser ses enfants non pas parce qu'ils ne les aiment pas mais à cause des conditions matériels précaires. Ces propos le soulignent:*«(...) n'iyo ngize ngo ndaronse nutwo dukeyi nyene twobafungura, ntitubakwira neza »* .Ce qui veut dire:*«(...) Meme si j'essaie de trouver cette petite quantité de nourriture qu'ils peuvent manger, c'est insuffisant pour eux.»*.Etant donné que «NZ» est une mère qui devrait faire tout pour assurer le développement harmonieux de ses enfants, il arrive des cas où celle-ci voit que les conditions socio-économiques sont précaires. En effet, la mère doit procurer à l'enfant la nourriture , l'habillement, les soins de santé pour son développement physiologique, de l'affection et de la sécurité pour sa bonne évolution psychologique. A ces propos, Anna Freud souligne qu':*«il est du devoir de la mère d'être attentive aux besoins de l'enfant(en nourriture, en sommeil, chaleur, mouvement, confort) de ne pas les méconnaitre ni les confondre avec les autres et de les satisfaire non à son propre rythme et son propre gré, mais en adaptant ses actes aux besoins de l'enfant. Pour les nourrissons satisfaction dépend de la mère si elle s'avère la pourvoyeuse généreuse et toujours disponible de ses soins puissants, il commence à aimer non seulement les expériences de satisfactions ou des désirs, mais la personne de la mère.»*[52]

Ici, nous voyons clairement que le rôle et la place de la mère sont indispensables et irremplaçables dans la satisfaction des besoins de l'enfant et qu'elle doit éviter toute situation de

[52] FREUD,A., L'enfant dans la psychanalyse,Paris,Gallimard,1976,p.193.

déplaisir. Dans le cas contraire ,l'absence de l'une vraie relation entre la mère et son enfant est source de conséquences fâcheuses dans le développement harmonieux de l'enfant. Les besoins des enfants sont nombreux et doivent se compléter pour que ces derniers reçoivent une éducation équilibré sur tous les plans. Etant donné que les enfants dont les parents sont des rapatriés ayant subi un rapatriement forcé bénéficient de l'éducation formelle sur base des aides du HCR, arrivé ici, ces enfants certains d'entre eux sont obligés d'abandonner leurs études parce que leurs parents ne sont pas à mesure de trouver facilement leurs frais de scolarisation. Les propos de «ND» le montrent :«*Erega biragoye ntivyoroshenamba!Ingorane ngira n'uko ntashobora kuronka vyoroshe uburyo bwo kurihira abanyeshure amahera y'ishure kubera ko mu nkambi biga ku mfashanyo ya HCR, nkubu abiga mu mashure yisumbuye babanje guhagarika kubera nabuze ico ndabarihira, nabo bo mu mashure matomato, mu misi irimbere bazoheba kubera bavuye kw'ishure bataronka ico bafungura.»*.Ce qui se traduit ainsi: «*C'est difficile ce n'est pas facile! Les problèmes que j'ai, c'est que je ne peux pas trouver facilement comment payer les frais de scolarisation pour les élèves parce que dans les camps ils étudient sur les aides du HCR, par exemple ce qui étudient dans les écoles secondaire ont suspendu leurs études parce que j'ai manqué leurs frais, même ceux qui étudient dans les écoles primaires bientôt vont abandonner parce que lorsqu'ils viennent de l'école ils ne trouvent pas de quoi manger.* »

D'une façon générale, les enfants en âge de scolarisation restent dépendants de leurs parents en ce qui concerne les différents besoins pour continuer leurs études afin d'éviter que les enfants décrocheurs et pour bénéficier de la formation intellectuelle pour qu'ils développent leurs potentialités ce propos, écoutons VRASSA, quand il s'exprime en disant que:«*L'enfant en âge scolaire continue naturellement à vivre dans le milieu familial et à être dépendant ,tant sur le plan émotionnel que matériel de ses parents.* »[53]

La satisfaction des besoins vitaux des enfants constitue un volet indispensable pour son développement normal. L'enfant qui ne parvient pas à vivre dans des conditions plus ou moins favorable éprouve des difficultés desdits besoins constitue un handicap mais aussi pour l'épanouissement équilibré de l'enfant. Pour qu'il y ait un épanouissement équilibre de l'enfant, il faut que ses facultés soient cultivés au même rythme et développé pour tous les aspects .Les

[53] VRASSA,A., La sociologie de l'éducation,Paris,Librairie LA ROUSSE,1974,p.58.

parents rapatriés chargés d'assurer l'éducation de ses enfants, rencontrent bon nombre de problèmes d'ordre divers.

En ce qui concerne l'éducation LAFON dit que:«*L'éducation est l'ensemble des actions exercées sur un être jeune pour assurer son développement physique, intellectuel et affectif et sa formation morale, sociale, professionnelle et culturelle en de son intégration dans le milieu où il est destiné à vivre et en fonction de ses aptitudes et de ses potentialités propres.*» [54]

Les rapatriés expulsé sont des personnes qui ont des problèmes économiques à tel point qu'ils ne parviennent pas à satisfaire les besoins fondamentaux de leurs enfants ce qui est un handicap pour que ses enfants soient bien développés dans tous les aspects.

Nous remarquons que ces problèmes qu'ont ceux-ci font qu'il est des aspects qui ne soient pas cultivés. L'enfant en âge de scolarisation, lorsqu'il se trouve avec les autres enfants scolarisés alors que lui ne l'est pas, il se sent culpabilisé, humilié et se déconsidéré. Il peut même imaginer qu'il est délaissé par ses parents alors que réellement ces derniers sont incapables de lui procurer tout ce dont il a besoin.

Conclusion

A cours de ce chapitre, nous venons de passer en revue quelques difficultés d'adaptation auxquelles les rapatrié expulsés des camps se heurtent dans leur organisation socio-économique. Nous n'avons pu les étudier exhaustivement, mais nous nous sommes limité aux difficultés socio-économiques, aux problèmes fonciers et ceux liés à la satisfaction des besoins de leurs enfants. Dans le chapitre suivant qui est le dernier de ce travail, il sera question de montrer comment ces difficultés citées ci haut peuvent être des obstacles dans la perception de leur avenir. Nous montrons aussi que parmi nos enquêtés, il y en a ceux qui envisagent leur avenir comme incertain et d'autres qui sont près à entreprendre des projets de développement pour améliorer davantage leur mode de vie.

[54]LAFON.R., Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, p.932.

CHAPITRE VIII: LES PERSPECTIVES D'AVENIR D'UNE PERSONNE DU MILIEU RURAL AYANT SUBI UN RAPATREMENT FORCE.

8.0. Introduction

Au cours du présent chapitre, il sera question d'analyser les réponses de nos enquêtés concernant la façon dont ils envisagent leur avenir. Ainsi, la question est de savoir ce qu'ils pensent à propos de la réalisation des projets qui préparent leur vie future et comment ils perçoivent leur avenir, qui parait incertain pour chaque enquêté que nous avons rencontré. En plus des difficultés que rencontrent aujourd'hui les rapatriés expulsés des camps au sein de leur famille et au niveau de l'entourage, nous avons constaté que la perception de l'avenir diffère d'enquête à l'autre. Ces derniers éprouvent également les difficultés liées à l'appui de leurs projets.

8.1. L'incertitude quant à l'avenir de faire des projets

Comme déjà constaté au cours du chapitre consacré à la présentation des cas, nous avons remarqué que la plupart de ces expulsés affirment avoir des problèmes variés dans leur famille. En effet, à la question de savoir les principales actions qui aideraient les rapatriés expulsés à améliorer leur mode de vie, les réponses varient selon les enquêtés et des difficultés qu'ont nos enquêtés depuis le rapatriement jusqu'à maintenant.

Les enquêtés «ND», «NY» et «IN» sont incertains et indéterminés quant à leur vie future. Nous avons remarqué que chacun appréhende la question de sa manière et ceci «ND» par exemple, manifeste l'incertitude et manque de détermination dans l'orientation de ses projets sans récupérer sa propriété que ses voisins ont accaparé. Il dit ceci :*«Biragoye cane gutunganya imigambi yo muri kazoza mugihe abo nasanze mwitongo risigwa na data banse nuko twogabura.».*Ce qui signifie:*«C'est très difficile de realiser les projets d'avenir quand les gens que j'ai trouvé dans la propriété que mon père m'a laissé ont refusé même de la partager.»*

Nous voyons que «ND» est incertain et indéterminé quant à la réalisation de ses projets d'avenir, il n'appartient même à aucune association pour se développer dans de petits projets. «ND» est désespéré et son manque de détermination est du en grande partie à sa situation de chômage et de sa propriété accaparé par ses voisins.

A ce sujet, CHOMBART DE LAUNE dit que:*«L'espérance correspond à une attitude globale de tout l'être qui, au-delà des désillusions et des espoirs déçus, garde une raison de vivre malgré les échecs qu'il rencontre.»*[55]

Nous voyons que «ND» se trouve en situation d'échec, ce qui le pousse à perdre tout espoir de vivre ,ce qui conduit à cette indétermination quant à vie future. Il attend le moment opportun pour pouvoir entreprendre ses projets .Par contre «NY» a des perspectives d'avenir car il dit que pendant la saison de pluie, il pratique l'agriculture et l'élevage. Reconnaissant sa situation misérable de manque d'emploi , de ne pas trouver à manger devant ses enfants, il dit:*«Emwe jewe ndavye ukuntu bisigaye bigoye,dufungura ari uko tuvuye kw'isoko,imvura itasuye nca nsohora isuka nkarima nkorora.».*Ce qui veut dire: *«Si je vois comment la situation est difficile, on mange quand nous venons du marché, quand la pluie commence à tomber je dois sortir la houe pour pratiquer et l'élevage. »*

«NY» a des perspectives d'avenir car il bénéficie de la part des parents un soutien moral et matériel. Mais, la plupart des fois, les rapatriés expulsés ont l'habitude d'attendre les aides de la part de l'Etat et des différentes ONGs. Au contraire «NY» a déjà vu que l'Etat n'a pas honoré ses engagements.

«IN» abonde dans le même sens quand il affirme que: *None wibaza ko kazoza kacu koca kagenda gute kandi dutunze imiryango ? Leta yonyene yaranse gushitsa ivyo twasezeranye imbere yuko duhunguka.».*Ce qui se traduit « *Tu penses que notre avenir soit comment, alors que nous avons les familles ? L'Etat même n'a pas honoré ses engagements.»*

D'après ces propos de «NY», nous voyons que mêmes s'il y a certains voisins qui sont devenus injustes face à ces expulsés, les deux enquêtés reconnaissent qu'ils peuvent se développer eux-mêmes sans attendre les aides de l'Etat et de certaines ONGs en se lançant dans différentes activités.

[55] CHOMBART DE LAUWE, P.H., Pour une sociologie des aspirations,Paris,Dnoël-GoNTHIER,1971,p.38.

8.2. Le rapatrié expulsé et la perception de son avenir

Les rapatriés expulsés interrogés perçoivent différemment leur. «KW» et «NA» perçoivent mal alors que «NY » et «IN» sollicitent l'appui de l'Etat et des différents ONGs dans leurs projets d'avenir en leur donnant des semences sélectionnés et du bétail de bonne race qui se reproduisent rapidement. «NZ», vu les événements qui lui sont arrivés et la situation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui, perçoit son avenir en noir.

Si les rapatriés expulsés perçoivent mal leur avenir, c'est en grande partie à cause des traumatismes, la perte de leurs biens et leurs emplois ainsi que les conditions de vie difficiles dans lesquelles ils vivent, pillage de leurs biens dans les camps et la spoliation de leurs terres cultivables et le non assistance qui entrainent chez eux le désespoir.

Les propos de «NA» montrent que le manque de détermination dans la réalisation d'un projet est du à la situation dans laquelle elle a vécu et elle vit.

Suivons ses propos:«*Ivyo vyonyene jewe umenga birangora kwishura.Ivyo jewe mu mutwe iwanje umengo ntabiriyo kweri, oya kweri, kubera jewe imisi yose namye mu ngorane, abavyeyi banje baguye mu nkambi, sinzi ngo babaha,jeswe nta mugambi mfise numwe iyo bapfuma bandekera mu nkambi bakareka kunzana kunyanikira muri kano gahinga.*».Ce qui signifie: «*Il m'est difficile de répondre à cette question, Oui, dans mon for intérieur, je n'ai aucune réponse à cela, non vraiment ,parce que moi, tout les jours je suis confrontée à des problèmes , mes parents sont morts étant dans le camp et je sais pas là où ils logeaient , je n'ai aucun projet, ill.. aurait été bon de me laisser dans le camp au lieu de m'amener m'étaler ici.* »

D'après ses propos, nous voyons que «NA» se sous-estime, se donne une image diminuée et se juge comme inutile, elle n'a aucune espérance si elle essaie de faire un petit regard rétrospectif sur son passé. C'est cette image qu'elle se donne qui l'empêche de se lancer dans les projets d'avenir. Selon RESZOHARY:«*Toute image défaitiste de soi est paralysante car toute action réclame un minimum de confiance en ses possibilité .La conscience que les plus démunis ont de*

leur infériorité leur interdit de se risquer dans l'inconnu dans la mesure où pour faire des projets, il faut avoir la conviction de réussir.» [56]

Les événements vécus à un certain moment de la vie peuvent avoir une implication dans la détermination de la l'avenir d'une personne. Et par événements nous entendons comme TAP et VASCONCELOS:*«(...)les principaux éléments qui ont marqué la biographie d'une personne: des événements vitaux (naissance, symptômes, maladies, accidents,...), familiaux (naissance d'enfants, décès de parents,...) professionnels (examen, embauche, perte d'emploi,...) des événements financiers et juridiques, des engagements artistiques et intellectuels, de ce fait, ces événements sont susceptibles de modifier le bienêtre mental ou physique d'un individu.»*[66]

Nous comprenons que l'histoire personnelle du sujet est importante dans la détermination de son avenir. Le rapatriement forcé est donc un événement qui a fait que «KW» et «NZ» modifient leur perception de l'avenir. Les propos de «KW» le montrent:*«Ndabibona nabi nyene, none wibaza ko ndabibona nk'uko nabibona ubwambere nkikomeye ntaravunika ?Oya n'ukuri.».*Ce qui se traduit: «*Je perçois mal mon avenir, est-ce que tu penses que je peux le percevoir comme auparavant quand j'étais physiquement normal avant de devenir un handicapé ?Non vraiment.»*

SA ce sujet, TAP et VASCONCELOS disent qu' *:«une appréciation négative de soi peut amener à diminuer le niveau d'aspiration du sujet, à réduire ses projets et à nuir à l'acquisition des compétences.»*[57]

Nous voyons que devant une situation quelconque, l'appréciation négative de soi est due au fait que le sujet a des sentiments d'échecs en lui vis-à-vis de ses aspirations antérieures qui se trouvent pour le moment bafouées et provoquent un état d'anxiété, et de là, l'estime de soi est atteint.

En effet, à propos des aspirations, TAP et VASCONCELOS disent que: «*Quand il y a discordance entre les réalisations et les aspirations et les valeurs personnelles, le sujet peut se juger inférieur en faisant une auto dévalorisation quel que soit le niveau des résultats qu'il a pu*

[56] RESZOHARY,R.,cite par NDAYITAZIRE.,in Le Vécu psychosocial des mères célibataire prise en cgarge par la fondation STAMM,Mémoire inédit,Bujumbura,UB,F.P.S.E,2009,p.94.
[57] TAP et VASCONELOS, M., Op. cit , p.107.

obtenir. Des sentiments de culpabilité, d'autodépréciation et même de dépression peuvent apparaitre.»[58]

Nous pouvons donc dire que la situation dans laquelle se trouve l'individu fait que ce dernier modifie la perception de son avenir et l'oriente mal, ce qui est ,le cas pour certains rapatriés expulsés des camps pour qui, la situation de rapatriement forcé n'est qu'un obstacle pour leur orientation dans le futur. Les enquêtés «NY» et «IN» perçoivent leur avenir comme meilleur tout en sollicitant les appuis de la part de l'Etat et des bienfaiteurs d bonnes foi qui en sont capables en leur fournissant les semences et du bétail de bonne qualité pour démarrer leurs projets.Les propos de «NY» le témoignent:«*Jewe kazoza kanje kugira kagende neza nkuko ndabishaka nuko leta yodushigikira,nka karorero kubafise amatongo yo kurima no kwororeramwo, ika turonsa imbuto zirobanuye zimbuka n'ingoga kandi zirinda indwara n'ibitungwa vyakijambere.None kombona banse kuduha akazi ?duca dukura amaboko mu mpuzu tugakora nyene.».* Ce qui signifie: «*Quant à mon avenir, pour qu'il soit bon comme je le souhaite c'est que l'Etat puisse nous appuyer, par exemple ce qui ont des espaces où ils peuvent cultiver et pratiquer de l'élevage, on puisse nous donner les semences sélectionnées qui se reproduisent rapidement et qui résistent aux maladies et du bétail de race améliorer. Puisque je vois qu'ils ont refusé de nous donner de l'emploi, nous devons travailler.* »

Les propos de «NY» montrent que, malgré les événements qui lui sont arrivés, quant à son avenir, il n'est pas désespéré et sollicite les aides qui pourraient leur venir en aide pour appuyer leurs projets qu'il va entreprendre pendant la saison des pluies, c'est ainsi qu'il lance un appel vibrant à autrui pour le soutenir dans ses projets. Le soutien apporté par autrui peut renforcer le sentiment de contrôler sur la situation.

A ce sujet, KRAUSE dit que:*«(...)lors des situations difficiles, le soutien apporté par autrui peut aider la personne à renforcer son sentiment de contrôle sur la situation. En découlent alors un renforcement de l'estime de soi, une valorisation de soi et une nouvelle façon d'envisager le problème. »*[59]

[58] Idem.

[59] KRAUSE, N., Cité par TAP et VASCCONLES, M de L., Op. cit, p.85

«NY» est du même avis que «IN».Il perçoit son avenir comme incertain s'il ne trouver pas les moyens souhaités pour faire ses projets et cela est du à la pauvreté occasionné par cette période de rapatriement forcé.

Suivons ses propos:*«Kazoza kanje!nyene nijewe ntegerezwa kukironderera mu kurangura imigambi imw'imwe y'iterambere, kwuba warigorewe nyene, erega kuba ari ukugorwa, nk'ugutakaza ivyawe wirondereye ntihagire n'uwuguseruka ko, ni hatari.»*.Ce qui veut dire: *«Mon avenir ? C'est moi-même qui dois le préparer en pratiquant certains projets de développement, parce qu'on est déjà en difficulté et ce sont des problèmes, par exemple, le fait de perdre tes biens que tu as cherchés sans trouver personne pour te venir en aide, c'est difficile.»*

Les propos de «NY» et «IN» confirment la pauvreté dans laquelle ils sont plongé mais ils affirment qu'ils vont consentir des efforts accrus afin de sortir de cette pauvreté parce qu'ils ajoutent que quelques fois ils n'ont pas de ressources pour satisfaire à tout ce dont ils ont besoin, le fait de continuer d'attendre de l'extérieur les soutiens ne contribue en rien pour qu'ils puissent sortir de cette misères

Pour CHOMBART DE LAUWE : *«l'espoir est lié au souci, à la contrainte, à la préoccupation dont on veut sortir(...).L'espoir est une attente d'un changement plus important, du maintien d'un état auquel on attache une grande valeur, de la réalisation d'une situation nouvelle pour soi-même ou pour un groupe plus large auquel on appartient.»*[60]

Le fait qu'un individu attende de l'extérieur pour sortir de ses difficultés montre qu'il a une image de soi diminuée parce qu'il ne peut rien tout seul entreprendre comme projet. «NA» manifeste une résistance face aux difficultés de sa vie quotidienne causées par le rapatriement forcé. Elle s'exprime en ces termes:*«Kazoza nzokironderera jewe nyene. None vyogenda gute, ko na leta itanatunezwe!ntakundi.»* .Ce qui signifie:*«L'avenir je le chercherai moi-même, Oui. Est-ce que ça peut aller comment ? Même l'Etat ne se soucie pas de nous, on ne peut le faire autrement.»*

Les propos de «NA» font remarquer qu'elle fait tout pour faire face à ces problèmes auxquelles elle est confrontée et dit qu'elle va se lancer sur la voie de préparer son avenir. Et pour TAP et

[60] CHOMBART DE LAUWE, P.H., Op.cite, p.115.

VASCONCELOS, *«lorsque le sujet arrive à faire face à des situations déstabilisantes, il renforce son estime de soi et acquiert un sentiment d'efficacité et de puissance l'immunisant en quelque sorte contre la peur, l'anxiété, la source du stress, quand il sait qu'il pourra y répondre. »*[61]

Les même auteurs continuent en disant que: «*La résilience se caractérise par la capacité à surmonter les épreuves de la vie, à rester soi- même quand l milieu nous cogne et poursuivre malgré les coups du sort, notre cheminement humain par la résistance ou choc, la capacité à refaire surface, à reconstruire.»*[72]

Nous voyons en effet que la perception de l'avenir varie d'un rapatrié à l'autre. Traumatisés par la situation dans laquelle ils ont vécu et se trouvent, «NZ» a peur d'entreprendre les projets d'avenir au moment où «KW» perçoit mal son avenir.

«NY» et «IN» quant à eux, voient que la situation de rapatriement forcé leur a plongés dans la misère raison pour laquelle ils vont déployer tous les efforts à la portée afin de sortir dans ces conditions si difficiles, ils ne voient pas leur avenir à l'extérieur, plutôt dans leurs propres efforts.

Conclusion

Avec ce chapitre, nous venons de voir que les différentes difficultés auxquelles sont confrontés les rapatriés expulsés des camps de Tanzanie font que leurs perspectives d'avenir sont effacées pour les uns. Mais, la perception de leur avenir diffère d'un rapatrié à l'autre. La question de dépasser les événements traumatisants qu'ils ont subis est perçue différemment selon le cas, d'ailleurs en psychologie on doit souvent que chaque cas est un cas à part, et il en st de même pour leur avenir. Le désespoir dans lequel sont plongés nos enquêtés amène ces derniers à douter de leur avenir pour les uns mais les autres sont courageux. Nous allons par la suite procéder à la conclusion générale de ce travail de recherche et nous allons dégager quelques suggestions.

CONLUSION GENERALE

Notre recherche avait pour but d'étudier *«Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé».*Au terme de ce sujet, il s'avère nécessaire de reprendre le cheminement que

[61]Idem.p.120.

nous avons emprunté pour mener notre recherche. Ainsi, notre travail a été subdivisé en deux grandes parties, la première constituée par le support théorique et méthodologique de la recherche où nous avons essayé de clarifier certains termes qui pourraient susciter les ambigüités et de considérer le sujet dans ces différents aspects. Avant d'aborder les questions d'ordre méthodologique, nous avons d'abord présenté le problème de recherche et formulé les objectifs à atteindre à travers l'étude monographique ayant fait appel à la technique d'entretien semi directif et l'observation directe.

La deuxième partie a été consacrée à la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de l'enquête. Ceux- ci ont été regroupés en trois thèmes principaux à savoir: Le vécu psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé, les difficultés d'adaptation sociale d'une personne du milieu rural et les perspectives d'avenir d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.

Notre premier objectif était de découvrir et d'explorer le vécu d'une personne ayant subi un rapatriement forcé dans ses relations avec autrui. En analysant et en interprétant les propos de nos enquêtés, nous avons constaté que la vie relationnelle de la personne rapatriée par expulsion avec son entourage n'est, en générale pas du tout bonne. Les rapatriés expulsés éprouvent des difficultés relationnelles avec les voisins qui ne les comprennent pas dans ces situations de rapatriement forcé, en les accusant qu'ils voulaient seulement les aides du HCR raison pour laquelle ils ne voulaient pas rentrer volontairement.

Cette attitude d'incompréhension affichée par certaines gens qui sont restés sur les collines d'origine ne peut pas passer inaperçue sur sa vie psychologique des rapatriés expulsés qui ont subi qui continuent à subir des traumatismes de toute sorte. Les membres de famille de nos enquêtés adoptent des attitudes ambivalentes. Les uns comprennent ces expulsés, d'autres ne les comprennent pas surtout ceux qui ont spolié les terres et les autres biens de ces rapatriés. Nos enquêtés nous ont fait remarquer que seuls les voisins rapatriés comme eux les réconfortent dans la situation où ils se trouvent .Mais, ce sont les voisins proches de ces rapatriés qui devraient fournir des efforts particuliers pour leur venir en aide moralement et matériellement parce que le comportement de rejet de ces voisins devient l'élément déclencheur de l'anxiété et de repli sur soi chez ces expulsés. Le climat social et familial défavorable fait que les rapatriés expulsés se forge

une image de soi négative en présence des autres. En nous référant donc au résultat de l'enquête en rapport avec cet objectif spécifique, nous pouvons dire que celui-ci a été atteint.

Le deuxième objectif était de montrer les difficultés d'adaptation sociale d'une personne rapatriée du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé. En fait, lorsqu'il n'y a pas de bonnes relations entre les rapatriés et les autres gens qui sont restés sur les collines d'origine, cela ne manque pas de susciter des difficultés d'adaptation sociale et d'intégration dans la vie sociale. Parmi les difficultés que rencontrent les rapatriés expulsés viennent en premier lieu les difficultés socio-économiques et autres. Nos enquêtés ont dit que suite à la façon dont ils ont été traumatisés lors de leur rapatriement forcé et la manière dont ils sont traités dans leur entourage par les gens qui sont restés sur les collines, ils sont confrontés quelques fois aux difficultés socio-économiques, d'adaptation sociales de couvrir les besoins des enfants comme la nourriture, l'habillement, les frais de scolarisation et les soins corporels.

Une autre difficulté éprouvée par nos enquêtés est celle d'ordre psychologique notamment la baisse de l'estime de soi. L'estime de soi est indispensable pour l'intégration de tout individu. Nos enquêtés s'estiment négativement ce qui est un handicap pour leur intégration sociale. Ainsi, sur base des informations que nous avons recueillies lors de notre enquête, nous pouvons affirmer que notre deuxième objectif a été atteint.

Notre troisième et dernier objectif septique était de dégager les perspectives d'avenir des rapatriés expulsés du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé où il était question de voir comment ces derniers conçoivent et envisagent leur avenir. De par les propos des enquêtés, nous avons conclu que les rapatriés expulsés des camps de la République Unie de Tanzanie perçoivent différemment leur avenir et cette perception de l'avenir est due à la façon dont ils ont été traités lors de leur rapatriement forcé ainsi que dans leur famille d'accueil et l'entourage. Concernant les perspectives de la réalisation des projets d'avenir pour améliorer leur mode de vie future, il y en a ceux qui ont une mauvaise perception et d'autres qui sont près à mettre en pratique les projets de développement.

Nous avons aussi rencontré chez nos enquêtés l'incertitude quant à leur avenir et la peur d'entreprendre tout projet de développement qui pourrait être handicapé à cause du manque d'appuis et, dans les cas, ces rapatriés expulsés sollicitent des aides soit des denrées alimentaires,

soit des appuis de la part de l'Etat, des Oings et des bienfaiteurs. En tenant compte des résultats obtenus, nous admettons que le troisième objectif spécifique a été aussi atteint.

Après avoir étudié le vécu corporel et relationnel de la personne rapatriée ayant subi un rapatriement forcé, et les difficultés qu'elle rencontre, nous pouvons dire que notre objectif général qui consistait à étudier*: Le vécu psychosocial d'une personne ayant subi un rapatriement forcé»* a été atteints et nous avons constaté que de par leur vécu, leurs difficultés et leurs perspectives d'avenir, les rapatriés expulsés ont une image de soi négative.

Nous venons d'exposer les résultats de notre recherche, mais, nous ne prétendons pas avoir épuisé un sujet aussi vaste que celui de rapatriement forcé.

De plus, étant donné que nous ne sommes pas bien outillés en matière de recherche, nous sommes conscients que des lacunes et des imperfections sont contenues dans notre travail. Ainsi, des recherche critiquant, compétant celui-ci sont les bienvenus pour cerner l'image que les rapatriés expulsés se font d'eux-mêmes.

D'autres recherches pourraient par exemple étudier:

• La perception des rapatriés expulsés par la population restée sur les collines d'origine.

•Le Vécu psychoaffectif des enfants issus des parents qui ont subi un rapatriement forcé.

Nous ne pouvons pas terminer cette étude sans émettre quelques suggestions dans le cadre de l'amélioration du bien-être des rapatriés expulsés.

SUGGESTIONS

A la communauté

Considérer toujours les rapatriés expulsés comme des personnes à part entière malgré une longue période vécue dans les différents camps des réfugiés tout en évitant l'attitude de rejet et de discrimination.

Au Gouvernement

• Mener des campagnes de conscientisation auprès de la population restée sur les collines d'origine sur la manière dont ils vont accueillir les rapatriés.

•Organiser des séances de sensibilisations dans les camps de réfugiés pour accueillir et répondre aux questions et aux inquiétudes de ces derniers afin de les préparer psychologiquement et, échanger sur les modalités et les stratégies de rapatriement.

•Créer les centres d'hébergement ou de transit bien équipé et faciliter leur déplacement jusqu'aux collines d'origine.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. BADIN, P., La Psychologie de la vie sociale, Les aspects Psychosociaux de la personnalité, Paris, Centurion, 1977.

2. BIROU.A., Vocabulaire pratique de sciences sociales, Paris, Edition. Economique et Humanisme, 1968

3. BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F, 1979.

4. CHOMBART DE LAUWE, P.H., Pour une sociologie des aspirations, Paris, Denoël Gonthier, 1971

5. DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin Bourrelier, 1976.

6. DE KETELE, J.M et ROEGIERS, X., Méthodologie de recueil d'information: Fondements d'observation, de questionnaire, d'interviews et d'études de documents, 3ème Edition, Paris, Bruxelles, 1996.

7. DELEFOSSE, (M.S) et GEORGES Rouan et Coll., Les méthodes qualitatives en psychologie, Dunod, Paris, 2001.

8. DROPSY, Vivre dans son corps, Paris, Episode, 1973.

9. FISCHER, G.N., Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod, 1987.

10. FREUD, A., L'enfant dans la psychanalyse, Paris, Gallimard, 1976.

11. FRORIVAL.G. Et al. Qu'est CE que l'homme, Bruxelles, Faculté Universitaire Saint Louis, 1982.

12. GAHAMA.J., Le Burundi sous l'administration berge, Paris, KATHALA, 2001.

13. GHGLIONE, R et MATALON, B., Les enquêtes sociologiques, Paris, Armand Colin, 1980.

14. VRASSA, La sociologie de l'éducation, Paris, Librairie LA ROUSSE, 1967.

15. JEUNNE HOMME.L., Pédagogie en cours, Tome3, Liège 1967.

16. KRAMER.C.,La frustration. Une étude de psychologie différentielle, Neuchâtel Delachaux et Niestlé,1958.

17. LAGACHE, D., L'Unité de la psychologie, Paris, PUF, 1979.

18. LINTON.R., Les fondements culturels de la personnalité, Paris, Dunod, 1977.

19. LORENZO, J.H.et al. La crise du XX^{ème} Siècle, Paris, Economica, 1980.

20. MAISONNEUVE (J.). Introduction à la psychosociologie, Paris, PUF.1973.

21. MAYER.R et OUELLET, F., Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux, Québec Edition Gaëtan Morin, 1991.

22. MOSCOVICI, S., La psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF.1961.

23. MUCCHIELLI, R., Communication et réseau de Communication, Paris, E.S.F.1987.

24. MUCCHIELLI, R., Le Questionnaire dans l'enquête, Psychologie, Paris, PUF, 1977.

25. NADEL.S.F., La théorie dans la structure sociale, Paris, Edition de Minuit, 1970.

26. PELICIER.V. Et all., Univers de la psychologie, V7, Paris, Lidis, 1961.

27. PIAJET, J., et INHELDER, B., L'image mentale chez l'enfant, Paris, PUF, 1966.

28. PINTO, R et GRAWITZ.M., Méthodes des sciences sociales, Tome2, Paris, Dalloz, 1971.

29. PORTNOY, H., Demain la Pédagogies, Paris, Magnard, 1961.

30. POURTOIS.J.P., Blessures d'enfants, Bruxelles, De Boeck, 2000.

31. ROBERT, M., Fondement et étapes de la recherche Scientifique en psychologie, Paris, Maloine., 1982.

32. RONGERE, P., Méthode des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1971.

33. SAINT-ARNAUD, Y., La personne humaine: Introduction à l'étude de la personne et des relations interpersonnelles, Québec, Edition de l'Homme, 1970.

34. SARTRE(J.P). L'être et le néant. Paris, Ed Gallimard, 1943.

35. SCHURMANS.D., Le diable et le bon sens, psychiatrie anthropologique de l'Afrique noire à l'Europe, Paris, Harmattan, 1994.

36. TA,P et VASCONLES,M. de L., Précarité et Vulnérabilité psychologique, Ramonville-Saint-Ange, Eres,2004.

37. ZAZZO.R., Conduites et conscience, Neuchâtel,Delachaux et Niestlé,1968.

II. Dictionnaires

1. DORON.R. Et PAROT.F., Dictionnaire de psychologie, Paris, PUF, 1991.

2. Enyclopaedia Universalis, France, Paris, 1980.

3. ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Parmentier, 1970.

III. Mémoires inédits et autres documents.

1. NDAYITAZIRE, B., Le vécu psychosocial des mères célibataires prises en charge par fondation STAMM, Mémoire inédites, Bujumbura, UB, F.P.S.E, 2009.

2. Politique sectorielle du Ministère à la Réinsertion et à la Réintégration des Déplacés et des Rapatriés: Projet «Installation locale des rapatriés cellule d'appui» Rapport de fin de mission.Tom I Août, 2001.

3. BIT. Glossaire de la réadaptation Professionnelle et de l'enfant et de l'emploi des Invalides, Genèse, 1981.

4. C.N.R., Politique générale du rapatriement des réfugiés, Bujumbura, 1992.

5. HCR.Convention Internationale relative aux réfugiés, Genève, 1951.

6. Nations Unies., Rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, New York, 1986.

7. NISABWE, T., Séminaire de Psychologie sociale, Cours inédit, Bujumbura, UB, F.P.S.E.1ère Lic.P.C.S.,A/A.2008-2009.

8. ONUSIDA., Cadre Conceptuel et base d'action, stigmatisation associé au VIH/SIDA, Genève, Juin, 2002.

9. PARESI, Rapport Narratif des Activités du PARESI en faveur des expulsés de Tanzanie, Bujumbura, Avril, 2009.

10. UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, Librairie Technique, 1980.

11. Http://www.theirc.org/program/burundi -proj 30/8/2012 14h40

12. NATIONS UNIES., Rapport du haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugié, New York, 1986.

13. GAHUNGU.B., Les problèmes rencontrés par les femmes divorcées dans l'Education de leurs enfants. Mémoires inédit, Bujumbura.UB.F.P.S.E, Edittion, 2006.

14. Source: Données fournies par la Commune de Rumonge

ANNEXES

Annexe I:Guide d'entretien en Français

Je m'appelle NSENGIYUMVA Anicet, Je suis étudiant à l'Université du Burundi, à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Je suis en train de rédiger un travail de fin d'études et je sollicite, auprès de vous une aide particulière de répondre aux questions que je veux vous poser.

Ce que nous allons échanger concerne votre vie et surtout comment vous vous sentez en tant que rapatrié ayant subi un rapatriement forcé, dans votre vie quotidienne et les difficultés que vous rencontrez causées par cette situation de rapatriement forcé. Tout ce que vous allez me dire est d'une grange importance dans la réalisation de mon travail surtout que c'est vous qui détenez beaucoup d'informations concernant ce qui vous est arrivé et votre vie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais utiliser ce magnétophone pour enregistrer et transcrire toutes les informations que vous allez me donner sans rien omettre ou ajouter sur tout ce que vous m'auriez livrés.

En effet, cet entretien est confidentiel. Ne t'inquiète pas donc car personne ne saura qui a dit les différents propos. C'est dans ce sens que ton nom ne sera pas mentionné dans ce travail.

Je vous remercie.

I. Identification

1. Votre nom

2. Age

3. Marié(e)

4. Nombre d'enfants

5. Année de départ à l'exil

6. Année de retour au pays

7. Les parents sont en vie.

II. Entretien Proprement dit

THEMEI. *Quel est le vécu Psychosocial d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé.*

1^0. D'après toi, après avoir été expulsé du camp par force suite à la fermeture du camp, qu'est CE qui t'a plus touché ?

2^0. Du fait d'être expulsé du camp, comment te sens tu dans ton for intérieur ?

3^0. Comment te sens -tu lorsque tu es avec la population restée en place ? Comment te sens tu quand tu échange avec elle par rapport à l'époque d'avant le départ à l'exil ?

4^0. En tant que rapatrié expulsé, quelle estime t'accordes-tu ? Quelle valeur estimes tu que les autres t'accordent ?

THEME II. *Quelles sont les difficultés d'adaptation sociale d'une personne rapatriée du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé ?*

1^0. Dans la vie quotidienne, quels sont les problèmes sociaux auxquels tu es confrontés depuis votre arrivé dans le pays ?

2^0. Peux-tu me dire comment tu fais pour t'adapter à cette situation du rapatriement forcé

3^0. Quelles sont les relations que tu entretiens avec les autres depuis qu'ils ont appris que tu as quitté le camp par force ?

THEME III. *Quelles sont les perspectives d'avenir d'une personne du milieu rural ayant subi un rapatriement forcé ?*

1^0. Comment envisgez-vous l'avenir pour améliorer votre mode vie ?

2^0. Etes-vous dans une association pour te développer socialement et économiquement ? Comment tu fais pour se débrouiller ?

3^0. Est près de dépasser tout ce qui t'es t'arrivé afin de bien préparer un avenir meilleur ?

4^0. Peux-tu suggérer quelques conseils pour les dirigeant ?

Annexe II: Guide d'entretien en Kirundi

Mushingantahe, Muphasoni, Mwaramutse,

Jewe nitwa NSENGIYUMVA Anicet, niga muri Kaminuza y'Uburundi mugisata kiraba ivyerekeye indero n'imibano.Ndiko ndategura igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro gw'umutsindo. Nkaba rero nashaka kubasaba ngo munterere agacumu kubumwe mukunyishura ibibazo nza kubabaza.

Ivyo tuza kuyaga vyerekeye ahanini ibintu bibaraba ukuntu mwiyumva nk'impungutsi yahungutse yirukanwe kunguvu mu mibereho yanyu n'ingorane muhura kubera mwirukanywe mu nkambi mutiteguye. Ivyo muza kunyagira rero binfitiye akamaro kanini cane muri iki gikorwa ndiko ndarangura na cane cane kwari mwebwe muzi vyinshi kuvyabashikiye no kuvyerekeye ubwo buzima murimwo. Nico gituma nza gukoresha aka kuma mubona kugirango ntihagire ikiza kunsiga, mpindure canke ngo nongore kuvyo muzoba mwanyagiye.

Vyongeye, ntimugire amadidane, ivyo tuja kuganira ntuzomenya uwabivuze. Nico gituma n'amazina yawe ntazoyandika muri iki gikorwa.

Ndabashimiye, Murakoze.

I.Kwidondora

1. Izina ryanyu

2. Imyaka

3. Murubatse

4. Igitigiri c'abana

5. Umwaka wahungiyeko

6. Umwaka wahungukiye

7. Abavyeyi baracariho.

II.Ibibazo nyamukuru

THEME I. *Ubuzima bw'umuntu ya hungutse wa ruguru yahungutse ku nguvu?*

1^0. Kubwawe, mumaze kwirukanwa mu nkambi kunguvu kubera bugaye inkambi, ni igiki cabakozeko cane?

2^0. Wiyumva gute urikumwe n'abanyagihugu basigaye ku mitumba? Uganira gute nabo ugereranije uko vyari bimeze imbere y'uko ugenda m'umuhungiro?

3^0. Kuba warirukanwe mu nkambi, wumva umerewe gute mu mutima?

4^0. Wewe nk'impungutsi y'irukanwe mu nkambi, wiha agaciro kangana gute? Nakahe gaciro wibazako abandi Bantu baguha?

THEME II.*Ingorane zo kumenyera mu mibano ku muntu yahungutse wa ruguru yahunguwe kunguvu?*

1^0.Mu mibereho yawe ya misi yose,ni izihe ngorane z'imibano mwahuye nazo kuvaho ushikiye mu Gihugu cawe c'amavukiro?

2^0.Mbega wombarira ingene wabigenjeje kugira ushobore kumenyera muri ubwo buzima bwo guhungurwa ku nguvu?

3^{0}.Ni iyihe migenderanire ufitaniye n'abandi kuva aho bamenyeye ko wavuye mu nkambi kunguvu?

THEME III. *Ni iyihe myiteguro ya kazoza k'umuntu w'impungutsi wa ruguru yahunguwe ku nguvu?*

1°.Wibaza iki ku vyerekeye ukwitegurira kazoza kugira ubuzima bwawebwisunununure gusumba?

2°.Mwoba muri mw'ishirahamwe kugira mwiteze imbere mu uy'ubutunzi no mu vy'ibano?Mu bigenza gute kugira mwiyungunganye?

3°. Wumva witeguye kurengera ivyovyose vyashikiye kugira utegure neza kazoza kawe keza?

4°.Woshobora gutanga impanuroku barongozi?